

L'homme armé en Europe, XIV^e-XVI^e siècle, Cahiers d'études et de recherches du musée de l'Armée, no 3, 2002, 306 p.

Philippe Lardin

DANS **REVUE HISTORIQUE** 2005/2 n° 634 , PAGES 383M À 463M

ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0035-3264

ISBN 2130551963

DOI 10.3917/rhis.052.0383m

Date de mise en ligne : 01/01/2008

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-historique-2005-2-page-383m?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

COMPTES RENDUS

A Companion to Roman Britain, Oxford, Malcom Todd (éd.), 2004, 17 × 24,5 cm, 508 p. (ISBN 0-631-21823-8).

Ce gros livre à la graphie serrée est plus qu'un « manuel » (*companion*). En effet, sans chercher à être exhaustif sur l'histoire de la Bretagne romaine, il fait le point sur 24 thèmes différents, pour la très longue période entre la fin de l'âge du fer et le V^e siècle apr. J.-C. Mais, bien qu'on puisse d'emblée lui reprocher une illustration très incomplète (les cartes sont rares et insuffisantes), ce livre rendra de grands services à qui s'intéresse à cette région excentrée de l'Empire romain occidental, pourtant assez largement romanisée pour qu'il en reste de nombreuses traces aujourd'hui. Cette entreprise scientifique a été dirigée par Malcolm Todd, à qui l'on doit l'*Introduction* (p. xvii-xx), les chapitres 4 (p. 42-59) et 24 (p. 443-459), assisté de 23 des meilleurs connaisseurs des sujets traités. Ceux-ci sont thématiques, chronologiques et géographiques, renouvelés par la remise en cause d'idées reçues, et cherchent à éviter une conception trop romano-centriste de la Bretagne ou la notion subjective de « déclin ». L'ouvrage apporte donc du neuf par la prise en compte de découvertes archéologiques majeures récentes et des progrès des sciences auxiliaires de l'archéologie faits depuis trente ans, par exemple les apports de la biologie, une meilleure perception du paysage et de l'environnement, etc. Le dernier chapitre est un utile complément historiographique, montrant l'intérêt progressif pour la Bretagne romaine des historiens depuis le XII^e siècle (chap. 24, M. Todd, *The Rediscovery of Roman Britain*, p. 443-459). L'ouvrage comporte ensuite une longue bibliographie, uniquement en anglais (p. 460-498), qui reprend à la fois toutes les références utilisées et les indications commentées de lectures supplémentaires pour approfondir le sujet de chaque article (*Further Reading*). Il y a enfin un index général avec les noms propres, onomastique ou géographie, et les noms communs (p. 499-508).

Les chapitres 1 à 3 concernent la fin de l'âge du fer. La connaissance de cette période sans textes, sinon des allusions dans les sources extérieures grecques et surtout romaines très partiales et mal informées (César, Diodore de Sicile, Strabon), a été renouvelée par les fouilles d'habitats et de tombes, et une meilleure compréhension des monnaies (p. 14-15). Grâce à elles, on devine les structures sociales et politiques des Bretons indépendants, consolidées en un pouvoir relativement centralisé durant les décennies qui précèdent la conquête de 43 apr. n. è., ou l'on identifie des proto-villes, ou encore l'on voit les progrès démographiques et agricoles, à nuancer selon la géographie, dans le Sud et le Centre, alors que c'est seulement en gestation ailleurs (chap. 2, C. Haselgrove, *Society and Policy in the Late Iron Age Britain*, p. 12-29). Cette avance du Sud-Est était favorisée par les contacts nombreux et anciens avec le continent, ainsi que par le patronage romain sur les élites bretonnes amies, ce dont on connaît des exemples historiques (chap. 1, B. Cunliffe, *Britain and the Continent: Networks of Interaction*, p. 1-11). Enfin, malgré la diversité régionale, elle est visible dans l'évolution culturelle, notamment celle des pratiques funéraires, et dans l'importation d'objets de luxe (chap. 3, R. Niblett, *The Native Elite and their Funerary Practices from the First Century BC to Nero*, p. 30-41).

La mainmise romaine sur l'île, lente et parfois difficile, et en tout cas inachevée, est traitée en plusieurs chapitres (chap. 4 à 6). La nouvelle province demandait alors un gros effort de défense, notamment sur les frontières (chap. 7 à 9).

Pour la conquête claudienne (chap. 4, M. Todd, *The Claudian Conquest and its Consequences*, p. 42-59) puis, jusqu'à la fin du 1^{er} siècle, pour les campagnes militaires vers l'ouest, au Pays de Galles (chap. 5, W. Manning, *The Conquest of Wales*, p. 60-74), et vers le nord, en Écosse (chap. 6, G. Maxwell, *The Roman Penetration of the North in the Late First Century AD*, p. 75-90), on pouvait avoir l'impression préalable que tout avait déjà été dit et discuter seulement l'opinion de Tacite que presque toute la Bretagne était soumise. Pourtant, ici encore, l'archéologie apporte du nouveau, par l'observation et la fouille minutieuse des camps romains, sur leur interaction avec le milieu environnant, notamment en Écosse. Installée pour plusieurs siècles, l'armée romaine, avec des hommes venant au début de contrées méditerranéennes, aux besoins et habitudes inconnus des Bretons, avec ses installations, ses mouvements dans et hors de la province, semble aussi un sujet rebattu, sauf sur le plan archéologique. Alors, dans l'Ouest (chap. 7, J. Davies, *Soldier and Civilian in Wales*, p. 91-113) et le Nord (chap. 8, J. Crow, *The Northern Frontier of Britain from Trajan to Antoninus Pius: Roman Builders and Native Britons*, p. 114-135, et 9, W. S. Hanson, *Scotland and the Northern Frontier: Second to Fourth Centuries AD*, p. 136-161), les camps en dur sont étudiés sur la longue durée jusqu'à la fin du 4^e siècle, tout comme les agglomérations civiles mitoyennes. On porte un grand intérêt aux populations indigènes de la région des Murs d'Hadrien et d'Antonin, ou vivant beaucoup plus au nord : contrairement aux idées admises, l'impact de Rome a été beaucoup plus faible chez ces gens à la civilisation très différente de celle des Romains et des Bretons romanisés, sauf chez les élites, malgré quelques échanges commerciaux (p. 141-143). Par exemple, il n'y a pas ou très peu de proto-urbanisation.

Pour la vie quotidienne de la province claudienne de Bretagne, beaucoup d'aspects sont ensuite abordés, mais pas tous, volontairement, car le nombre de pages est limité et la qualité de l'information exigeante (la p. xx signale ainsi la non-prise en compte des nécropoles et des morts d'époque romaine ou de l'art romano-breton ; ajoutons-y l'absence des thèmes déjà bien défrichés de l'administration et de son évolution en fonction des réformes des 3^e et 4^e siècles).

Du I^{er} au V^e siècle, le cadre de vie des Romano-Bretons suit en gros la même progression que sur le continent. La grande masse des gens vit à la campagne, même si les traces n'en sont pas toujours visibles, sauf par les techniques contemporaines de la photographie aérienne et de l'étude des paysages. À partir de nombreuses différences comme la plus ou moins grande densité des *villae*, des maisons rondes de tradition indigène, des enclos ou des sites ouverts (voir déjà p. 146), on distingue deux zones dans la province, la première au nord, où les Murs ne sont qu'une limite militaire et politique (chap. 18, R. Hingley, *Rural Settlement in Northern Britain*, p. 327-348), la seconde au sud (chap. 19, A. King, *Rural Settlement in Southern Britain: A Regional Survey*, p. 349-370). Ici, outre une définition des mots relatifs à ces installations, on étudie la population rurale, ses clivages éventuels, les diverses strates sociales, la romanisation ou le maintien des coutumes antérieures. Pour la ville et la vie urbaine (chap. 10, M. J. Jones, *Cities and Urban Life*, p. 162-192), bases de la civilisation méditerranéenne, le terrain a été préparé dès avant la conquête par les centres tribaux et Londres, mais le règne d'Auguste et le I^{er} siècle sont décisifs, à cause du rôle de l'armée (p. 164-170) et des élites bretonnes (p. 182-183, 187), des autorités aussi, avec leur politique volontariste de création de colonies, de municipes et de capitales de cités (p. 164-166, 171-175) : on leur doit la parure monumentale des villes (p. 176-179), ainsi que les changements culturels et environnementaux, sociaux et économiques qui influencent les habitants (p. 182-185).

L'économie de la Bretagne romaine est abordée dans de nombreux chapitres par des allusions ou de courts développements mais surtout dans une synthèse (chap. 17, M. Fulford, *Economic Structures*, p. 309-326). En effet, il était impossible de ne pas évoquer les échanges de l'âge du fer (chap. 1, puis p. 142-143, 154-155), ni le développement de l'agriculture lié, sous l'Empire, au progrès démographique indigène complété par les apports extérieurs (p. 150-151, 185, 380-382), ni l'usage de la monnaie (p. 184). Il n'empêche que, sur la question essentielle de l'économie de la Bretagne romaine, il est difficile d'avoir des indications autres que pointillistes, faute de données chiffrées ou continues, par exemple sur les principales périodes de prospérité, sur l'exploitation des matières premières, notamment des métaux, sur l'importation de nombreux produits continentaux et méditerranéens, du moins ceux qui laissent des traces archéologiques, sur les acheteurs, soldats et citadins.

Les chapitres sur la vie de tous les jours envisagent ses diverses facettes. Sur le plan religieux, entre la perpétuation des croyances et des rites hérités de l'âge du fer (*supra*, chap. 3) et l'apport romain, ou même des innovations religieuses, il y a toutes les nuances possibles (chap. 12, M. Henig, *Roman Religion and Roman Culture in Britain*, p. 220-241). Les divinités indigènes ont survécu, notamment celles des eaux, qu'elles aient été ou non l'objet de syncrétisme (chap. 11, M. Aldhouse-Green, *Gallo-British Deities and their Shrines*, p. 193-219), aux côtés des dieux romains traditionnels honorés par les soldats (p. 225), du culte impérial (p. 222, 226-227), et aussi des dieux orientaux (p. 231-234). On constate la stabilité des rites celtes (p. 196-197) et romains (p. 228-231), avec tout de même des emprunts réciproques, par des fidèles de toute origine. Dans le domaine de la vie privée, un article porte sur la famille (chap. 14, L. Allason-Jones, *The Family in Roman Britain*, p. 273-287), un autre sur la santé (chap. 13, C. Roberts et M. Cox, *The Human Population: Health and Disease*, p. 242-272), un troisième sur l'alimentation carnée (chap. 20, A. Grant, *Domestic Animals and their Uses*, p. 371-392), deux autres sur l'apparence personnelle (chap. 15, A. Croom, *Personal Ornament*, p. 288-298, et 16, J. P. Wild, *Textiles and Dress*, p. 299-308). Dans le premier, les questions sont beaucoup plus nombreuses que les réponses, surtout avec les interrogations contemporaines sur le mariage et les

enfants, par exemple leur statut en milieu non romain, alors que les familles de citoyens sont mieux connues par l'épigraphie, ou bien sur la contraception et l'avortement (p. 278-279). Dans le second, des acquis récents viennent des fouilles des nécropoles à inhumations où l'on a pu diagnostiquer des pathologies osseuses – mais les épidémies ne laissent pas de traces. On y devine aussi les progrès sanitaires dans les villes grâce à l'hygiène résultant des aménagements publics, latrines, thermes, conduites d'eaux propres ou usées, ainsi que des pratiques médicales, bien que la mortalité reste forte. Ils sont favorisés aussi par une alimentation plus variée. Celle-ci est étudiée en ce qui concerne la consommation de viande. Ainsi, l'intérêt porté depuis quelques années aux animaux d'élevage et les pourcentages d'os des différentes espèces trouvées dans les fouilles, ou encore l'âge et la taille des bêtes (fig. 20.1-3) permettent-ils d'envisager une évolution sur plusieurs siècles : la consommation de viande, faible à l'âge du fer, devient ensuite beaucoup plus régulière, et c'est un des aspects de la romanisation, avec évidemment des nuances, notamment sur un nouveau clivage entre les villes (p. 376-380) et les camps (p. 372-374) qui prisaient surtout le bœuf et le porc (p. 376 sq.), et la campagne consommatrice d'ovins (p. 380-381). Les nouvelles techniques de boucherie, la grande variété des espèces consommées et les nouvelles recettes, les nouveaux métiers urbains aux traces archéologiques nombreuses, tels les bouchers, les artisans du cuir, de l'os, de la graisse animale, de la corne, sont d'autres effets de la romanisation. Il ne faut pas oublier non plus l'usage religieux des animaux lors des sacrifices (p. 383-384) ou pour certains rituels mal connus comme les inhumations d'animaux, qui révèlent la persistance de traditions indigènes encore sous l'Empire (p. 386-387). Quant à l'élevage, son rôle économique variait selon les producteurs, entre l'approvisionnement du marché et l'autoconsommation (p. 380-381). Enfin, l'apparence des habitants de la Bretagne semble plus facile à cerner, grâce aux nombreux documents figurés et épigraphiques, comme les tablettes de *Vindolanda*, ou aux trouvailles archéologiques. Vêtements (chap. 16) et bijoux (chap. 15) évoluent avec le temps et révèlent la classe sociale, le statut, le métier, l'intégration à la romanité, des gens qui portaient telle ou telle tenue.

L'Antiquité tardive, jusqu'à la fin de la présence romaine en Bretagne, est traitée explicitement dans trois chapitres (chap. 21-23), mais beaucoup des précédents se terminaient déjà, comme il est logique, sur le devenir de telle ou telle question, du III^e au V^e siècle, avec parfois des contradictions entre deux auteurs, par exemple l'un affirmant le déclin des villes romano-bretonnes (p. 187-189), un autre le minorant car il y voyait une transition vers un nouvel état de fait (p. 218). Ces différences d'optique sont la richesse du débat scientifique ! Cela dit, les données lacunaires et disparates des textes « classiques » (chap. 22, S. Esmonde Cleary, *Britain in the Fourth Century*, p. 409-427 [p. 409-411]) et la multiplication des récits légendaires difficiles à décrypter (chap. 23, I. Wood, *The Final Phase*, p. 428-442), l'apport irrécusable des fouilles récentes du centre ecclésial des villes, mais aussi la médiocrité architecturale de nombreux édifices – les monuments publics ne sont plus entretenus pour des raisons diverses, et même sont occupés sans droits par des particuliers –, le caractère chaotique des rares événements connus (il y a beaucoup d'usurpations entre 260 et le V^e siècle) ne doivent pas masquer le fait que la Bretagne participait alors encore largement à la vie de l'Empire romain. Ainsi, certains empereurs légitimes y ont séjourné. Ainsi, l'armée romaine y jouait toujours un rôle fondamental après les importantes réformes de Gallien, Dioclétien et Constantin I^{er}. Sa structure et la localisation des unités étaient modifiées, des *limitanei* ayant été installés dans la zone du Mur d'Hadrien, dont les dégradations du III^e siècle étaient plus ou moins réparées, et des corps mobiles, au

recrutement diversifié, souvent barbare, résidant à l'intérieur de la Bretagne. Le commandement avait également changé et la vie quotidienne du soldat (tenue, durée du service, solde, origine ethnique) évoluait aussi, jusqu'à la disparition de l'armée romaine au début du V^e siècle (chap. 21, P. Southern, *The Army in Late Roman Britain*, p. 393-408). Par ailleurs, selon un point de vue renouvelé remettant en cause la tradition historique, le déclin éventuel de la Bretagne tardive est en fait, dès la seconde moitié du IV^e siècle, celui du pouvoir romain, lointain et faible (p. 440), avant l'instauration du pouvoir nouveau et proche des rois anglo-saxons et des évêques, et aussi celui de la survie difficile du style de vie et de la culture des élites romano-bretonnes (p. 235, 413, 416-417, 425). En revanche, aux IV^e et V^e siècles, sont indéniables le dynamisme des petites villes et l'activité économique, artisanat et commerce, la vigueur de la vie intellectuelle et la montée en puissance du christianisme, déjà parfois évoquée (p. 188, 238), face au paganisme en perte de vitesse (p. 422). L'action de saint Patrick et de saint Germain d'Auxerre, et également l'hérésie pélagienne, témoignent de cette vitalité.

Malgré les rares réserves signalées ici ou là, ce livre est donc une somme importante.

Ariane BOURGEOIS.

Mireille Cébeillac-Gervasoni et Laurent Lamoine (dir.), *Les élites et leurs facettes. Les élites locales dans le monde hellénistique et romain*, Rome-Clermont-Ferrand, CEFR 309, coll. « Erga 3 », 2003, 792 p.

Cet ouvrage est né du colloque organisé à Clermont-Ferrand du 24 au 26 novembre 2000, par l'UMR 8585 (M. Cébeillac-Gervasoni), ainsi que Ch. Guitard et L. Lamoine (Centre de recherches sur les civilisations antiques de l'Université Blaise-Pascal). Il fait suite à plusieurs publications nées du programme EMIRE (UMR 8585) et s'inscrit dans une réflexion plus générale, des rencontres nombreuses établissant depuis quelques années une grille d'étude et de lecture de la définition socio-économico-politique des élites locales. Ces études, qu'elles soient régionales – par exemple, pour la péninsule Ibérique : M. Navarro Caballero et S. Demougin (dir.), *Élites hispaniques*, Études 6, Bordeaux, 2001 – ou chronologiques, ont permis d'établir des critères de définition de ce groupe social formé par les personnages jouant un rôle dans leur cité.

À travers les communications publiées dans ce nouveau volume, les divers aspects des activités, comportements, valeurs des élites sont évoqués, et cela dans un cadre large aussi bien sur le plan chronologique que sur le plan géographique. En effet, après un panorama des diverses pratiques méthodologiques, permettant d'appréhender les modalités d'étude des médiévistes (J.-L. Fray, L'étude des élites locales chez les médiévistes : difficultés conceptuelles et méthodologiques, p. 31-35) et des modernistes et contemporanéistes (J.-Ph. Luis, Les trois temps de l'histoire des élites à l'époque moderne et contemporaine, p. 37-49), comparées aux méthodes et réflexions des antiquisants (M. Crawford, p. 15-30 ; I. Savalli-Lestrade, p. 51-64 ; et M. Silvestrini, p. 65-80), une seconde partie est consacrée aux problèmes de définition du groupe des élites, dès les époques hellénistiques (D. Knoepfler, p. 85-106) et républicaine, en Italie – et plus particulièrement en Étrurie (C. Berrendonner, p. 149-169), en Macédoine (A. Rizakis, p. 107-130), en Gaule

(L. Lamoine, p. 187-204) ou en péninsule Ibérique (P. Le Roux, p. 171-186). Elle se poursuit par le Haut-Empire romain (E. Lewartowski, p. 207-221 ; J. A. Delgado, p. 223-240 ; C. Briand-Ponsard, p. 241-246, qui évoque en particulier la place des femmes, non négligeable ; M. Tarpin, p. 257-266) et deux études diachroniques, consacrées l'une aux XIV^e et XV^e siècles nancéens (J.-L. Fray, p. 269-276), l'autre à la fin du XIX^e siècle (M. Bernard, p. 277-287). Ces diverses contributions qui abordent les critères de définition ont fait l'objet de nombreuses interrogations. Si le pouvoir détenu par les élites est reconnu par tous – leur rôle politique, en tant qu'élus de la cité, ne peut être remis en question tout au moins dans l'Antiquité –, les aspects matériels, la reconnaissance sociale ou les liens familiaux et relationnels – alors que la dimension juridique a peut-être ici été un peu négligée – doivent également être pris en compte par le biais de la prosopographie. La diversité des études met également en avant l'absence d'uniformité des situations pouvant être analysées dans le cadre chronologique et géographique de l'Empire romain. En particulier, sont évoqués à plusieurs reprises, dans le cadre des discussions, les critères de choix des Romains : sur quelles élites s'appuient-ils lors de la conquête ? Les élites locales préromaines se maintiennent-elles ? À la variété des cadres préromains, hellénisés, celtes ou puniques répondent des histoires locales et des sociétés dont seuls les traits principaux sont comparables. De plus, les diverses présentations portant sur des périodes non antiques montrent que l'utilisation de tel ou tel terme, comme celui de « notable », peut avoir une connotation très marquée, et qu'il faut donc rester prudent dans leur emploi. On peut ici regretter que la réunion de compétences chronologiquement diverses n'ait pas donné lieu à l'établissement d'un lexique présentant les divers termes employés, aussi bien dans notre vocabulaire moderne que dans le vocabulaire antique, pour désigner ce groupe social aux limites floues, tant dans les couches supérieures que dans les couches inférieures auxquelles il faut être particulièrement attentif, en particulier en ce qui concerne le monde des affranchis.

Mais c'est à mon sens la troisième partie qui donne son sens à l'ouvrage ; elle est en effet consacrée aux élites non politiques, ce qui permet de mettre en lumière des aspects de la définition des élites trop souvent négligés. Le premier aspect est lié au monde économique : Ch. Feyel (p. 293-305) montre ainsi comment les entrepreneurs œuvrant dans les sanctuaires grecs, s'ils font partie des personnalités économiques de leur cité, ne peuvent être intégrés aux élites, dont ils ne possèdent pas toutes les « facettes ». De même, O. Van Nijf (p. 307-321) pour l'Orient et M. Christol (p. 323-335) pour la Gaule du Sud évoquent les membres des associations et collèges professionnels, qui sont depuis quelques années l'objet d'études plus approfondies. À travers leur présentation s'esquisse une hiérarchie au sein du groupe des élites. Le deuxième dossier est consacré aux relations avec l'armée : P. Cosme (p. 339-348) montre comment les centurions faisaient partie d'une élite militaire, cette appartenance étant rendue visible par le symbole du cep de vigne. Quant à B. Rossignol (p. 349-380), il se consacre aux relations établies entre l'armée et les élites locales. Enfin, le troisième chapitre est lié à la culture et à la religion ; diverses catégories d'« intellectuels » (E. Perrin-Saminadayer, p. 383-400 à Athènes) ou de prêtres (M.-L. Haack, p. 451-463 ; il faut alors veiller à la distinction, difficile à établir, entre le privé et le public) sont replacées dans le contexte social de leur cité ou de leur époque (J.-L. Fray, *Les élites techniques et les élites religieuses dans les villes de l'Occident médiéval (XIII^e-XV^e siècle)* : quelques remarques, p. 451-449), afin d'essayer de déterminer des élites intellectuelles, auxquelles on doit renoncer, tout au moins pour l'Antiquité, même si les philosophes ont une place particulière dans la cité (M.-H. Quet, p. 401-443).

La quatrième partie du volume rassemble les travaux portant sur les empreintes et représentations des élites ; à travers les témoignages de l'écrit est envisagée la façon dont les membres de ce groupe social se déterminaient, à travers leur dénomination (Ch. Guittard, p. 469-479), leur langue (E. Dupraz, p. 503-516 chez les Péligniens) et leur autoreprésentation, par exemple à travers les pratiques funéraires (A. Sartre-Fauriat, p. 517-538 pour la Syrie). Mais les témoignages archéologiques ne sont pas oubliés, et des dossiers importants sont ici abordés, comme celui de la dame de Vix (St Verger, p. 583-625). Les élites sont également replacées dans un cadre spatial, aussi bien dans leur vie quotidienne, dans le cadre des banquets par exemple (A. Zaccaria Ruggiu, p. 627-660) que dans l'occupation et la domination de l'espace civique (pour la cité des Arvernes, Fr. Trément et B. Dousteyrier, p. 661-676 ; pour la Provence et le Comtat Venaissin du XVI^e au XVIII^e siècle, P. Fournier, p. 677-698). Il ne suffit pas, en effet, de faire partie des élites, il faut aussi œuvrer comme les autres membres du groupe, en prenant place dans les espaces publics, comme évergète et dédicataire des hommages publics. C'est ainsi que la mémoire familiale et sociale se construit, pour établir une continuité familiale.

Permettant à de jeunes chercheurs et doctorants de s'exprimer, ce volume conduit le lecteur à revenir sur des questions de méthode de travail et d'interprétation des documents ; certains thèmes, comme la représentation des élites, mériteraient à eux seuls des études plus complètes, aussi bien sur le plan géographique que sur le plan des types de support étudiés. On peut ainsi regretter l'absence d'un historien de l'art... Mais cela laisse augurer, pour le futur, de nouvelles rencontres qui permettront de commencer à répondre aux questions posées par les travaux du groupe EMIRE.

Sur un plan formel, chaque communication est suivie d'une bibliographie plus ou moins développée sur le sujet, et le volume se termine par les discussions nées des communications ; on peut regretter que ces pages n'aient pas trouvé place à la fin de chaque article ou partie, ce qui aurait permis au lecteur de disposer d'un ensemble cohérent lors de la lecture. Un index fort complet permet au lecteur de retrouver aussi bien les sources anciennes citées – en fait, les sources littéraires – que les sources juridiques et papyrologiques ; on peut regretter l'absence d'un index épigraphique, pourtant très utile pour retrouver par exemple les *ignoti*. Des *indices* onomastiques antique et moderne, un index des divinités et personnages mythologiques, et un index géographique concluent le volume.

Jean-Louis Ferrary évoque dans ses conclusions les apports de cette rencontre et les possibilités de renouvellement de la réflexion, élargie au monde romain dans son ensemble. On peut mentionner en particulier l'intérêt suscité par la place des femmes et leur rôle dans les élites locales, mais aussi, et surtout, les problèmes liés au vocabulaire employé pour désigner ce groupe : au fil des réunions, le terme de « bourgeoisie » a été abandonné pour laisser la place à celui d'« élites » ; mais, si ce dernier ne correspond pas encore totalement à la réalité qui se construit au fil des réunions scientifiques, il permet néanmoins de désigner un groupe que nous n'avons pas encore fini d'étudier.

Sabine LEFEBVRE.

Rudolf Schieffer (éd.), *Die Streitschriften Hinkmars von Reims und Hinkmars von Laon, 869-871*, Hanovre, Hahnsche Buchhandlung (*Monumenta Germaniae Historica, Concilia*, t. IV, suppl. II), 2003, xv-583 p.

La controverse entre l'archevêque de Reims Hincmar et son neveu et homonyme l'évêque de Laon est bien connue ; il faudrait, d'ailleurs, plutôt parler d'une discorde entre Hincmar le Jeune et Charles le Chauve, car, accusé de parjure et de félonie par celui-ci, celui-là a été jugé par les évêques en procès canonique sur plainte royale. Seulement, l'oncle étant le métropolitain, pour ne pas paraître favoriser le neveu il a durement traité l'évêque suffragant. Au cœur de ce dossier, en effet, il y a la conception de l'autorité de l'archevêque dans sa province. Il faut se rappeler que la fonction était encore relativement nouvelle – ou, plus exactement, renouvelée –, grâce à la réforme de l'Église engagée par les rois carolingiens. A Reims, Hincmar n'était que le quatrième titulaire de cette dignité – dont le premier fut Tilpin, le Turpin de la *Chanson de Roland* – et la thèse de Jean Devisse a bien montré à quel point ce prélat a donné les fondements canoniques et une jurisprudence à l'autorité métropolitaine, pour des siècles. Seulement les fondements canoniques pouvaient apparaître flous quand, pour contrer cette juridiction récente, furent produites des fausses décrétales favorables aux évêques diocésains et à leur possibilité d'en appeler directement à Rome. Alors s'opposa un prétendu droit nouveau au droit ancien des conciles. Piqué au vif, Hincmar, travailleur acharné, ne contestait pas l'authenticité de ces décrétales – on ne le fit qu'au XVI^e siècle – mais les relativisa en les considérant comme des décisions particulières, voire conjoncturelles, non opposables aux « saints conciles que nous devons à jamais recevoir, maintenir, suivre et sauvegarder », comme l'a écrit Gerbert. Ce qui fait le grand intérêt de ce dossier, en effet, c'est sa réception et sa postérité. À Reims même il a été ressorti par Gerbert, mis en difficulté en 991 par la déposition, pour trahison, de son prédécesseur l'archevêque Arnoul lors d'un concile présidé par Hugues Capet, sans l'aval explicite de Rome. Manassès I^{er}, dans les années 1075, devait y puiser des munitions pour contester le pouvoir des légats pontificaux sur les métropolitains. On en retrouve des échos chez Bernard d'Hildesheim, Yves de Chartres ou Nicolas de Cues. Le morceau de bravoure et le cœur de cet ouvrage, qui en donne une édition exemplaire (p. 130-361), sont le Traité en 55 chapitres d'Hincmar, riche d'un millier de citations, sans compter celles de l'Écriture. L'archevêque a fait feu de tout bois, collections canoniques, décrétales (au besoin, il a écrit un privilège envoyé à saint Remi par le pape Hormisdas), droit civil, sources théologiques, historiques, grammaticales et littéraires. R. Schieffer a fait un impressionnant tour des sources dans sa présentation, que complète une table des citations en fin de volume. Hincmar est allé jusqu'au recours à l'hagiographie. La thèse de Marie-Céline Isaïa, soutenue à Nanterre en novembre 2004, a montré que dans la *Vita Remigii* il a prêté au prélat un neveu improbable car inconnu au bataillon des bénéficiaires de son testament, le premier évêque de Laon Gènebaud, pour mettre en scène la correction canonique infligée par l'oncle à un suffragant défaillant ! Jean Devisse a écrit que « ce traité de 870 est certainement l'un des plus ennuyeux qu'ait composé Hincmar ». Certes, on ne lira pas ces pages en latin annotées en allemand pour se distraire, mais bien des chercheurs y feront leur miel et ne seront pas indifférents à l'habileté rhétorique et procédurière des protagonistes. L'intérêt de l'édition de R. Schieffer est d'encadrer ce texte des matériaux préparés pour sa défense par Hincmar de Laon, et eux, incomplètement connus. Entre février 868 et fin 869,

l'évêque a rassemblé une première collection, surtout à partir du pseudo-Isidore, pour replacer les suffragants face au métropolitain et au siège apostolique (p. 7-55). En novembre 869 il a improvisé ou, plutôt, résumé une collection destinée à combattre l'arbitraire des archevêques ; il nomme ce mémoire *Pittaciolus* (diminutif de *pītacium* – notice, liste, source –, p. 65-87). Après la réfutation qu'est le *Traité* en 55 chapitres, Hincmar de Laon a récidivé en 871 avec une *rotula proluxa* (p. 366-408) qui n'est pas vraiment une discussion (faite de temps... et de compétence) et une petite collection tirée de lettres des pontifes romains (p. 411-419). Cette présentation chronologique et l'impeccable érudition de l'éditeur font de ce volume une importante contribution à l'histoire du droit canonique et un bel instrument de travail servi, outre l'index des sources déjà signalé, par un index des noms et surtout un index des mots et des matières de près de 130 pages. C'est un complément précieux aux actes des synodes francs des années 860-874 publiés par W. Hartmann en 1998, dans l'attente des lettres d'Hincmar de 869 à 882. R. Schieffer annonce ce travail qui fera suite à une première livraison (845-868) donnée au MGH par E. Perels en 1939... Tout vient à point à qui sait attendre.

Patrick DEMOUY.

Eduard Hlawitschka, *Konradiner-Genealogie, unstatthafte Verwandtenehen und spätottonisch-frühsalische Thronbesetzungspraxis. Ein Rückblick auf 25 Jahre Forschungsdisput*, Hannover, Hahnsche Buchhandlung (MGH Studien und Texte, 32), 2003, xx-220 p.

L'ouvrage de M. Hlawitschka, comme le suggère son titre, que l'on pourrait traduire par : « La généalogie des Conradiens, les mariages prohibés pour parenté et la pratique de dévolution du trône à la fin de l'époque ottonienne et sous les premiers Saliens. Rétrospective sur vingt-cinq années de controverse scientifique », ne présente pas une nouvelle recherche, mais plutôt une mise au point historiographique et critique concernant une importante famille aristocratique germanique, les Conradiens, et ses liens avec le pouvoir. Ce livre s'insère donc dans la droite ligne de la tradition généalogique caractérisant les recherches sur l'aristocratie médiévale en Allemagne, et privilégiant les études familiales approfondies mais ponctuelles élaborées en lien direct avec l'histoire locale. Ici, la famille concernée appartient à la plus haute aristocratie : les Conradiens, dont le nom provient de la fréquence particulièrement élevée du *Leitname* Conrad à l'intérieur du groupe, se sont notamment illustrés, pour l'époque qui nous intéresse, par le biais de deux personnages extrêmement prestigieux, le roi Conrad I^{er} († 918) et le duc Conrad de Souabe (983-997).

Pour bâtir ce bilan historiographique, M. Hlawitschka organise sa réflexion autour de résumés plus ou moins développés portant sur les principaux thèmes débattus lors de ce qu'il appelle à juste titre « controverse », en raison des polémiques assez virulentes nées de la volonté de plusieurs historiens d'opinions opposées d'établir une généalogie définitive et fiable de cette famille. Le débat risque pour cela de ne jamais être clos, en raison des incertitudes qui pèsent toujours sur ce domaine à si haute époque, et en l'absence générale de généalogies au sens strict, c'est-à-dire dressées à la gloire des nobles à l'époque même dont il est question (voir M. Aurell, « La parenté en l'an mil », *Cahiers de civilisation médiévale*, n° 43, 2000, p. 127-128, et L. Génicot, *Les généalogies. Typologie des sources du Moyen Âge occi-*

dental, n° 15, Turnhout, Brepols, 1975). Les généalogies conservées ont été réalisées bien plus tardivement, par exemple la *Genealogia Welforum* vers 1165, ce qui induit des risques de reconstruction et d'erreurs plus ou moins volontaires.

L'auteur, un des participants les plus actifs à cette controverse (on lui doit entre autres, sur le sujet : « Wer waren Kuno und Richlind von Öhningen ? Kritische Überlegungen zu einem Identifizierungsvorschlag », dans *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, n° 128, 1980, p. 1-49 ; *Untersuchungen zu den Thronwechseln der ersten Hälfte des 11. Jahrhunderts und zur Adelsgeschichte Süddeutschlands. Zugleich klärende Forschungen um « Kuno von Öhningen »*, Sigmaringen, 1987 ; « Der Thronwechsel des Jahres 1002 und die Konradiner. Eine Auseinandersetzung mit zwei Arbeiten von Armin Wolf und Donald C. Jackman », dans *Zeitschrift des Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte GA*, n° 110, 1993, p. 149-248), propose d'ailleurs sa propre version (p. 16-17). À ce niveau de l'aristocratie, la recherche rencontre logiquement en chemin le problème des mariages consanguins prohibés et les règles d'accession au trône, notamment en raison de la compétition entre Henri de Bavière, futur Henri II, et le Conradien Heremann II de Souabe en 1002 (sur ce sujet, voir particulièrement P. Corbet, *Autour de Burchard de Worms. L'Église allemande et les interdits de parenté (IX-XII siècle)*, Frankfurt am Main, Sonderhefte de *Ius Commune*, Studien zur Europäischen Rechtsgeschichte, 142, Vittorio Klostermann, 2001. Néanmoins, on pourrait reprocher à M. Hlawitschka, qui pourtant s'appuie sur les travaux plus modérés et plus nuancés de M. Corbet sur ce sujet, de vouloir rendre trop systématique la fermeté de l'Église et d'Henri II à l'égard des mariages consanguins, comme s'il était absolument impossible de passer à travers les mailles du filet, même si les sources ne permettent pas de douter de l'attachement royal à ces règles canoniques comme le font A. Wolf et D. C. Jackman afin de soutenir la « Richlind These »). M. Hlawitschka examine donc tour à tour et chronologiquement les arguments de ses opposants dans leurs principales productions, particulièrement ceux d'Armin Wolf (notamment ses articles « Wer war Kuno "von Öhningen" ? », dans *Deutsches Archiv*, n° 36, 1980, p. 25-83, et « *Quasi hereditatem inter filios. Zur Kontroverse über das Königswahlrecht im Jahre 1002 und die Genealogie der Konradiner* », dans *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte GA*, n° 112, 1995, p. 64-157) et de Donald C. Jackman (*The Konradiner. A Study in Genealogical Methodology*, Frankfurt am Main, Sonderhefte de *Ius Commune*, 47, 1990 ; « Das Eherecht und der frühdeutsche Adel », dans *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte GA*, n° 112, 1995, p. 158-201 ; *Criticism and Critique. Sidelights on the Konradiner*, Oxford, Prosopographica et Genealogia 1, 1997) et les confronte aux siens, globalement soutenus par Christian Settapani et Jean-Pierre Poly (« Les Conradins : un débat toujours ouvert », *Francia*, n° 23/1, 1996, p. 135-166, auquel il consacre le chapitre 6 de son ouvrage) afin de réfuter les idées qui contrediraient sa propre thèse si elles étaient avérées, et donc, bien entendu, de montrer que c'est lui finalement qui est dans le vrai ! Parfois, il accompagne ses critiques d'une démonstration précise de sa vision des choses. Et c'est là la principale limite de cet ouvrage au demeurant très complet, très renseigné et très riche, dont la publication dans la prestigieuse collection des « MGH Studien und Texte » est déjà un gage de qualité. Ce ton polémique, révélateur des tensions très fortes engendrées par ces questions dans la recherche allemande et anglo-saxonne surtout, donne parfois à l'ouvrage une dimension de règlement de comptes personnel qui peut surprendre le lecteur français. D'autant que les débats portent généralement sur des « détails » généalogiques assez pointus mais qui, dans la construction des relations de parenté, finissent par induire de nombreuses variantes.

Parmi les points abordés, certains le sont à de nombreuses reprises et se placent ainsi au cœur de la controverse. Ce sont particulièrement :

— Le problème de la filiation de Conrad de Souabe, que tout le monde s'accorde néanmoins à identifier à « Cuno de Öhningen » : est-il le fils d'Udo comte de Wetterau († 949) comme le pense M. Hlawitschka, ou d'un duc Conrad I^{er} d'Alsace selon M. Jackman qui s'appuie pour étayer son idée sur une interprétation originale mais peu convaincante d'un passage du *Continuator Reginonis*, année 949 : le comte Udo de Rheingau et Wetterau partage ses charges « *quasi hereditatem inter filios* », ce qu'il comprend non « comme un patrimoine entre ses fils », mais « comme un patrimoine entre *des* fils », ce qui sous-entend que ses héritiers, dont Conrad de Souabe, ne sont pas ses enfants mais de simples parents.

— La question de l'identité de l'épouse de ce même Conrad que les sources ne mentionnent pas directement : est-ce Richlind, *filia* très improbable ou, plutôt, petite-fille d'Otton le Grand (en tant que fille de son fils Liudolf), donc une Ottonienne, comme l'avancent MM. Wolf et Jackman, suivant les indications de l'*Historia* et de la *Genealogia Welforum* (XII^e siècle), ou plutôt Judith/Jutta qui d'après M. Hlawitschka serait une descendante de Wendilgard, *neptis* du roi Henri I^{er} ?

Cette interrogation se trouve vraiment au centre de cette étude, car elle est directement liée à celle des prétentions au trône du duc Heremann II de Souabe, fils de Conrad, en 1002, à la mort du dernier « Ottonien direct », Otton III. En effet, si l'on accepte la thèse de M. Wolf reprise par M. Jackman, Heremann II avait en 1002 des ambitions vigoureusement soutenues par les droits du sang, en tant que petit-fils ou arrière-petit-fils d'Otton I^{er}. M. Hlawitschka repousse cette « Richlind These » pour plusieurs raisons fortes parmi lesquelles :

1 / Cette thèse s'appuie sur des sources tardives et donc peu fiables sur les questions généalogiques. Elle a pour corollaire des mariages consanguins prohibés à des degrés inadmissibles (Conrad de Souabe et Richlind en 2:3, Heremann II et son épouse Gerberge de Bourgogne en 3:3 et 3:4) mais dont aucune source ne mentionne la poursuite par Henri II pourtant très actif sur le sujet. Par exemple au synode de Thionville, en 1003, il attaque le mariage d'Otton de Carinthie et de Mathilde de Souabe, parents en 4:3 ou 4:4 (voir la *Vita Adalberonis episcopi Mettensis*, c. 16 ; Thietmar de Mersebourg, *Chronique*, IV, 28, se fait lui aussi l'écho de la rigueur du roi dans ce domaine).

2 / Aucune source ne mentionne l'existence d'un troisième enfant de Liudolf et Ida de Souabe que serait Richlind, et l'expression « *proles gemina* » employée par Hrotsvitha de Gandersheim pour caractériser leur progéniture fait très sûrement seulement allusion à deux enfants par ailleurs bien connus, Otton et Mathilde.

3 / Si Heremann II était fils de cette Richlind, il aurait été le plus proche parent du défunt Otton III (en 3:2, alors que le futur Henri II l'aurait été en 3:3), ce que démentent les sources qui qualifient ainsi Henri de Bavière (par exemple, les *Gesta episcoporum Cameracensium*, I, c. 114 : Henri II comme « *defuncti imperatoris proxime consanguineus* »), mais aussi les faits historiques, puisque c'est Henri qui l'emporte en 1002.

L'étude de ces deux aspects principaux donne l'occasion de revenir sur d'autres points plus secondaires, et notamment de discuter l'interprétation à faire de certaines sources ; on a déjà évoqué à ce sujet les deux passages les plus problématiques : la « *proles gemina* » de Hrotsvitha de Gandersheim ou le « *quasi hereditatem inter filios* » chez le Continuateur de Reginon, a. 949.

Les arguments de M. Hlawitschka, appuyés sur une érudition impressionnante et sur une maîtrise remarquable des différents types de sources disponibles (sources narratives, diplômes, entrées commémoratives particulièrement), sont le plus sou-

vent très convaincants et mettent bien en lumière les limites nombreuses de la « Richlind These » et de ses avatars, qui semblent réfutés définitivement. On sort donc de la lecture de cet ouvrage persuadé que la conception « traditionnelle » de la généalogie des Conradiens, même si elle se fonde, en partie, sur des hypothèses invérifiables, répond mieux au contenu de la documentation et qu'elle sort renforcée de cette confrontation.

L'ouvrage de M. Hlawitschka permet ainsi d'acquérir un regard synthétique sur ces questions, et d'aborder les apports de la bibliographie la plus récente, sans pour autant mettre un point final aux discussions. En effet, l'auteur, bien que fermement convaincu par la valeur de ses propres conclusions, appelle à un approfondissement de ces recherches, notamment en ce qui concerne l'étude des critères de la dévolution du trône. Il nous démontre ainsi que les recherches généalogiques, loin d'être un but en soi, doivent avant tout être envisagées comme le socle nécessaire à l'étude de l'aristocratie médiévale dans ses structures familiales et ses liens avec le pouvoir.

Laurence LELEU.

Dominique Barthélemy, *Chevaliers et miracles. La violence et le sacré dans la société féodale*, Paris, Armand Colin, 2004, 296 p.

De l'argument qui ouvre ce livre, je retiens deux phrases : « [Je m']efforce, à l'aide des suggestions de l'anthropologie, de mieux analyser la violence médiévale avec ses codes et ses limites », et « Plusieurs des chapitres de ce livre reprennent et adaptent des articles scientifiques publiés ou en instance de l'être », car ces deux phrases nous guident pour suivre le cheminement de notre collègue. Après le temps des mentalités illustré par Georges Duby entre autres, voici venu de façon dominante (et non plus passagère) celui de l'anthropologie, et l'on sait que les sources seront lues, relues, méditées, reprises, non pas paraphrasées mais récrits, élargies, éclairées, comparées. Et D. Barthélemy veut le faire tout de suite et plutôt deux fois qu'une puisque un ou deux articles sont repris sans avoir été déjà donnés au public. Cela signifie que la pensée ne se satisfait plus de ses premières trouvailles, mais qu'elle se ranime sans cesse, revient sur ce qu'elle a dit une fois et le formule de nouveau en l'enrichissant. Comme le style de notre auteur est rapide, vigoureux, presque plus oral qu'écrit (ce qui n'est pas sans danger¹), on ne parvient pas toujours à suivre bien sa démonstration. Retenons le sous-titre plus que le titre (accrocheur) ; il s'agit bien de voir agir la violence – ce sont les chevaliers – et le sacré – ce sont les clercs, les moines, et les miracles. Chaque chapitre nous jette dans les sources des X^e et XI^e siècles : Flodoard et Richer de Reims, les miracles de Sainte-Foy de Conques, ceux de saint Benoît (avec Adrevald et Raoul Tortaire), la Vie de saint Arnoul de Soissons, puis deux développements annexes sur les ordalies et sur le roi Louis VI.

Quelques idées anciennes reviennent, de plus nouvelles s'incrument. Est-il encore besoin de rompre une lance contre les mutationnistes de l'an mil ? L'affaire me paraît désormais jouée et claire. « L'an mil » était une expression commode pour désigner une époque, celle des X^e et XI^e siècles, non pas pour fixer une année précise, et je sais, pour en avoir fait maintes fois la constatation, que durant un à

1. Faut-il aller jusqu'à certaines facilités ? « une belle baraka » (p. 39), « la fauche » (p. 119) ? Le jeu de mots sur la foire était un peu facile (p. 215).

deux siècles (950-1050 ou 900-1100) les choses ont partout changé et dans tous les domaines, et l'on parle donc justement de changements, de ruptures, d'ajustements ; oublions ce méchant terme de « mutation » et cette fâcheuse et stérile polémique. Nous sommes là à un tournant de l'histoire, de ces tournants qu'on rencontre à chaque siècle. Mais voilà une autre idée-force. Dans une *Nouvelle histoire de France*, déjà ancienne, D. Barthélemy avait écrit le troisième volume et parlait d'ordre seigneurial pour rejeter l'anarchie féodale². Ce n'était pas un défi mais une simple constatation : entre les temps carolingiens et les Capétiens de Philippe Auguste le pouvoir a appartenu aux seigneurs, qui ont gouverné à leur guise, suivant des principes et des systèmes qu'il nous revient d'éclairer. Foin donc de l'anarchie féodale chère aux historiens du XIX^e siècle. Comment garder l'idée en rejetant le concept ? Grâce à la faïde, « vengeance codée et limitée » (p. 11), *vindicta parentum quod faidam dicimus* selon Réginon de Prüm. Ainsi, il existe un mot pratique, transmis par les barbares pour désigner un règlement de comptes qui ne fait pas intervenir le pouvoir public ; c'est bien ainsi que l'on pratiquait souvent aux temps féodaux. Mais ce dernier mot nous renvoie à la vassalité et au fief (*feodum*, féodalité), ce qui est différent. D. Barthélemy prend donc appui sur *faïde* pour parler de *société faïdale* et de *faïdalité*, ce qui cache et révèle en même temps le vieux vocabulaire ; c'est un jeu commode avec les mots.

Personne n'a traduit les notices de Marmoutier que D. B. connaît si bien, et donc trop de spécialistes ignorent la richesse de ces textes, où l'on voit crûment, mieux que n'importe où, l'affrontement des laïcs et des religieux, des chevaliers peureux devant la mort, des moines cupides et parfois brutaux. Il est donc bon de s'interroger sur la violence des chevaliers, et il est bien vu de parler de connivence entre chevaliers et moines plutôt que de concurrence (p. 5). Ne comprend pas qui veut les textes en latin médiéval ; certains auteurs ont un style difficile, comme notre utilisateur le dit. Il prend alors soin de nous confier plusieurs longs textes traduits quand il n'en existe pas de traduction totale. Mais combien possèdent dans leur bibliothèque la publication du *Livre des miracles de sainte Foy* (Sélestat, 1995) ? Il n'était pas interdit d'en reproduire des paragraphes, voire des chapitres, pour accompagner le lecteur, comme cela est fait pour la Vie d'Arnoul, dont on nous donne d'excellents extraits.

Mais, puisqu'on a évoqué les notices en forme diplomatique et la foi qu'on peut leur accorder, puis les œuvres composites, pourquoi ne pas s'interroger sur la valeur respective des différentes sources utilisées ici ? Leurs auteurs sont des écrivains qui songent plus à l'œuvre littéraire qu'ils composent (style, syntaxe, images, symboles, etc.) qu'aux affaires qu'ils exposent. Peut-on comparer Flodoard de Reims et ses châteaux avec Bernard d'Angers³ et sainte Foy ? Quelles étaient leurs sources, leurs archives ? Que voulaient-ils démontrer ? Flodoard juge peu, Bernard d'Angers donne sans cesse à juger. Qui croire ? L'histoire, marquée au coin de l'anthropologie, se fait récit, commentaire, hypothèse, rêve. Ce ne sont plus les chevaliers qui sont devant nous, mais des clercs ou des moines bavards, crédibles ou crédules. Je comprends assez bien comment Flodoard et Richer ont composé leurs récits assis sur des dates, mais sous quelle forme ont été conservés les miracles de sainte Foy et de saint Benoît ? Où ces auteurs sont-ils allés chercher leurs *exempla*, les incidents, les assauts, les repentirs ? N'y a-t-il pas parfois pure invention ? Peut-on alors prendre appui sur eux pour réimaginer ces siècles ? Les questions valent d'être posées.

2. *Nouvelle histoire de la France médiévale*, 3. *L'ordre seigneurial, XI-XII siècles*, Paris, Le Seuil, 1990.

3. Cet auteur a été oublié par les auteurs du *Dictionnaire des auteurs grecs et latins de l'Antiquité et du Moyen Âge*.

Que cela ne nous retienne pas de lire D. Barthélemy, car il connaît ses chevaliers de l'intérieur. Aux débuts de sa carrière de chercheur, il s'est aventuré jusqu'au XIII^e siècle finissant (Coucy, Vendômois) et sait que ce ne sont pas les mêmes hommes qu'il étudie à présent « autour de l'an mil ». Dès lors, laissons-nous porter d'une source à l'autre, chez les soldats et les moines, chez les clercs et les paysans. Le livre est formé d'études séparées, de chapitres isolés ; chacun d'eux peut se lire séparément, comme une nouvelle. Mais un recueil d'articles n'est pas un livre ordinaire, même si l'auteur est intervenu ensuite pour introduire des liaisons et supprimer des répétitions. Du coup, la démonstration est moins éclatante, même si demeure la ligne directrice de la faïde. D. Barthélemy ne peut se tenir hors de son récit et ne résiste pas à l'envie de « gronder » ses gens. Arrêtons-nous à l'« intraitable Evergerda » (p. 216-218), dont l'envie de vengeance est plus forte que son respect du saint : est-il de notre rôle de contester la fin du récit, de prendre la défense de la veuve contre l'auteur du texte ? Il y a là un comportement encore plus curieux que la faïde ordinaire. Faut-il alors mettre en cause la lecture qu'en fait D. Barthélemy, autant que les textes qu'il retient ? Ce livre est foisonnant de vie et l'on croit entendre à chaque page son auteur en train de dire sa passion de vive voix. C'est ce qui nous touche en premier. Il faudrait reprendre tout au long les récits qui servent d'appuis à la démonstration de la faïde. Ce livre ne se résume pas, il se lit, se prend et se repose ; il ne dérange pas, il interpelle.

Michel PARISSE.

Sheila Bonde, Clark Maines (dir.), *Saint-Jean-des-Vignes in Soissons. Approaches to its Architecture, Archeology and History*, Turnhout, Brepols, 2003 (Bibliotheca Victorina, XV), 568 p.

Ce volume ambitieux rend compte des résultats d'une vingtaine d'années de recherches sur le site de l'abbaye Saint-Jean-des-Vignes à Soissons.

S. Bonde, C. Maines, E. Boyden et K. Jackson proposent une étude « globale » du monastère prenant en compte son histoire et son fonctionnement au cours de celle-ci. À l'étude classique extrêmement minutieuse – analyse des sources, des structures découvertes en fouilles et préservées en élévation, examen du matériel mis au jour – succède une étude plus novatrice, mais aussi parfois plus spéculative, sur l'organisation de la vie canoniale dans le cadre d'une abbaye continuellement en chantier. Ainsi, l'histoire, l'architecture de l'ensemble des bâtiments monastiques, leur organisation sur le site et le fonctionnement de l'établissement nous sont présentés en cinq parties.

L'étude historique des origines de l'abbaye se fonde sur l'analyse de la chartre de fondation de l'évêque Thibaud de Soissons (vers 1072 - vers 1076) et de sa ratification par le roi Philippe I^{er}, datée de 1076, ainsi que sur l'étude du coutumier de l'abbaye (rédigé avant 1089), de son obituaire, et enfin des *pancartes* de ses propriétés publiées vers 1093-1100, 1110 et 1140.

Selon la chartre de fondation, le monastère fut établi sur le site de la paroisse Saint-Jean-de-Mont (sans doute fondée au VIII^e siècle) après qu'Hugues de Château-Thierry, qui détenait de manière illicite cet établissement religieux, eut décidé de le remettre entre les mains de l'Église. L'acte fut ratifié par Philippe I^{er} en 1076. Cette date marque donc formellement la fondation de l'un des premiers établissements augustiniens du nord de la France après Saint-Denis de Reims (1063-1065). Selon toute vraisemblance, le site fut occupé par les chanoines avant l'acte officiel

de fondation. Un certain nombre d'entre eux était probablement issu du chapitre de la cathédrale voisine, selon un cas de figure attesté à Saint-Denis de Reims, mais l'obituaire n'apporte hélas aucune information précise à ce sujet. Les auteurs montrent ensuite tout l'intérêt de l'étude de documents postérieurs à la charte de fondation pour comprendre les enjeux en cause lors de l'établissement d'un nouveau monastère. Entre 1076 et environ 1100, date de la publication de la première *pancarte* des biens de l'abbaye, c'est tout un processus qui aboutit à l'établissement *de facto* du monastère dans le diocèse. D'abord fondation modeste, il devient une importante congrégation régionale augmentant ses possessions et le nombre de ses protecteurs. L'état des propriétés vers 1110 puis vers 1140 confirme également ce processus d'extension. En outre, il apparaît que le monastère n'était pas le seul lieu de contrôle de ce domaine mais que plusieurs centres secondaires établis à Château-Thierry, Oulchy-le-Château, La Ferté-Milon, Montmirail et La Ferté-Gaucher assuraient une bonne gestion des biens du monastère.

L'abbaye fut fondée sur le site même de l'église paroissiale Saint-Jean-de-Mont, dont des structures ont été mises au jour, et les chanoines assumèrent les fonctions pastorales inhérentes à l'existence d'une paroisse sur le site de l'abbaye. Selon Pierre le Gris (1619), la paroisse Saint-Jean fut transférée au XIII^e siècle dans une construction indépendante de l'abbatiale et devint alors l'église Saint-Jacques. Charles-Antoine de Louen (1710) rapporte que la paroisse reçut ce nouveau vocable dès la fondation de l'abbaye et qu'elle fut transférée au même moment dans une chapelle indépendante élevée « proche de l'église Saint-Jean ». Les fouilles ont révélé que la nef de l'église paroissiale « prémonastique », d'abord occupée en l'état, fut transformée vers 1100-1150 ; prolongée par un transept saillant coiffé d'une tour de croisée et par un chœur composé d'une simple abside, elle répondit d'une façon efficace aux besoins de la communauté religieuse. En ce qui concerne l'adoption du vocable Saint-Jacques, l'examen des sources montre qu'elle doit être mise en relation avec la donation de la tête de saint Jacques, martyr de Perse, que l'évêque Nivelon de Quierzy effectua en 1204 en faveur de l'abbaye.

Au moment de la fondation de l'établissement, les chanoines s'installèrent donc dans l'église paroissiale qu'ils agrandirent ensuite. L'autel paroissial fut alors déplacé, peut-être dans la sacristie située à l'extrémité du bras sud du transept de l'église romane. Lorsque, vers 1215-1220, l'abbé Raoul de Chézy lança les travaux de reconstruction du monastère, la paroisse fut transférée sur un nouveau site à l'intérieur du complexe abbatial. Elle reçut alors le nouveau vocable de Saint-Jacques en l'honneur des reliques récemment entrées en possession de l'abbaye. Lors des fouilles, l'emplacement de cette nouvelle paroisse a été identifié à l'ouest de l'abbatiale gothique, près de la porte de l'enceinte monastique, c'est-à-dire à l'endroit même où Pierre le Gris la situait et où elle apparaît sur le plan de Louis Barbaran levé en 1673.

L'étude particulière de la paroisse Saint-Jacques s'intègre parfaitement à celle de la topographie générale du site dont l'évolution est retracée depuis le troisième quart du XI^e siècle jusqu'au XVII^e siècle. Les fouilles ont montré l'existence d'un ensemble claustral roman, daté entre 1100 et 1150, pour lequel deux hypothèses d'organisations différentes peuvent être proposées. Vers 1215, les travaux de la grande abbaye gothique furent lancés. Le tracé des fondations et celui des conduites d'eau courante montrent que l'organisation d'ensemble du site devait être planifiée avant même que la construction ne commence. Le chantier débuta par le creusement des fondations du chevet, de la façade occidentale de l'abbatiale et du réfectoire des moines. Le canal d'adduction d'eau principal de l'abbaye arrivant du Mont-Sainte-Genève fut établi au même moment. Le cloître roman

n'existait alors déjà plus. Les travaux se poursuivirent ensuite par la construction des parties basses de la façade occidentale de l'abbatiale, par celle du réfectoire situé dans son prolongement et par celle du mur oriental du chœur, entre 1215 et 1230. La décennie 1220-1230 fut consacrée à l'élévation des murs gouttereaux du chœur et du transept de l'abbatiale et à celle d'une partie de la salle capitulaire. À ce stade, la nef romane de l'église était toujours préservée. Entre 1220 et 1275, le chantier fut actif dans les bâtiments monastiques : la salle capitulaire fut terminée ; le dortoir des chanoines, les latrines, le bâtiment des convers, le petit cloître, le parloir de l'abbé, la cuisine furent édifiés. Les travaux se concentrèrent ensuite à nouveau sur la façade occidentale de l'église entre 1275 et 1300. À ce moment, il est certain que l'église Saint-Jacques était construite, puisque son *presbyter curatus* est cité dans un acte daté de 1280. Au cours de la seconde moitié du XIV^e siècle (1350-1400), la nef romane de l'abbatiale fut remplacée par la construction gothique alors même que le cloître était enfin mis en place et que l'abbaye était enfermée dans une vaste enceinte. Les travaux de la façade occidentale se poursuivirent au cours du XV^e siècle et jusqu'au début du XVI^e siècle pour la tour nord. Quelques modifications furent apportées aux bâtiments au cours des XVI^e et XVII^e siècles, mais sans changer la topographie générale du site.

C'est donc dans un chantier de construction continu que les chanoines vécurent durant plus de trois siècles, entre 1215 et 1520, date de l'achèvement de la façade de l'abbatiale, et l'organisation de la vie des religieux s'en trouva forcément affectée. S. Bonde et C. Maines tentent dès lors de comprendre quelle fut la vie des chanoines dans ce contexte, mais leur approche ne peut que rester partielle en l'absence de sources et étant donné la connaissance très lacunaire des constructions romanes. Outre ce souci de comprendre quelle put être la vie des religieux dans un chantier en cours, les archéologues se sont aussi intéressés aux rites qui se déroulaient dans le monastère. Leur présentation reprend avec plus de précisions et de nouvelles données des thèmes déjà évoqués dans de précédentes publications (notamment S. Bonde, E. Boyden, C. Maines, « Centrality and community : Liturgy and gothic chapter room design at the Augustinian Abbey of Saint-Jean-des-Vignes, Soissons », dans *Gesta*, 29, 1990, p. 189-213, et S. Bonde, C. Maines, « La fouille de la salle capitulaire de l'ancienne abbaye augustinienne de Saint-Jean-des-Vignes, Soissons », dans *Revue archéologique de Picardie*, n° 3-4, 1994, p. 77-114).

L'ouvrage est enrichi d'intéressantes annexes. Les sources, dont certaines sont inédites (notamment le coutumier), sont éditées avec leur traduction. Un catalogue d'une vingtaine de monastères établis dans le diocèse de Soissons entre 1150 et 1200 est dressé, l'histoire de chaque établissement étant brièvement résumée. Les illustrations – plans, dessins et photographies – sont assez nombreuses, on peut toutefois regretter l'absence de relevés venant éclairer les analyses archéologiques parfois ardues, mais les contraintes éditoriales interdisaient de toute évidence leur publication.

En tout état de cause, ce volume constitue une contribution majeure à la connaissance du monde monastique en s'intéressant à l'ensemble d'un site dans sa continuité historique. Cela est d'autant plus remarquable que les études de ce type sont extrêmement rares ; rappelons néanmoins la parution récente d'une synthèse sur l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre dans laquelle une même approche globale de l'ensemble du site à travers son histoire est faite, approches fonctionnelle et rituelle exceptées (Ch. Sapin (dir.), *Archéologie et architecture d'un site monastique, V-XX^e siècle. Dix ans de recherches à l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre*, Paris-Auxerre, CTHS-CEM, 2000).

Isabelle ISNARD.

Cartulaire de la cathédrale de Dax, Liber Rubeus (XI^e-XII^e siècles), texte édité, traduit et annoté par Georges Pon et Jean Cabanot, Dax, Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, 2004, 589 p. (CEHAG, 5, rue du Palais, 40100 Dax ; 30 €).

L'Église et la société dans le diocèse de Dax aux XI^e et XII^e siècles, Journée d'études sur le *Livre rouge* de la cathédrale de Dax, textes réunis et édités par Jean Cabanot et Jean-Bernard Marquette, Dax, Les Amis des églises anciennes des Landes - Comité d'études sur l'histoire et l'art de la Gascogne, 2004, 189 p. (même adresse ; 25 €).

Pour la communauté des médiévistes, la découverte d'un cartulaire est un événement rare et important, d'autant plus comme c'est le cas ici quand il éclaire une région, la Gascogne, fort pauvre en sources des XI^e et XII^e siècles. Le *Liber rubeus* de la cathédrale de Dax n'était pas à proprement parler inconnu – il avait été cité et utilisé par de nombreux érudits d'époque moderne –, mais il avait été subtilisé au cours du XIX^e siècle et considéré depuis comme perdu ; il vient d'être restitué par la famille qui l'avait précieusement conservé. On s'en doute, l'apport est exceptionnel : il comprend 178 actes, parfaitement mis en valeur par une remarquable édition due à Georges Pon et Jean Cabanot, qui ont de plus eu le courage de proposer une traduction en regard de l'édition des textes, ce qui rend le contenu accessible aux historiens mais aussi plus largement à un grand public cultivé et aux amateurs d'histoire locale. L'édition est accompagnée de la publication des communications d'une journée d'études qui eut lieu à Dax le 1^{er} mai 2003 : six articles mettent l'accent sur la qualité et sur la nouveauté des informations à trouver dans le cartulaire.

Le *Livre rouge* doit son nom plus certainement à ses rubriques (grandes initiales et titres en rouge, qui constituent la seule ornementation) qu'à la couleur de sa reliure. Il fut compilé à la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle, par une seule main, seuls deux actes étant des ajouts postérieurs (datés de 1227 et 1260). Il s'agit du cartulaire de la cathédrale, *Sancta Maria Aquensis*, concernant à la fois l'évêque et le chapitre, la mense épiscopale et la mense canoniale. Cette église avait produit au moins un autre cartulaire, le *Liber memorialis* ou *Liber privilegiorum*, qui est, pour l'instant, encore manquant : on n'en connaît que des extraits, il est donc impossible de décrire le rapport existant entre ces deux compilations médiévales.

Dans le *Liber rubeus*, peu d'actes sont en forme de charte, la plupart se présentent comme des notices, voire de simples analyses, parfois très succinctes. Plus de la moitié ne comprend aucun élément de datation (phénomène qui semble assez général en Gascogne : voir les cartulaires de Saint-Jean de Sorde ou de Bayonne – le *Liber Aureus* qui vient fort opportunément d'être réédité [*Liber Aureus du chapitre cathédral de Bayonne*, Colette Moron (éd.), Paris, 2001]) ; mais quelques textes révèlent une parfaite maîtrise des arcanes du comput. Pour les 78 actes qui peuvent être rapportés à une fourchette chronologique, 25 sont des années 1050-1100, 31 de la première moitié du XII^e siècle, 22 de la seconde moitié : les archives ne commencent qu'à la refondation de la cathédrale *intra-muros* (vers 1050) et à la fondation du chapitre.

La langue utilisée est le latin, un latin très correct seulement émaillé de quelques vocables vernaculaires (gascons, le basque n'apparaissant que dans des topo-

nymes). Il témoigne d'un bon niveau culturel au sein du chapitre, ce que l'existence d'un écolâtre vient confirmer. La composition d'ensemble est assez classique, rappelant celle de nombreux cartulaires ecclésiastiques méridionaux : le cartulaire s'ouvre sur une section des autorités (actes fondateurs, émanés des autorités publiques : duc d'Aquitaine, vicomte de Dax, vicomte de Maremne ; actes 1 à 18), puis offre une série de donations, d'achats, d'acquisitions diverses classée géographiquement (actes 20 à 138), suivie par des règlements de conflits (actes 139 à 152), enfin une dernière partie est consacrée à l'administration du diocèse (listes de morts-gages, de cens ou de tenanciers) et à la gestion du chapitre (actes 153 à 176).

Le second volume, qui rassemble les contributions présentées lors de la journée d'études, met fortement en valeur les apports historiques qu'offrent ces sources nouvelles. Tout d'abord, l'intervention de Georges Pon résume en quelques pages sa longue introduction à l'édition du cartulaire. Ensuite, Fabrice Ryckebusch analyse le fonctionnement d'un chapitre méridional jusque-là mal connu, qui présente des particularités remarquables. À côté de chanoines clercs, réguliers, s'y dévoilent des chanoines laïcs qui se situent à l'intersection entre le monde canonial et celui des séculiers. Les clercs, au nombre de dix, peuplent un quartier canonial, autour de la nouvelle cathédrale, espace clos avec des bâtiments spécifiques induisant une vie commune (cloître, réfectoire, salle capitulaire ; mais absence de dortoir, chaque chanoine ayant sa maison individuelle dans la clôture), et ce, jusqu'au XIII^e siècle. Mais l'on rencontre aussi des laïcs disposant de prébendes (non liées à l'office), et ayant accès au réfectoire, ou peut-être à une table séparée. Avant le XIII^e siècle, toute topographie du milieu des chanoines est impossible : seuls les dignitaires émergent vraiment. À la tête des « Seigneurs de Sainte-Marie », se trouvent à l'origine un abbé ou un prévôt, puis l'archidiacre de Dax ; à ses côtés, un sacriste ou trésorier, un écolâtre, un ouvrier, un procureur ou cellérier. Les chanoines laïcs sont difficiles à saisir et à définir : il s'agit d'hommes (et, à une reprise, d'une femme) qui donnent des biens au chapitre et emploient à leur propos l'expression *se canonicare*. Le cas de l'un d'eux, qui annonce son départ pour Salerne (pour se faire soigner de la lèpre), montre à l'évidence qu'il ne peut être considéré comme un chanoine traditionnel. Leur situation semble se rapprocher de celle des « conchanoines » des chapitres espagnols, révélant une institution transpyrénéenne que l'on retrouve à Toulouse, à Auch, à Huesca ou à Saragosse.

Frédéric Boutouille consacre sa communication à l'analyse de l'un des textes exceptionnels révélés par la redécouverte du cartulaire : les statuts d'une assemblée de Paix et Trêve, qui eut peut-être lieu à Mimizan (Landes) vers 1148-1149 (pour la datation de cet acte non daté, voir p. 62-67). En Gascogne, on ne connaissait en effet que quelques rares allusions à la paix : le serment de Saint-Jean de Diusse (Pyrénées-Atlantiques) en 1104 ou le statut de l'archevêque d'Auch vers 1140-1160. Le nouveau texte est fort complet et livre des informations capitales sur la société et les pouvoirs : dispositions héritées des premières paix de Dieu (protection des personnes inermes, des lieux consacrés, des moulins et des routes et de certains biens, comme le bétail), et institution d'une trêve (sans précision temporelle), mais aussi levée d'un impôt de paix appelé *confraternitas*, contribution forcée payée tous les ans en conques de froment avec pour assiette le train d'attelage, et constitution de milices de paix appelées *communiaie* (comme on en connaît dans de nombreux diocèses méridionaux : Auch, Toulouse, Comminges, Quercy, Agenais, Gévaudan, Velay). La répartition du profit qui est issu de la taxe n'est précisée que pour le diocèse de Bordeaux : 3/7^e aux Hospitaliers, 3/7^e aux Templiers, 1/7^e à la fabrique, pour la construction de la cathédrale Saint-André

de Bordeaux. Les frères des deux ordres militaires avaient aussi pour mission de bénir les bœufs et de les marquer d'un signe de croix, contre un denier par paire.

La contribution de Benoît Cursente se situe sur un mode résolument problématique, présentant un inventaire des difficultés et chausse-trappes et des pistes de recherches qu'offre le *Livre rouge* sur la société des laïcs. Il rappelle que, comme tout cartulaire, celui-ci n'est qu'une compilation, choix orienté de textes pour servir la mémoire du chapitre ; il est la pièce maîtresse de la constitution et de l'organisation d'une seigneurie collective (fondée sur des droits issus à la fois de la propriété du sol et de la puissance publique : ports, moulins, péages, marchés...). Les laïcs n'y apparaissent donc qu'au travers de leurs contacts avec le monde des chanoines, seigneurs effectuant des donations ou en contestant d'autres, paysans tributaires, hommes se donnant ou s'assurant d'une sépulture dans le cloître... Mais chanoines et laïcs participent « d'une vaste économie d'échanges [qui] unit le siècle et la sphère céleste » (p. 77). Les familles dominantes tenaient à « intégrer un membre de leur parenté dans le giron de cette institution qui les enracinait dans le groupe des puissants, tout en les plaçant en position privilégiée dans l'économie du salut ». L'unité sociale et idéologique de cette société chrétienne est manifeste, non sans tension entre les intérêts canoniaux et la défense de l'institution ecclésiale, d'une part, et l'attachement des individus à leur lignage et au groupe seigneurial, d'autre part. Cette mise au point liminaire étant faite, Benoît Cursente énumère les domaines dans lesquels les apports du cartulaire sont déterminants pour le renouvellement de l'étude de la société landaise et gasconne : l'anthroponymie, dans la lignée des recherches du groupe d'Azay-le-Ferron (auquel l'auteur a participé, sans, bien entendu, prendre en compte ces nouvelles données) ; l'identification des familles seigneuriales ; la structuration de la société laïque (une taxinomie originale, un lexique propre, avec notamment l'abondance des *pagès*, qui invitent à la poursuite des recherches sur la question de la dépendance) ; l'histoire de la terre et des hommes (la croissance agraire et urbaine, les villages neufs, mais aussi le rapport à la terre et l'étonnante polysémie du *casal*). Dans toutes ces matières, et d'autres, le cartulaire devrait apporter autant de réponses que de nouvelles questions.

La longue mise au point de Jean-Bernard Marquette s'attache ensuite à décrire la géographie ecclésiastique du diocèse de Dax, à partir d'un autre texte exceptionnel découvert – une liste des paroisses qui peut être datée du dernier tiers du XII^e siècle –, complété par toutes les attestations de possessions du chapitre disséminées dans le cartulaire. Le siège de Dax fut restauré vers le milieu du XI^e siècle, à la suite de la dislocation du grand évêché de Gascogne (en même temps que les sièges d'Aire, de Lescar et d'Oloron ; peu après, eut lieu une division du diocèse de Dax et la création de celui de Labourd-Bayonne). Des conflits de limites ont inévitablement surgi, dès la seconde moitié du XI^e siècle, essentiellement avec Bazas au nord et Oloron au sud-est (qui récupéra la Soule et les pays de Garenx et Reveset). La liste des églises est capitale pour l'histoire de l'occupation du sol et du réseau paroissial (300 églises citées ; nombreuses sont celles qui trouvent ici leur première, voire leur seule mention), mais elle offre aussi un aperçu intéressant sur la perception de l'espace : la liste est organisée en un certain nombre d'itinéraires (21) qui quadrillent toute l'étendue diocésaine et qui s'ordonnent à partir de l'Adour. Le cartulaire nous informe aussi de la création de quatre archidiaconés au début du XII^e siècle, qui fonctionnent de façon originale : chaque archidiacre percevait les revenus de sa propre entité (amendes banales, revenus des plaids, droits de gîte, domaines...), mais gère les quatre circonscriptions pendant trois mois de l'année. L'analyse de la liste des églises ouvre à des recherches sur leur statut (paroissiales, décimaires, chapelles annexes), sur la densité de

leur répartition (avec deux remarquables cartes hors texte), sur leurs dédicaces, ainsi que sur l'évolution du réseau jusqu'au XVIII^e siècle.

Pour finir, Jean-Baptiste Orpustan propose une analyse de l'onomastique basque présente dans le *Livre rouge*. Le diocèse de Dax, avant la division d'avec Bayonne, incluait en effet une très grande partie des terres de langue basque (Soule, Basse-Navarre et Labourd en France, et Guipuscoa, Saint-Sébastien, vallées de Bastan et de Lerin). Le territoire restreint qui est éclairé par le cartulaire offre encore de nombreux toponymes basques, dont certains trouvent ici leur première ou leur seule attestation. De plus, hors des zones proprement basques, quelques noms de lieu trouvent leur étymologie dans cette langue. La discussion fort savante, à la fois phonétique et sémantique, ne peut être rapportée ici ; elle se clôt sur quelques aperçus d'anthroponymie.

Gageons que la publication de cette nouvelle source va inciter à de nouvelles recherches, prolongements de ces six communications, et renouveler en grande partie l'histoire de la Gascogne des XI^e-XII^e siècles.

Hélène DÉBAX.

Richard P. Abels et Bernard S. Bachrach (éd.), *The Normans and their Adversaries at War. Essays in Memory of C. Warren Hollister*, Woodbridge, The Boydell Press, 2001, vii-232 p. (ISBN 0-85115-847-1).

Publié dans la série « Warfare in History », ce volume d'essais rassemble 10 contributions en mémoire de C. Warren Hollister, disparu en 1997. L'auteur de *Anglo-Saxon Military Institutions on the Eve of the Norman Conquest* (1962) et de *The Military Organization of Norman England* (1965) fut d'abord un spécialiste des institutions militaires, bien que ce domaine d'études fût loin d'être le seul comme le montrent amplement la bibliographie de ses travaux incluse à fin de l'ouvrage (p. 223-225) et l'imposante biographie qu'il consacra, sur la fin de sa vie, à Henri I^{er} Beauclerc. La préface et la plupart des contributions du volume rappellent les perspectives ouvertes par la recherche de l'historien dès les années 1960. On pouvait craindre l'exercice de style ; il n'en est rien, car l'ouvrage, sur bien des points, les prolonge, nuancant parfois les conclusions de C. Warren Hollister. Il en résulte un livre fort riche, qui conduit le lecteur au travers des « mondes normands » du IX^e au XIII^e siècle. L'Angleterre et la monarchie anglo-normande bénéficient d'un éclairage privilégié mais nullement exclusif, puisque tant la Scandinavie que les espaces confrontés à l'expansion normande (viking d'abord, puis issue de la Normandie) sur le Continent et en Orient sont également explorés. L'ensemble apporte une contribution précieuse à l'histoire militaire de l'Occident, souvent élargie à celle, plus générale, des institutions politiques et sociales, et enrichie par une réflexion méthodologique.

Sur ce dernier point précisément, S. Morillo se livre à une intéressante réflexion sur la terminologie utilisée pour désigner les combattants, appelant du même coup à une relecture des sources. L'exploitation de celles-ci ouvre sur des reconstructions judicieuses à défaut d'être entièrement convaincantes. B. Bachrach démontre que Guillaume le Roux (1087-1100) fut l'un des grands capitaines de son temps, fin stratège et politique, et analyse le plan d'invasion de l'Aquitaine par le roi d'Angleterre, examinant, à partir de différents matériaux, les ressources disponibles et les obstacles qui se présentaient. Partant des *Miracula sancti Germani* d'Aimoin, C. Gillmor met en évidence l'organisation et la logistique des raids

vikings dans la vallée de la Seine au milieu du IX^e siècle en soulignant qu'ils furent habilement préparés. L'auteur apporte des remarques pertinentes sur l'emploi des chevaux par les agresseurs, mais l'hypothèse d'une localisation à Jeufosse pour le camp à partir duquel les assaillants attaquent les monastères de la région parisienne en 858, fondée notamment sur la capacité d'endurance des équidés, laisse plus dubitatif. L'apport d'une approche expérimentale des faits militaires est depuis longtemps établi et ici largement illustré, jusque dans ses limites lorsqu'elles nous projettent plutôt dans l'histoire telle qu'elle aurait pu être...

Certaines institutions militaires bien connues sont ici débattues. N. Lund montre ainsi que le *leding* (= lat. *expedicio*) danois ne fut jamais universel à l'origine ni royal par sa conception mais d'abord un rassemblement sur la base des armées privées des aristocrates danois, et le roi Knut de Saint, qui tenta de les y faire entrer dans une force royale centralisée, fut assassiné (1086). Les deux contributions consacrées à la garde des châteaux dans l'Angleterre des XII^e-XIII^e siècles (M. Prestwich et F. Suppe) abordent d'abord l'aspect pragmatique de cette question (taille et recrutement des garnisons) et les implications militaires du service de garde. Dans un cas comme dans l'autre, force est de reconnaître la diversité des situations rencontrées, selon le contexte et les menaces à affronter.

Comment, en dépit d'institutions militaires pourtant sophistiquées, l'Angleterre fut-elle conquise par les Danois puis par Guillaume de Normandie ? La réponse apportée par R. Abels rappelle que les réformes militaires entreprises par Alfred (871-899) après 878 permirent au royaume de Wessex de résister efficacement aux Danois et à ses successeurs d'établir leur contrôle sur la quasi-totalité de l'Angleterre. Cette organisation s'érode au X^e siècle, en partie victime de son succès, qui avait rendu moins pressante la menace scandinave, mais aussi en raison du chaos politique après la mort d'Edgard (975) et du processus de privatisation des forces militaires. En dépit des efforts faits par Ethelred II pour remédier aux déficiences du système dont il avait hérité, le roi échoua contre les Danois, incapable de rallier les énergies de la noblesse et d'adopter l'attitude martiale qu'imposaient les circonstances. L'opposition Alfred/Ethelred est aussi une manière de réintroduire le rôle des hommes. K. DeVries met en exergue les qualités militaires d'Harold Godwinson lors de ses campagnes victorieuses contre les Gallois entre 1055 et 1063 et suggère qu'elles ont pu étayer la légitimité politique du futur successeur d'Édouard le Confesseur. Plus tard, la catastrophe qui s'annonce à la mort d'Henri I^{er} Beauclerc (1135) résulte largement, selon R. Helmerich, d'une accumulation d'échecs et d'erreurs d'appréciation : celle d'Henri I^{er}, brouillé avec sa fille et son genre, celle de Mathilde et de Geoffroy Plantagenêt sous-estimant l'opposition qu'ils pourraient rencontrer, celle des barons normands qui, obnubilés par la crainte d'une attaque du roi de France, font le mauvais choix de défendre la frontière du Vexin. J. France réhabilite Robert Courteuse (1087-1106), mais la contribution des Normands à l'effort de croisade fait surtout ressortir deux composantes bien distinctes, celle venue du duché et les Normands d'Italie du Sud. En termes d'identité, la *gens Normannorum*, exaltée en particulier par Orderic Vital, relève donc plutôt du mythe.

Le livre n'aborde pas directement la Conquête de l'Angleterre par les Normands, mais le sujet a donné lieu à d'innombrables publications. On regrettera sans doute que l'archéologie n'occupe qu'une place très secondaire dans le choix des contributions proposées. Cette réserve étant faite, la diversité des approches réunies dans ce volume offre une matière importante à la réflexion sur la guerre dans la société médiévale.

Pierre BAUDUIN.

Paul Brand, *Kings, Barons and Justices : The Making and Enforcement of Legislation in Thirteenth-Century England*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003 (Cambridge Studies in Medieval Life and Thought, Fourth Series), 1 vol. in-8°, xx-508 p.

Le travail mené par le P^r Brand sur la dimension légale du mouvement réformateur anglais du milieu du XIII^e siècle ne pourrait sans doute trouver son équivalent en France : non seulement les grands textes législatifs, comme ceux des Provisions d'Oxford (1258), des Provisions de Westminster (1259) et du Statut de Marlborough (1267), ont survécu, dans plusieurs versions successives, mais nous possédons également une partie des textes préparatoires qui ont jalonné leur élaboration, ainsi que la liste des griefs présentée au Parlement d'Oxford à l'été 1258, et qui fut le prélude à la législation. Ce corpus exceptionnel, et dont l'élaboration comme la préservation sont certainement dues aux circonstances très particulières du mouvement de réforme, est étayé par les récits des chroniqueurs et par les documents relatifs aux délibérations du conseil, en particulier les lettres patentes faisant connaître ses décisions. L'ensemble de cette documentation nous permet de percevoir l'ampleur des modifications opérées au cours des discussions, quels articles purent être abandonnés, sous la pression de certains groupes, ou au contraire insérés dans les actes finaux, et quels étaient les enjeux profonds de la période dans le domaine du droit. Finalement, l'étude de la mise en place de nouveaux *writs* consécutifs à ce travail de réforme, et qui permettaient de saisir les cours de justice royales, fait entrevoir la réalité de l'application des décisions prises. C'est donc à une fascinante lecture du processus législatif que nous invite cet ouvrage dense et complexe, qui remplace aussi les décisions prises dans le contexte de l'évolution de la *Common law*, un travail que la très grande maîtrise des archives judiciaires – en particulier les *plea rolls* – par l'auteur lui a permis de mener à bien, et qui n'avait jamais alors été entrepris avec une telle exhaustivité.

Plusieurs domaines du droit firent l'objet de réformes significatives à partir de 1258, ou bien furent touchés par une extension de réformes juridiques déjà entreprises dans certaines régions du royaume, par une véritable entreprise de codification. Le P^r Brand analyse tour à tour la question de la « suite de cour » due par les tenants d'un seigneur, ainsi que d'autres aspects de la relation entre seigneur et tenants, comme le droit de garde ou la mainmorte, la réforme dans les procédures du droit criminel, dans celles des cours de justice royales, centrales et locales, la limitation des procédures de confiscation destinées à obliger les parties à se présenter devant les juges, et finalement le contrôle de l'action des gardiens ou fermiers des tenures. L'analyse sans concession de ces différents aspects pourra parfois laisser le lecteur non averti quelque peu désemparé, mais la discussion de questions apparemment d'ordre technique, comme celle de la « suite de cour », offre des perspectives très nouvelles dans le domaine de l'histoire politique et sociale. L'obligation du tenant d'être présent dans la cour du seigneur pour y jouer le rôle de juge non professionnel pouvait s'avérer lourde, les cours seigneuriales se réunissant en moyenne toutes les trois semaines, et elle possédait aussi un caractère humiliant. Pour le seigneur, elle ne présentait pas de bénéfice financier majeur, mais son maintien était essentiel pour l'exercice efficace de sa juridiction comme pour son prestige social : on voit ainsi, au-delà des aspects purement techniques de la législation relative à cette question, se profiler un enjeu symbolique de premier plan. De plus, les tractations qui eurent lieu au sujet de cette obligation mirent en jeu un certain nombre de principes essentiels : s'agissait-il d'une obligation liée à la

tenure de manière générale, ou bien découlant d'un accord entre le seigneur et son tenant, ou leurs ancêtres ? En tout cas, l'issue de la discussion fut favorable aux tenants, qui purent limiter l'obligation de « suite de cour » et empêcher son extension systématique à tout possesseur de tenure.

Certains aspects de la discussion jettent une lumière nouvelle sur l'évolution politique du règne de Henri III. L'analyse des tractations du printemps 1258 permet de voir qu'il existait sans doute déjà un lien entre la réforme du *status regni* et la concession de taxes par la *communitas regni*, et que les magnats se firent l'écho, auprès du roi, des revendications plus larges de la communauté politique. Toutefois, il est souvent difficile de vérifier quels furent les auteurs des initiatives en matière de réforme du droit ; le caractère hétérogène de la Pétition des Barons, par exemple, suggère qu'elle exprimait des intérêts très divers, qu'elle fut sans doute le fruit d'âpres discussions, même si elle reçut ensuite l'assentiment des grands. Le plus surprenant est tout de même l'observation selon laquelle les décisions prises dans les années de réforme en matière de relations entre seigneurs et tenants, par exemple, se firent à l'avantage de ceux-ci, et au détriment des grands en tant que groupe. C'est donc à une évaluation fine des rapports de force sous-jacents que nous invite cet ouvrage, ainsi qu'à une meilleure lecture de l'emprise des idées réformatrices sur la communauté politique du royaume.

Frédérique LACHAUD.

The Lancastrian Court: Proceedings of the 2001 Harlaxton Symposium, Jenny Stratford (éd.), Donington, Shaun Tyas, 2003 (Harlaxton Medieval Studies, XIII), xxi-271 p., 65 planches.

L'interrogation majeure qui sous-tend la publication du très beau colloque de Harlaxton sur la cour des rois Lancastre est la place de cette entité dans le corps politique anglais, particulièrement en comparaison de la cour anglaise au début de l'époque moderne. Les deux communications de synthèse qui encadrent l'ouvrage proposent une vision assez contrastée du phénomène curial au cours de la période. Gerald Harriss ne remet pas en cause la fonction fondamentale de la cour, centre de patronage et instrument manipulé par les rois pour faire appliquer leur politique, et rappelle que l'Hôtel d'Henri VI, par exemple, ne fut pas moins important en nombre que celui des premiers Tudor, mais il suggère que l'évolution de la cour reflète la personnalité et la situation politique de chacun des trois rois Lancastre. Son peu d'importance pendant une grande partie du règne d'Henri VI doit ainsi, bien entendu, être mise en rapport avec la jeunesse, puis l'incapacité du roi : la cour fut alors à la fois trop perméable et facilement manipulée, ou bien, comme le rappelle plus loin Anne Curry, rassemblée autour de grands nobles, tels le comte de Warwick à Rouen pendant le séjour français d'Henri dans cette ville, plutôt qu'autour de la personne royale. John Watts, par contre, peut-être en écho à la propagande des Lancastre qui liait les destins du roi et du peuple, remet en cause la pertinence de la notion même de cour pour la période étudiée, et cela au profit d'autres entités, comme le conseil, le parlement ou le royaume. On peut se demander dans quelle mesure, toutefois, les conclusions de cette étude subtile et provocatrice ne sont pas valables pour d'autres périodes, et on pourra trouver *a contrario* quelque peu monolithique la définition donnée par l'auteur de la cour

aux XII^e et XIII^e siècles. Il est malgré tout certain que l'intervention de la cour dans les affaires de l'Université de Cambridge, par exemple, qui conduisit à la construction de King's College, fut, comme le démontre Barrie Dobson, le fruit des manœuvres d'universitaires hostiles au cercle des Londoniens responsables de la fondation de God's House, plutôt que le reflet de l'intérêt du roi ou de ses proches pour l'université. De la même manière, c'est peut-être dans des cercles distants de la cour des Lancastre que furent prises les initiatives les plus intéressantes dans le domaine culturel : ainsi, la traduction, sur l'ordre d'Humfrey, duc de Gloucester, du *De re agricultura* de Palladius, répond comme en un dialogue à celle du *De consuetudinibus Stichoensis* de Claudien, pour Richard, duc d'York. Ces éloges respectifs de la retraite rurale et de la vie publique reflétaient les positions de leurs commanditaires et l'importance du livre dans la vie politique plutôt que l'activité de la cour royale (A. S. G. Edwards).

En dépit du sentiment de doute qui parcourt l'ouvrage, c'est, malgré tout, une vision assez spécifique et positive de la royauté des Lancastre et de leur cour qui résulte de la lecture des différentes communications. L'encouragement donné par les rois Lancastre à des activités comme la chirurgie (Carole Rawcliffe) ou la distillation, branche traditionnelle de l'alchimie (Linda Ehrsam Voigts), nous rappelle l'ouverture de leur cour aux courants scientifiques et techniques contemporains. Mais ce fut le souci de l'assertion de la légitimité de la dynastie qui semble avoir dominé la culture de cour pendant cette période : l'héraldique exprimait ce souci de manière privilégiée, ainsi que le rappelle Lucy Freeman Sandler au sujet du fameux groupe des manuscrits « Bohun ». John Cherry démontre aussi que la présence, sur le second grand sceau d'Henri IV, des rois Edmund et Édouard le Confesseur reflète la volonté du premier roi Lancastre de mettre en valeur ses liens du sang avec Henri III, dont la dévotion pour ces deux saints est bien connue, alors que le projet de canonisation d'Alfred le Grand, analysé par Nicholas Rogers, suggère que l'entourage d'Henri VI fut également très sensible à cette thématique de la continuité. Au-delà du rôle de la cour comme support pour l'assertion de la légitimité de la dynastie, on voit qu'elle put aussi opérer comme instrument politique à part entière. L'analyse par Margaret Kekewich du séjour de Marguerite d'Anjou et de son fils à Kœur, en Lorraine, de 1463 à 1470, montre que la cour, même réduite à la portion congrue, continua d'être fréquentée par des hommes de savoir, tels George Ashby, auteur de deux traités d'éducation pour le jeune prince, et bien sûr John Fortescue, et qu'elle fut capable de fonctionner comme point de ralliement, comme centre diplomatique et comme base pour les projets d'expédition en Angleterre. La recherche d'une image publique grandiose pour la royauté lancastrienne parcourt également son histoire, et apparut ainsi pleinement lors du couronnement du jeune Henri comme roi de France en décembre 1431 : l'entrée du roi à Paris fut célébrée par un certain nombre de tableaux, dont un lit de justice, financé par l'administration anglaise, et qui figurait au centre un enfant, avec deux couronnes suspendues au-dessus de la tête, entouré d'acteurs habillés comme les pairs de France et d'Angleterre (Anne Curry). La revendication d'une souveraineté active sur l'ensemble des îles Britanniques accompagna longtemps ces prétentions françaises, ce dont témoigne la chronique de John Hardyng, que son auteur illustra de cartes de l'Écosse qui sont autant de plans de conquête (Alfred Hiatt). La procession funéraire d'Henri V de Vincennes à Westminster (Lisa Monnas) comme l'importance du culte posthume d'Henri VI, dont Richard Marks montre qu'il fut particulièrement intense à l'intérieur d'un « territoire de grâce » correspondant à l'East Anglia et au Kent, suggèrent finalement que l'entourage des rois Lancastre parvint à projeter une image de la royauté dans l'au-delà, et à faire fusionner dévotion et

politique, ce dont l'extraordinaire représentation du collier aux « ss » entourant un écu aux stigmates dans un manuscrit aujourd'hui conservé à Saint-John's College, Oxford, est une illustration éclatante (Nigel Morgan). Point de propagande ici, pour Derek Pearsall, mais plutôt un phénomène d'autoreprésentation publique particulièrement efficace, renforcé par la position particulière de certains auteurs proches de la royauté, tels John Lydgate, dont l'œuvre les situe à la jonction entre allégeance à la dynastie et défiance au gouvernement royal dans le conseil politique qu'ils dispensent dans leurs œuvres (Nicholas Perkins).

Frédérique LACHAUD.

Jean-Philippe Genet, *La genèse de l'État moderne. Culture et société politique en Angleterre*, Paris, PUF, coll. « Le Nœud gordien », 2003, IX-401 p. (ISBN 2-13-051819-2).

Pendant la plus grande partie de sa carrière universitaire, Jean-Philippe Genet a été un personnage unique : il a été pendant longtemps le seul médiéviste français sérieux à s'intéresser à l'Angleterre. D'abord encouragé par Édouard Perroy à étudier l'histoire sociale et économique conventionnelle, ses centres d'intérêts principaux se sont rapidement déplacés vers l'évolution des idées politiques et idéologiques à l'intérieur du précoce État médiéval anglais, en particulier vers les formes de témoignages écrits très variés qui illustrent sa transformation. En cela, il a ouvert la voie à une renaissance d'un intérêt pour les idées qui a recommencé à stimuler la curiosité des médiévistes britanniques, après une longue période d'abandon et de concentration trop intense sur les mécanismes du gouvernement. Il s'est aussi rendu compte très tôt – en fait, dès l'âge de pierre de la révolution technologique de l'information qui a balayé le monde depuis les années 1960 – du potentiel des ordinateurs et des bases de données pour aider à la classification et à l'analyse de quantités importantes de témoignages historiques, non pas seulement des éléments relativement aisés mais encombrants à manipuler comme les statistiques démographiques ou les longues séries de prix, mais des matériaux littéraires plus subjectifs. Il s'est beaucoup occupé de catégoriser et de mesurer ces formes différentes de production écrite de l'Angleterre médiévale et du début de l'époque moderne qui illustrent les tendances politiques. Il a souvent attiré l'attention sur des implications ignorées par les historiens traditionnels de l'État médiéval qui se concentraient plutôt sur les archives administratives très riches qui subsistent en Angleterre – bien que Genet ait tout à fait conscience de l'importance de ces dernières.

Il n'est donc pas surprenant qu'il soit sinon le seul responsable, du moins celui qui a joué un rôle déterminant pour organiser et mener à bien un des projets historiques pan-européens les plus dynamiques et ambitieux jamais entrepris. Il s'agit de *La genèse de l'État moderne*, généreusement financée par le CNRS et la Fondation européenne de la science. Son dynamisme et sa vision intellectuels, traduits dans de nombreux séminaires et conférences, ont engendré une bibliothèque entière d'ouvrages sur ce thème important, traités de points de vue très différents par de très nombreux érudits, des historiens, mais aussi provenant d'autres disciplines. Tous ces ouvrages ont grandement amélioré la compréhension des changements complexes qui se sont produits en Europe entre environ 1300 et 1700, quand les monarchies, principautés et républiques médiévales, en particulier sous la pression de la guerre et d'impératifs financiers, mettaient au point des idéologies, des insti-

tutions, des systèmes de gouvernement qui ont transformé les entités politiques féodales en précurseurs reconnaissables d'États plus récents.

L'ouvrage critiqué ici fait la synthèse des vues personnelles de Genet sur cette évolution à l'intérieur de la Grande-Bretagne d'une manière lucide et instructive qui pourra profiter non seulement au public français à qui ce livre est tout d'abord destiné, mais aussi à ceux qui sont plus au courant des grandes lignes de l'histoire médiévale et des structures sociales anglaises. Il combine des vertus caractéristiques des Français et des Britanniques ; tandis que la discussion de la paternité des œuvres et l'utilisation de la notion de « champs » pour les sujets traités dans les différents genres sont clairement inspirées par des aperçus tirés de la théorie littéraire (principalement française), une grande partie du livre est tout à fait pragmatique et bourrée d'informations pertinentes à l'anglaise. La structure de la société politique, le rôle du Parlement, les caractères distinctifs, les pratiques et les institutions du droit coutumier anglais, par exemple, sont tous clairement décrits. L'intérêt pour le débat politique et la communication amène à d'intéressantes discussions sur les rôles joués par les différents langages utilisés dans la Grande-Bretagne de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne, et sur la nature de l'éducation. Les écoles, les universités et, bien en vue, les *Inns of Court* sont toutes étudiées avec une attention intelligente. L'auteur analyse de façon très instructive le contenu des bibliothèques et la nature des recueils de citations et des anthologies littéraires. La place grandissante de l'anglais à des fins tant littéraires que politiques, plus manifeste à partir de l'époque de Chaucer, Gower et Lydgate, est de toute évidence un thème important. Leurs implications pour l'apparition d'un sens du nationalisme croissant sont étudiées. La production littéraire des franges celtes est considérée avec une attention bienvenue ; certains aspects culturels et politiques de l'impact de la Réforme sont abordés, etc.

En même temps, le livre sert aussi d'introduction et de commentaire pour un énorme dictionnaire prosopographique de plus de 4 000 pages, qui recense pas moins de 2 222 auteurs, qui ont écrit sur des thèmes politiques et historiques dans les îles Britanniques entre 1300 et 1600. Accessible en ligne à l'adresse <http://lamop.univ-paris1.fr>, ce dictionnaire se révélera certainement un outil remarquable pour une gamme étendue d'érudits, étant donné l'interprétation à l'éclectisme louable des notions d'auteur et de texte. Ayant conçu ce projet il y a bien des années, Genet l'a poursuivi malgré les problèmes pratiques (comme les changements techniques rapides et les programmes d'ordinateur) pour rendre une quantité énorme de données aisément accessible. En cela, il a apporté une contribution distinctive et réfléchie aux études anglo-françaises des origines de l'État du début de l'époque moderne, en particulier par sa bonne volonté à traverser le fossé qui sépare normalement les médiévistes britanniques de leurs collègues spécialistes des Tudors, en continuant son analyse jusqu'à l'époque de Shakespeare.

Michael JONES,
Université de Nottingham.

Philippe Contamine, Olivier Guyotjeannin, Régine Le Jan, *Le Moyen Âge. Le roi, l'Église, les grands, le peuple, 481-1514*, Paris, Le Seuil, coll. « Histoire de la France politique », 2002, 335 p.

Après être restée en friche durant des décennies, l'histoire politique du Moyen Âge français fleurit à nouveau. Si, entre-temps, la recherche a certes produit de

bons résultats, le volume dirigé par Philippe Contamine annonce un véritable renouvellement du sujet. Contamine s'est associé deux éminents spécialistes dans le but de dresser un bilan actualisé de l'histoire politique médiévale, visant à la rendre compatible avec la définition courante de la discipline. L'État, dans son acception aristotélicienne d'entité autonome, n'existant pour ainsi dire pas au Moyen Âge, « politique » est ici synonyme de « pouvoir » au sens le plus large du terme, englobant aussi bien les stratégies familiales et patrimoniales que la régulation de la violence et la pensée tant des clercs que des laïcs.

La première tâche était de segmenter le millénaire médiéval. Renonçant à la formule depuis longtemps désuète des « trois races », les auteurs proposent quatre parties fondamentales qui synthétisent les résultats les plus récents de la recherche en chapitres succincts. Chaque partie se voit attribuer des limites chronologiques précises mais, sauf pour la première d'entre elles, aucun titre.

Régine Le Jan signe la première partie, intitulée « Le royaume des Francs », qui recouvre quatre siècles, de 481 à 888. Regroupant dans un même développement Mérovingiens et Carolingiens, elle centre son propos sur l'idéologie royale, le rituel et les pratiques de guerre qui ont permis aux rois d'imposer leur volonté à leurs sujets. Sans pouvoir rendre justice à la richesse de son propos, j'ai été particulièrement impressionné de constater combien les mythes de fondation, la sacralité de la fonction royale et le prestige du sang ont contribué à l'unité franque. Les agents de ce processus furent non seulement les moines et les évêques, qui y jouèrent un rôle majeur, mais également les femmes – princesses, reines et abbesses – qui contribuèrent, elles aussi, au gouvernement royal. Cette époque prit fin lorsque, à la mort de Charles le Chauve, en 888, les dirigeants ne furent plus en mesure de contrôler l'ensemble de leurs sujets par ces biais.

La deuxième partie, de 888 à 1060, souvent intitulée « L'avènement de la féodalité » dans les ouvrages précédents, se répartit entre Régine Le Jan et Olivier Guyotjeannin, qui rejettent explicitement la thèse de la « mutation de l'an mil » au profit d'une continuité sur l'ensemble de la période depuis l'Antiquité tardive. Olivier Guyotjeannin consacre un chapitre à l'interaction entre rois et princes afin de montrer comment les derniers Carolingiens et les premiers Robertiens étaient, sur leurs propres terres, réduits au rang de princes territoriaux, au même titre que ceux d'Aquitaine, de Flandre et de Normandie. Ce processus est illustré par la perpétuation de la lignée royale par association du roi à son fils et par l'appauvrissement croissant de la production documentaire. Guyotjeannin est particulièrement sensible aux transformations des chartes royales, qu'il interprète comme une révélation documentaire plutôt que comme une révolution institutionnelle. Régine Le Jan consacre un second chapitre aux relations entre princes et sires, dans lesquelles le pouvoir est redistribué aux châtelains et aux châteaux, en plein essor, et la violence limitée par les concepts ecclésiastiques des « trois ordres » et de la « paix de Dieu ». Toutefois, notre compréhension de ces changements est entièrement médiatisée par les chartes monastiques. Emblématisé par le cartulaire religieux, le moine se trouve au centre de la société féodale.

Olivier Guyotjeannin signe la troisième partie, de 1060 à 1285, de l'avènement de Philippe I^{er} à la mort de Philippe III, que l'on peut également qualifier de période des « premiers Capétiens ». La seigneurie constituant l'héritage majeur de l'époque précédente, l'auteur commence par les divers régimes seigneuriaux : celui des châteaux, demeures des chevaliers, ainsi que ceux des villages et des communautés urbaines. La seigneurie constitue par conséquent le moule grâce auquel les Capétiens sont parvenus à façonner leur monarchie en tant que système princier, renforcée encore par le rituel et l'idéologie royaux. La cour royale se rapproche

progressivement du centre de l'action politique et devient, par là même, l'objet de critiques accrues. Comme pour la période précédente, Guyotjeannin se montre particulièrement sensible à l'importance des chancelleries royales dans la production de documentation historique. Toutefois, l'absence du royaume de Philippe le Bel dans cette section désavantage Guyotjeannin, l'empêchant de reconnaître que les techniques et les institutions créées par Philippe Auguste et développées par Saint Louis ont connu leur apogée lorsqu'elles furent mises à l'épreuve des défis lancés par le pape Boniface VIII et par le roi d'Angleterre Édouard I^{er}. Les réalisations de la monarchie capétienne du XIII^e siècle perdent de ce fait en dynamisme propre et en clarté de définition.

Placer Philippe le Bel ainsi que ses fils dans la quatrième partie, couvrant la période allant de 1285 jusqu'à la mort de Louis XII, en 1514, trouve cependant des justifications. Le règne de Philippe possède en effet des traits originaux qui le distinguent de ceux de son fils et de son petit-fils et le lie à ses successeurs, les Valois. Époque charnière, son règne aurait peut-être mérité d'être partagé entre les troisième et quatrième parties. Dans cette dernière section, Philippe Contamine entreprend – tâche redoutable – de condenser le Moyen Âge tardif, complexe et agité, en six chapitres brefs. Des sources aux institutions, de la monarchie à la « partialité », de la cour à la « bonne ville », chaque élément politique de ces deux siècles explose littéralement. Philippe Contamine domine cette matière instable en évitant l'écueil de la masse d'archives et en fixant son attention sur les témoignages narratifs et littéraires, à partir desquels il dessine les contours principaux de la royauté, de la théorie sociale, des communautés nationales, des cours, des assemblées et des conseils. Dans le tour de force que constitue cette synthèse historique, le rituel et l'idéologie reviennent à l'avant de la scène pour donner un contexte et une logique au miracle de la Pucelle de Domrémy qui changea le cours de l'histoire politique française. Contamine conclut par une mise en garde : on ne peut comprendre Jeanne sans le pragmatisme de Georges de La Trémoille, mais c'est cependant Jeanne qui a marqué la différence.

En privilégiant les forces de l'idéologie, du rituel, du lignage et de la communauté (souvent anthropologiquement articulée), les trois auteurs proposent une nouvelle forme d'histoire politique. Plus question de narration des événements (désormais relégués à une table chronologique), plus seulement de rois, de mariages et de batailles – thèmes privilégiés par les historiens précédents –, ni même de domaine royal, de taxation, de cours de justice, de parlements, de prévôts, de baillis, de corps représentatifs et de compagnies militaires – qui intéressent les historiens du droit et des institutions (pour comparaison, voir les deux tomes récents de *Pouvoir et institutions dans la France médiévale. Des origines à l'époque féodale* [Paris, Armand Colin, 1994] d'Olivier Guillot, Yves Sassier et Albert Rigaudière). Synthèse et mûre réflexion sur le statut de l'histoire politique médiévale française au XXI^e siècle, cet ouvrage n'est pas un manuel pour étudiants. Les concepts et les mécanismes du pouvoir y sont évoqués mais non documentés, ni pleinement détaillés. Les phrases d'Olivier Guyotjeannin comportent tant d'appositions et de conditions qu'elles ne peuvent être lues à la hâte. Mais les auteurs ont tous trois brillamment réussi à initier le reste de la profession historique à la meilleure médiévistique actuelle.

Pour finir, je dois confesser m'être interrogé, en tant que chercheur étranger, sur l'ampleur de l'influence exercée par la recherche internationale sur l'histoire politique du Moyen Âge français. Quelles études étrangères ces spécialistes confirmés de l'histoire française ont-ils jugé dignes de mention ? En dressant des statistiques à partir de la bibliographie abondante et utile fournie par l'ouvrage, on peut

établir que chaque auteur s'est plus ou moins tenu à un nombre égal de citations soigneusement choisies. Ensemble, les trois auteurs s'appuient principalement sur l'érudition française (63 %), comme on s'y attendrait ; les Allemands, les Anglais et les Américains contribuent cependant chacun à hauteur d'un peu plus de 10 % à l'ensemble de la bibliographie. Les différences sont cependant plus marquées lorsque l'on considère chacune des quatre parties. Dans la première, Régine Le Jan s'appuie moins sur des études françaises (37 %) et davantage sur la recherche allemande (30 %) et anglaise (24 %). Philippe Contamine, dans la quatrième, fait massivement appel à la recherche française (83 %), tout comme Olivier Guyot-jeannin dans la troisième (70 %). C'est à cette même partie que les Américains ont apporté leur contribution la plus importante (21 %). De telles statistiques ne fournissent, bien sûr, que des approximations et des impressions générales, mais elles permettent de formuler une autre conclusion : les chercheurs étrangers ont beaucoup plus fortement contribué à l'étude du haut Moyen Âge qu'à celle du Moyen Âge tardif. Page après page, les auteurs ont généreusement reconnu leur dette envers les autres chercheurs en mentionnant leur nom entre parenthèses chaque fois qu'il a semblé approprié. Beaucoup d'historiens, même lorsqu'ils ne sont pas cités, constateront avec plaisir que leur travail a servi tout au long de l'ouvrage. Il ressort de cet excellent travail que l'histoire politique du Moyen Âge français jouit actuellement du statut de science internationale.

John W. BALDWIN,
trad. Yann Dahhaoui,
professeur à l'Université Johns-Hopkins, Baltimore.

Franck Collard, *Le crime de poison au Moyen Âge*, Paris, PUF, coll. « Le Nœud gordien », 2003, 320 p. (ISBN 2-13-052470-2).

Comment décrire un crime que le Moyen Âge méconnaît, qu'il ne sait pas bien juridiquement qualifier, qui est difficile, voire impossible à déceler, et dont les sources ne parlent pas, ou de façon sporadique ? C'est pourtant le défi que relève Franck Collard dans cet ouvrage. Comme il l'indique lui-même, le crime d'empoisonnement (le *venenatio*) reste insaisissable. Le défi était d'autant plus difficile que l'auteur entend couvrir les dix siècles du Moyen Âge et doit pour cela utiliser des sources aussi variées que les chroniques, les récits hagiographiques et les archives criminelles. Il en émerge une idée déroutante. Le crime d'empoisonnement est presque un crime étranger au Moyen Âge, qui se commet à l'opposé de l'homicide ordinaire, « ouvert, sanglant, lié à l'honneur ». Dans l'imaginaire de ceux qui l'évoquent, il est d'ailleurs souvent associé à l'étranger, au Juif, au lépreux, mais surtout à l'Orient. Il est encore associé à la sorcellerie, mais également à la médecine, utilisatrice consommée de remèdes aux effets incertains. L'empoisonnement est montré comme le crime des faibles, de ceux qui ne peuvent utiliser l'épée, le clerc et la femme... Il représente le crime abominable, celui qui prive la victime des derniers sacrements, qui met donc en cause le lien familial, social, le pouvoir établi.

Ce crime d'empoisonnement ne suscite pourtant pas l'intérêt de la doctrine judiciaire. C'est sans doute parce que les juges se méfient de son caractère incertain. Les preuves manquent le plus souvent, l'utilisation des produits toxiques est aléatoire, et il est souvent impossible de distinguer les conséquences d'une pathologie mal connue d'un empoisonnement prémédité. Le crime de poison relève le

plus souvent de l'imaginaire. Aussi seul le recours à la question permet-il par l'aveu de saisir la preuve tangible de l'empoisonnement. La justice puise alors sa réponse dans tout l'éventail des peines, sauf lorsque le poison est le corollaire du crime de sorcellerie, sanctionné par le bûcher. Nous ne sommes pas encore au XVI^e siècle, et à l'usage réel ou supposé, par les grands, de l'arme du poison. Seules les archives judiciaires de la fin du Moyen Âge évoquent en termes concrets les premiers cas avérés, dont le théâtre est d'ailleurs le plus souvent le couple ou la famille. C'est sans doute aussi parce qu'à cette époque les produits utilisés deviennent plus accessibles et que la connaissance de leur efficacité se vulgarise.

Franck Collard connaît parfaitement la pharmacopée médiévale, explorée dans un ouvrage antérieur, et souligne que, à l'époque, la frontière entre remèdes et poisons est incertaine et sujette à suspicion. L'auteur, qui a exploré, pour ses travaux, un nombre remarquable de sources, reconnaît pourtant que cette documentation abondante ne permet pas de donner de ce crime une image définitive. Comme il le dit lui-même dans sa conclusion : « La saisie du crime de poison par les esprits médiévaux manque de netteté. » Mais point de frustration car l'ouvrage mené avec une grande rigueur nous entraîne dans un univers vénéneux à la frontière de la magie.

Valérie TOUREILLE.

L'homme armé en Europe, XIV^e-XVI^e siècle, *Cahiers d'études et de recherches du musée de l'Armée*, n° 3, 2002, 306 p.

Cet ouvrage rassemble les actes d'un colloque qui s'est tenu en mars 2001. Les participants étaient relativement nombreux et venaient d'horizons assez divers, ce qui explique sans doute les différences sensibles entre les textes qui sont présentés ici. En effet, plusieurs articles sont des catalogues ou, si l'on veut, des typologies, des armes et des tenues portées par les combattants. Un premier article énumère ainsi les sources écrites et figurées qui permettent aux historiens de connaître les armes anciennes dont le moins qu'on puisse dire est qu'il n'apporte pas grand-chose de neuf. L'article suivant énumère « les armes militaires aux XIV^e et XV^e siècles » selon un plan qui fait se succéder « pour la clarté de l'exposé » l'armement offensif et l'armement défensif... Son auteur, Jean-Pierre Reverseau, présente par ailleurs un deuxième article destiné à « repenser l'armure », son idée étant de rappeler que ce que les textes médiévaux et éventuellement les représentations figurées appellent « *habillements de guerre* » ou « *harnois* » ne sont devenus des « *armures* » que quelques siècles plus tard sous la plume d'auteurs qui ne comprenaient plus ces termes. Il s'agissait donc d'équipements beaucoup moins encombrants et moins lourds qu'on ne l'a dit.

Matthias Pfaffenbichler décrit l'industrie de l'armement en Allemagne aux XV^e et XVI^e siècles, en particulier les centres de Cologne, Nuremberg ou Augsbourg. Sylvie Leluc se livre, elle, à une approche typologique de l'artillerie du règne de François I^{er} dans laquelle les hommes sont cruellement absents, puisqu'il s'agit avant tout d'une étude à caractère archéologique fondée sur trois bouches à feu et quelques ornements. Karen Watts décrit les armures décorées des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem au grand siège de Malte. Elle énumère ainsi ces *emblemata* dans lesquels elle voit des motifs chrétiens ayant pour base des thèmes romains mythologiques. Dans le même ordre d'idées, José-A. Godoy décrit l'univers fantastique des armures de Charles Quint. Il présente donc de très beaux

objets à l'imagerie voisine de celle des grotesques des armures des chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Description précise mais, une fois de plus, réduite dans sa conclusion, puisque l'auteur constate seulement la virtuosité technique des armuriers et la diversité du « vocabulaire artistique » en Allemagne et en Italie.

Anne-Marie Cocula, quant à elle, ne s'intéresse pas vraiment à un groupe d'hommes armés mais à Henri de Navarre pour lequel elle veut montrer, à travers un récit documenté mais avant tout événementiel, qu'il n'avait pas de prédestination à la couronne. Robert Knecht renoue, lui aussi, avec l'histoire-bataille et, sous le titre trompeur de « La guerre au temps des guerres de religion », il raconte successivement la bataille de Dreux (1562), la surprise de Meaux (1567-1568) et les conséquences militaires du massacre de la Saint-Barthélemy. Ces divers catalogues peuvent donc sans doute rendre des services aux chercheurs débutants mais les éléments conceptuels restent généralement réduits à leur plus simple expression.

A contrario, en effet, Frédérique Lachaud montre ce que le thème de ce colloque pouvait apporter à la réflexion historique, car, si c'est également un inventaire, établi à partir des testaments anglais de la seconde moitié du xv^e siècle qu'elle présente, elle en tire des conclusions très parlantes sur les raisons de la présence ou non de legs d'armes dans les testaments, selon les lieux et les catégories sociales, tout en gardant toujours présentes à l'esprit les limites de sa source pour une telle recherche. Elle note en particulier que, chez les donateurs les moins fortunés, l'absence d'indication précise s'explique en général par le fait qu'il n'y avait qu'un seul légataire et que toute énumération était, de ce fait, inutile. De même, la rareté des mentions dans les testaments urbains traduit sans doute plus une attitude particulière des citadins qu'une réelle absence d'armes.

Après l'Angleterre, ce sont les combattants de la péninsule Ibérique qui sont présentés. Pour Joao Gouveia Monteiro, l'essentiel est de montrer que le retard de la péninsule Ibérique dans l'art militaire par rapport à la France ou à l'Angleterre est une idée fautive et il insiste également – mais c'est moins original – sur les contradictions entre les nécessités de l'armement en temps de guerre et le contrôle par les autorités qui ne cesse de se développer en temps de paix. René Quatrefages s'intéresse à l'armement des *tercios* qui composaient l'infanterie de l'armée des Rois catholiques, ce qui l'amène à énumérer les différentes armes des soldats en insistant notamment sur l'importance de la pique, « *arme noble la plus recherchée et considérée comme la reine des batailles* ».

Robert Hardy, dans un article au ton peu académique, étudie l'archerie anglaise pendant la guerre de Cent ans. Il décrit les qualités physiques nécessaires à la pratique du tir à l'arc, les dégâts causés par les flèches sur les combattants même cuirassés, puis il étudie, de manière très vivante mais parfois un peu brouillonne, le rôle des archers dans les différentes batailles de la guerre de Cent ans. Il montre ainsi que l'archerie avait ses limites et que la bataille de Poitiers aurait pu être gagnée par Jean le Bon s'il n'y avait pas eu une pause dans les combats qui avait permis aux archers anglais de récupérer des flèches alors qu'ils commençaient à en manquer...

Plus exotique, Jacques Paviot présente le guerrier mongol du xiii^e-xiv^e siècle en s'appuyant avant tout sur *l'Histoire secrète des Mongols*. Il montre ainsi comment ces cavaliers qui utilisaient surtout l'arc ont terrorisé et subjugué des peuples dont l'armement était parfois plus sophistiqué que le leur.

Quelques articles, plus originaux, s'intéressent aux aspects symboliques de l'armement. Après avoir décrit en introduction les transformations qui ont vu l'homme armé passer de l'initiative privée (pour son armement, par exemple) aux

interventions publiques (notamment de la royauté en France, surtout pendant le règne de Louis XI), Philippe Contamine présente une réflexion sur les noms propres dont on affubla les canons au xv^e siècle et au début du xvi^e siècle. Il y voit une manifestation de l'imaginaire médiéval qui n'avait alors rien de régulier et qui dépendait d'initiatives diverses (commanditaires, *vox populi*, nom du fondateur, noms de capitaines qui les utilisèrent, etc.). La dimension religieuse et chrétienne fut longtemps réduite et on ne pratiquait pas le baptême des canons comme celui des bateaux et, parfois, des cloches, car il s'agissait de machines réputées maléfiques, voire démoniaques, et il fallut attendre un certain temps avant que l'artillerie à poudre fût justifiée et christianisée, devenant un instrument du droit ou de la justice au même titre que les épées ou les lances maniées par le Christ ou des saints militaires.

Michel Pastoureau, lui, décrit le rôle des couleurs dans les combats. Après avoir présenté avec finesse les sources potentielles et leurs supports – ce qui lui permet de définir les termes de « bannières », « gonfanons » ou « pennons » –, il recense les raisons de l'utilisation nécessaire des couleurs sur les champs de bataille, la première de ces fonctions étant presque de nature liturgique et la couleur associée au bruit comme à la chasse. Il montre également que chaque combattant cherche à « se proclamer » par la couleur mais il termine en disant – ce qui est moins neuf – que la fonction essentielle de la couleur est l'identification, la couleur disant à quel groupe appartient le combattant. Il met également en évidence l'importance des hérauts d'armes qui examinent les armoiries et les bannières et les rangent par ordre de présence ou d'ancienneté puis, après la bataille, dénombrent les prisonniers, ramassent les bannières des vaincus et exhibent celles des vainqueurs.

Dans sa conclusion, André Corvisier rappelle que le colloque avait été pluridisciplinaire, et c'est sans doute ce qui explique les limites et les qualités du livre qui en rassemble les actes. Sans doute la description des objets est-elle nécessaire pour faire revivre le passé mais, pour les historiens, ce sont les communications les plus synthétiques réfléchissant sur les sources et leurs aspects économiques, sociaux ou symboliques qui sont incontestablement les plus intéressantes.

Philippe LARDIN.

Patrick Boucheron et Jacques Chiffolleau (dir.), *Les palais dans la ville. Espaces urbains et lieux de la puissance publique dans la Méditerranée médiévale*, Lyon, Presses de l'Université de Lyon (Collection d'histoire et d'archéologie médiévales, 13), 2004, 341 p. et fig.

Voici un ouvrage vivifiant. Enseignants, chercheurs ou étudiants en tireront grand profit par la pertinence des exemples étudiés, la précision des analyses, mais aussi le courage des hypothèses. Plusieurs équipes ont travaillé aux liens tissés entre palais, lieux de la puissance publique et villes les accueillant. D'emblée, grâce à une belle introduction, les choix sont énoncés : comparatisme, longue durée, refus des typologies rigides, évolution et diffusion de configurations associant lieux de puissance souveraine et environnement urbain. De plus, si les lectures idéologiques et politiques sont proposées, celles archéologiques et urbanistiques renforcent la démarche. Tout au plus regrettera-t-on l'absence d'historiens de l'art, étant donné les critiques émises à l'égard de leurs travaux.

Sans qu'il soit possible de faire état de l'apport de chacune des interventions (français, espagnol et italien), nous insisterons sur quelques aspects de ce travail collectif équilibré. Andrea Augenti traite des palais de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge à Rome. Dans un premier temps, ces instruments d'une autolégitimation sont assurés d'une grande continuité d'utilisation pour le Palatin à Rome, Milan ou Ravenne. Le palais est occupé, y compris lorsque les villes perdent leur statut de capitale. Gardant toute sa valeur, son rôle consiste à maintenir, à pérenniser le pouvoir dont la continuité s'exprime grâce à des aménagements, des modifications ou des restaurations successives. Dans un second temps, un processus de déstructuration s'engage lorsque des secteurs palatiaux sont abandonnés à partir des ^{v^e-vi^e} siècles. Ces espaces reçoivent alors des nécropoles et des sanctuaires à Rome, Split ou Milan. Cette reconquête des espaces vacants se fait ensuite afin d'établir un parallèle entre Constantinople et Rome. Chacune possède des églises dédiées à la Vierge protectrice des familles impériales, comme ce sera le cas à Aix.

Pierre Guichard travaille à la *ville gentile* des premiers siècles de l'islam en observant la position centrale dévolue aux édifices politiques. Cette centralité initiale disparaît pourtant au profit d'un palais à l'écart de la ville ancienne. Par la suite, l'auteur constate une dissociation totale en donnant notamment des exemples en Al-Andalus. Michèle Bois se livre à une mise au point archéologique et documentaire à propos des palais de la moyenne vallée du Rhône : palais des Adhémar à Saint-Paul-trois-Châteaux et Montélimar (xii^e-xiii^e siècles). Jean-Marie Martin envisage le cas des palais siciliens en reconnaissant le modèle romano-byzantin du haut Moyen Âge, celui des Arabes et celui des Normands. Situé dans la ville, les palais sortent peu à peu de celle-ci dans une stricte continuité vis-à-vis des édifices antiques, images de richesse, de raffinement et de puissance, plus que de force militaire. Seule l'analyse architecturale manque ici en regrettant l'absence des palais bien conservés à La Cuba, Adrano, ou La Ziza.

Suivent les études de Marco Frati (Vercelli, ^{x^e-xii^e}), Gabriella Garzella (Pise), Maria Luisa Ceccarelli-Lemut (Volterra). Pierre-Yves Le Pogam constate que les palais impériaux et pontificaux connaissent des positions marginales souhaitées en Italie centrale et septentrionale au xiii^e siècle. L'auteur fait ensuite état d'un « recentrage » à Rome grâce au remplacement progressif du Latran par le Vatican. Cette volonté d'être présent au cœur de la ville se manifeste également par la construction de tours seigneuriales et celle de couvents des frères mendiants. Valérie Theis, Dominique Carru et Jean-Michel Poisson s'attachent aux stratégies d'implantation palatiale d'Avignon, au réseau urbain préexistant, à la faiblesse du contrôle papal sur la ville comme à Rome, à la morphogenèse d'un palais marquant la ville tout en y affirmant la puissance temporelle de la papauté, mais aussi à l'utilisation du mâchicoulis à arcs comme ornement pour se référer à la Rome impériale dotée de palais, de basiliques, d'aqueducs ou d'édifices fortement marqués par les arcs.

Élisabeth Crouzet-Pavan se livre à une belle et agréable étude sur le palais des Doges à Venise. L'espace public, construit et restauré, trahit les périodes de stabilisation ou de consolidation du régime communal, mais également la permanence grâce à un monument résistant au temps et à la précarité. L'ordre politique se veut ainsi également un ordre de la durée. Patrick Boucheron propose une lecture très documentée sur les palais princiers et leur environnement au Quattrocento (Milan, Mantoue et Urbino). Faisant autant appel à Machiavel qu'à des études récentes (voire celle, trop oubliée, de G. Labrot), l'auteur insiste sur les paradoxes de l'extériorité. Le palais situé hors la ville supposant une véritable transgression politique, le prince humaniste ne peut se conduire en tyran, puisque la centralité

urbaine confère une légitimité politique. De ce fait, la forteresse isolée révélant sa réalité coercitive, le pouvoir doit faire en sorte de *n'être pas haï par le peuple*. L'auteur décrit alors la tendance propre aux familles patriciennes répugnant à cohabiter avec leurs clientèles et construisant des palais isolés. Face à la forteresse qui précise la présence du pouvoir, l'obéissance qui lui est due et sa puissance d'intimidation, le prince met au contraire en place un palais étroitement associé à la ville. Mais, si le prince construit une *piazza porticata*, ce n'est pas qu'il désire appliquer un modèle albertien comme l'histoire de l'art le propose, mais pour délivrer un message politique servi par le décor intérieur. L'espace civique est désormais l'antichambre de la demeure du prince et la ville tout entière vit sous son emprise.

Examinant le cas de l'Espagne, Antonio Malpica-Cuello et Rafael Cómez montrent comment l'Alhambra de Grenade et l'Alcázar de Séville présentent des vestiges de différentes périodes. Depuis la simple enceinte à vocation militaire, le site évolue en direction de fonctions palatiales. Les dernières investigations archéologiques sont intégrées, tout en considérant comment la trame de la cité islamique subsiste, y compris à la suite de la reconquête. Pour achever cet ouvrage très convaincant, Marianne Barrucand traite des relations entre ville et ensemble palatial dans les cités marocaines de Marrakech et de Meknès. Les relations entre l'ensemble palatial et l'espace urbain bourgeois sont envisagées. L'architecture est ici pleinement associée à l'analyse historique et spatiale. Les mosquées peuvent servir au déroulement de cérémonies princières, tout comme les espaces d'entrepôts, voire les murs de clôture sans défense élaborée, mais dotés de portes monumentales dont le décor sert le projet global. L'auteur conclut en différenciant les deux dynasties chérifiennes que l'histoire et l'histoire de l'art distinguent rarement. La *qasba* saadienne est ouverte tandis que la ville alaouite se ferme dans ses murailles.

Bruno PHALIP.

Panayota Volti, *Les couvents des ordres mendiants et leur environnement à la fin du Moyen Âge. Le nord de la France et les anciens Pays-Bas méridionaux*, Paris, Éd. CNRS, 2003, 311-XL p.

Dans ce qui fut d'abord une thèse de doctorat en histoire de l'Art, Panayota Volti, désormais maître de conférences à l'Université de Paris X - Nanterre, cherche à associer l'analyse des particularités structurelles et esthétiques des complexes conventuels à celle des activités des religieux mendiants dans le cadre de la vie communautaire comme de la vie urbaine. Aux deux premiers chapitres consacrés aux *conditions spirituelles et sociales de l'établissement matériel* et au *projet d'implantation* succèdent donc logiquement autant de chapitres de « microtopographie » (*L'espace conventuel* et *Le complexe conventuel*) puis de « macrotopographie » (*L'espace conventuel dans la ville* et *Analyse et interprétation de la prégnance architecturale et urbanistique mendicante*). L'insertion d'un couvent au sein d'un espace d'accueil est délibérément envisagée comme source d'une véritable dialectique qui appelle une interprétation sémantique des données de l'architecture, considérée en tant que système de communication. Démarche innovante, faisant d'autant plus regretter dans le texte certaines tournures qui le sont beaucoup moins, telles « classe marchande » (p. 32), « classes émergentes » et « classes de travailleurs » (p. 225)...

Modérant l'ambition du titre affiché en couverture, le sous-titre figurant sur la page de garde précise les contours géographiques de l'enquête, qui seront visuali-

sés par le lecteur grâce à la carte ouvrant le beau dossier iconographique placé en annexe : de Bruges à Langres, de Coutances à Sarrebourg, quelque 128 couvents des quatre ordres mendiants servent de support à une analyse qui n'hésite pas à multiplier les comparaisons avec d'autres espaces occidentaux. Du point de vue chronologique, en revanche, il faut lire la courte introduction pour apprendre que la « fin du Moyen Âge », ici, englobe également le XVI^e siècle. La chose est pourtant d'importance et la périodisation choisie ne manque pas de pertinence, mais il est alors dommage que les constructions de l'Observance soient exclues de l'étude, car la question des bâtiments constitue un thème majeur des discours et des projets réformateurs mendiants, en particulier dans la famille franciscaine – dont le paysage fut radicalement bouleversé aux XV^e-XVI^e siècles.

Incontestablement, les apports de cet ouvrage sont multiples. Ils vont, par exemple, du rôle de la beauté (p. 21-22) ou de l'influence des édifices culturels séculiers (p. 24-25) dans la conception des « églises mendiante » au lien conservé avec le lieu d'implantation primitif, « contrepoint spirituel *extra-muros* du couvent » (p. 218). Le croisement de sources variées et d'une abondante bibliographie est impressionnant, comme en témoignent notamment les passages consacrés aux matériaux et à leur mise en œuvre (p. 67-88) ou la minutieuse exploration du complexe conventuel menée dans le chapitre IV. Évidemment, la méthode comporte aussi ses risques : ainsi l'adéquation entre les textes théoriques et la réalité du terrain est-elle loin d'être toujours avérée, et incite donc parfois à plus de prudence que n'en comporte le discours de Panayota Volti, par exemple en ce qui concerne la délimitation des *termini* et les structures d'accueil pour la pastorale en milieu rural (p. 45-46 et 216-217). Mais, étant donné l'absence quasi complète de vestiges architecturaux, les principales réserves porteront sans doute sur l'exploitation systématique des sources du XVIII^e siècle ou de l'époque révolutionnaire ainsi que sur celle des nombreuses études fournies par l'historiographie locale ancienne. La première suppose une permanence architecturale dont on peut douter, en bien des endroits, de la réalité ; la seconde implique que la confiance règne entre érudits d'autrefois et historiens d'aujourd'hui, ce qui, en dehors de toute condescendance, n'est pas vraiment le cas.

Quoi qu'il en soit, l'intérêt général de ce livre réside indéniablement dans son apport au renouveau actuel des études sur l'activité des ordres mendiants. Au renversement, en somme, de la perspective qui, il y a maintenant un tiers de siècle, avait stimulé la recherche en faisant de l'implantation mendicante un critère de mesure de l'espace et des réseaux urbains, mais l'avait peut-être aussi sclérosée assez rapidement, en France en tout cas, en contribuant à ériger le lien entre couvents mendiants et milieu urbain en une donnée allant de soi, sans véritable réflexion sur sa signification, ses conséquences et ses limites. Or il est plus que jamais nécessaire de s'intéresser aux *espaces des Mendiants* en plaçant les frères et leurs maisons au centre de l'analyse, comme les travaux pionniers d'Hervé Martin en avaient autrefois montré la voie. Par l'étude des modalités concrètes de cette présence religieuse dans le paysage monumental, l'ouvrage de Panayota Volti participe à la même entreprise de déconstruction que celle menée récemment, sur l'espace voisin du diocèse de Liège et pour les XIII^e-XIV^e siècles, dans le domaine des pratiques économiques notamment, par l'enquête de Paul Bertrand, *Commerce avec dame Pauvreté* (Genève, Droz, 2004).

Ludovic VIALLET.

Adeline Rucquoi (dir.), *Saint Jacques et la France*, Paris, Le Cerf, coll. « Cerf Histoire », 2003, 528 p., 39 €.

Le volume réunit les actes d'un colloque organisé les 18 et 19 janvier 2001 par la Société des Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation. En prenant une telle initiative, la Société des Amis de Saint-Jacques-de-Compostelle répondait à la vocation qui lui avait été donnée et qui figure en tête de ses statuts, comme le rappelle son président d'alors, Jacques Fontaine : l'étude des mouvements artistiques, historiques, littéraires et religieux suscités par le culte de saint Jacques. Dix-huit chercheurs français et espagnols ont répondu au défi lancé : revisiter le thème « saint Jacques et la France ». Adeline Rucquoi, présidente du Centre d'études compostellanes, dans la conclusion qu'elle donne à cet ensemble, souligne en quoi le sujet, qui pourrait apparaître à première vue « réducteur » et « chauvin », répondait, de fait, à « une véritable exigence scientifique » (p. 519). On pourrait, en effet, considérer que beaucoup de pages ont été déjà écrites sur le pèlerinage, et celui de Compostelle en particulier... L'ouvrage démontre que, loin d'être épuisé, le sujet est susceptible de profonds renouvellements.

Dans la perspective d'une étude du pèlerinage de Saint-Jacques centrée sur la France, un nom s'imposait, celui d'Alphonse Dupront, dont on connaît l'œuvre profondément inspirée par le geste même de la *peregrinatio* et par la destination compostellane. Tel fut l'objet de l'« ouverture » que lui a consacrée Jean Mesnard. Puis les communications s'organisent en quatre grandes parties sous les titres suivants : Vénérer, Représenter, Écrire et Agir. Elles satisferont des curiosités de divers ordres.

Les passionnés de saint Jacques y trouveront l'évocation de lieux qui leur sont familiers, pourront en approfondir l'histoire ou en découvrir d'autres qui leur étaient inconnus, à travers les études consacrées à la présence du culte de l'apôtre en Alsace (Vicente Almazan) ; au chemin de Compostelle, sur le trajet qui conduit de Pons à Blaye (Jean Glénisson) ; à l'hôpital neuf de Pons (Pascal Even) ou à la confrérie et aux confrères de Saint-Jacques de Paris, vus à travers leurs comptes de 1460 à 1523 (Annie Saunier).

D'autres propos ont abordé de front la problématique suggérée par les organisateurs : l'apport proprement français dans le culte de saint Jacques et sa diffusion. En la matière, les sources littéraires ont livré une contribution de poids. L'analyse, menée par Pierre-Gilles Girault, d'un corpus de près de 130 chansons de geste provenant des pays de langue d'oïl a montré à la fois la relative modestie des mentions de saint Jacques (35 occurrences) et leur répartition très inégale dans le temps : il faut attendre la fin du XII^e siècle pour voir le nom du saint émerger et le cours du XIII^e pour qu'il devienne une référence obligée. Autre surprise de taille, les premières apparitions de saint Jacques sont totalement indépendantes de celle de Charlemagne. En butinant dans des textes d'un tout autre genre, Michel Zink a expliqué comment la « coquille », et avec elle un imaginaire d'où le pèlerinage – entre autres jacquaire – n'est pas absent, a trouvé sa place dans le vocabulaire poétique, associée à la ruse : au Moyen Âge, « on vend ses coquilles » comme de nos jours « on vend ses salades » ! Les relations franco-compostellanes se sont également déployées sur le terrain artistique. Anne Prache a rappelé en quoi les sources françaises qui ont inspiré l'architecture de la cathédrale de Compostelle édifiée au XII^e siècle ne se limitaient pas aux « grandes églises de pèlerinage ». Et, en se fondant sur une impressionnante collecte documentaire qui fait l'objet d'un véri-

table mémoire au sein du livre (p. 85-262), Humbert Jacomet a mis en évidence ce qui n'est pas le moindre acquis du colloque : la part décisive prise par la tradition française dans l'élaboration de la représentation de saint Jacques en pèlerin, avec ces attributs que l'on croit « traditionnels », voire « immémoriaux », et qui ne se seraient introduits dans l'iconographie du saint qu'à partir du règne de Philippe le Bel, sous l'influence de l'hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins de Paris. À l'image de l'apôtre se substitue donc celle du pèlerin qui, depuis le royaume de France, gagne une large partie de l'Occident. Cependant, le dialogue entre la France et la Galice n'a pas été unilatéral : des cultes « français » se sont introduits dans la péninsule Ibérique, suivant des cheminements qui ne sont pas tous tributaires du pèlerinage compostellan : celui de saint Léonard (Francesca Espanol) et celui de saint Saturnin, étudié en Navarre (Marisa Melero-Moneo).

Élargissant encore la perspective, d'autres auteurs ont revisité le rôle joué par le siège compostellan dans l'histoire religieuse et politique du XII^e siècle. Patrick Henriot a ainsi abordé la question des rapports entretenus avec Cluny, qui se comprennent en termes d'intérêts réciproques bien entendus, comme le confirme l'analyse du prologue du *Liber callixtinus* reconsidéré par Manuel Daiz y Diaz. Certes, l'une de ses forces de Compostelle lui vient alors du pèlerinage à l'apôtre ; pourtant, ce dernier n'est pas seul en cause : il s'intègre dans les vastes mouvements de l'affrontement avec les Maures et de la diffusion de la réforme grégorienne, alors qu'un troisième acteur entre en jeu, Rome. Mais, que le royaume de France reste un horizon important et chargé de prestige pour l'église de Galice, Philippe Joserand le démontre bien en signalant l'implantation inattendue de l'ordre de Santiago au nord des Pyrénées pour des raisons qu'il situe sur les plans économique et symbolique.

Tout en gardant le cap sur Saint-Jacques, un ultime groupe de communications s'est attaché à la spiritualité du pèlerinage. Des témoignages issus du magistère ecclésiastique, il est apparu que Compostelle n'a pas, au Moyen Âge, absorbé toute l'énergie pèlerine. Une preuve suggestive en est fournie par les enseignes de pèlerinages, que les pèlerins rapportaient pour eux ou leurs proches et dont ils décoraient leurs coiffures ; ces petits objets font sortir de l'ombre, tout comme les sources littéraires, de nombreux autres sanctuaires couramment visités (Denis Bruna). Son de cloche à l'unisson dans les autres sources, même s'il semble devenu évident, au XII^e siècle, que la figure de l'apôtre de la Galice constitue une référence classique dans l'enseignement délivré par l'Église aux fidèles, à suivre notamment le témoignage des *exempla* (Marie-Anne Polo de Beaulieu). Saint Jacques est cependant sollicité, tout autant sur le registre de l'imaginaire que pour une incitation au voyage de dévotion que les prédicateurs n'ont cessé de vouloir intérioriser, comme l'a souligné Nicole Bériou, quand ils ne l'ont pas durement combattu, comme il en fut aux temps de la Réforme, abordée par Francis Rapp.

C'est donc au prix de voies complexes, progressivement mises au jour par les recherches, que saint Jacques s'est taillé la haute stature de pèlerin qui reste la sienne. Que, dans ce processus, la France ait joué un rôle majeur, l'ouvrage le démontre clairement ; que l'affaire n'ait pas été acquise « de toute éternité », aussi. Comme tous les autres saints et tous les autres lieux saints, Jacques et son sanctuaire de Compostelle ont une histoire.

Catherine VINCENT.

Claude Denjean, *Juifs et chrétiens. De Perpignan à Puigcerdà. XIII^e-XV^e siècle*, Canet, Éd. Trabucaire, 2004, 239 p., dont chronologie, lexique, sources et bibliographie.

L'édition d'une thèse est toujours bienvenue. Celle de Claude Denjean peut fort intéresser les médiévistes, historiens du judaïsme, des sociétés méditerranéennes des XIII^e-XV^e siècles, de l'économie, du crédit, ou encore de l'anthroponymie, autant que les chercheurs spécialistes des comtés de Roussillon-Cerdagne. Des idées très neuves sont apportées par l'auteur sur l'histoire de ces régions et de ces années, par le biais du crédit juif exercé dans cette ville moyenne.

Claude Denjean a rédigé environ 200 pages, distribuées en sept chapitres, qui complètent ou renouvellent bien des points, tout en se coulant dans les normes imposées par les thèses nouveau régime. Le chapitre premier, « La vie quotidienne dévoilée, l'historien chez le notaire chrétien », est ainsi une intéressante présentation des sources, les *Libri Judeorum* (le premier est de 1286-1287), *Libri extraneorum*, *Libri firmitatis*, des Archives de Puigcerdà, sources notariales remarquables qui suivent des préceptes voulus par le pouvoir (dans un latin souvent mêlé de catalan, la *Rogatio*, la cédule, la note, l'instrument gardé en coffre chez le notaire mais rendu au client lors du remboursement, la minute étant alors annulée).

Puigcerdà est une ville neuve du XII^e siècle, sise à 1 400 m, commandant des voies de passage vers l'Espagne ou vers le comté de Foix. Les juifs de Perpignan, de Villefranche-de-Conflant ou de Foix y montent le temps de leurs affaires, retournent dans leurs communautés d'origine, mais à partir des années 1260-1265 séjournent puis s'installent à demeure dans Puigcerdà, qui se construit et s'étoffe, avec une vie paroissiale active, des Ordres Mendians, un petit monde de négociants chrétiens mêlés aux juifs, relevant du royaume de Majorque jusqu'en 1349, puis de la Couronne d'Aragon. Sur 6 000 habitants environ vers 1340, on compte 500 à 600 juifs, soit 10 % de la population, comme cela se constate dans la plupart des agglomérations ibériques. La *Juderia* (le *Call*, en catalan) est installée en lisière de la ville, au nord, le long des routes, mais sans aucune obligation, aucune contrainte, autour de sa synagogue (la *Schola*), et son bain rituel, ses bâtiments communautaires. Un ancien étang est peu à peu asséché et loti, les acheteurs des nouveaux terrains sont aussi bien chrétiens que juifs.

La documentation le voulant, l'auteur connaît essentiellement sa communauté à travers les actes de prêt. L'analyse de cette activité de crédit est tout à fait intéressante. Le prêt *mutuum*, le plus répandu, engagé le temps d'une affaire, met en dialogue des groupes de petits et moyens emprunteurs, des groupes équivalents – plus rarement d'unique créanciers – de prêteurs ; le crédit est passé dans les mœurs de tous, on emprunte pour faire fructifier l'argent qu'on investit dans une opération commerciale, un achat de drap, de viande, de tinctoriaux, de laine, on ne rembourse surtout pas tout de suite pour laisser le temps de ce profit. On emprunte de 100 sous à 10 livres en moyenne, rarement plus de 300 sous, rarement moins de 10 sous, car le très petit crédit à la consommation échappe au notaire ; l'usure n'est pas toujours mentionnée, mais elle doit être de 20 % selon les lois royales de ces régions et cette époque. Les chrétiens comme les juifs prêtent et investissent, en suivant exactement les mêmes coutumes et selon les mêmes réactions. Enfin, les collecteurs d'impôts royaux étant souvent les juifs les mieux installés, ceux-ci prêtent à leurs clients la somme réclamée, qui est remboursée avec intérêts, la levée des impôts étant donc une forme de crédit, tout comme la vente à réméré qui est très répandue. Tout cela est connu et

approuvé de tous. Les juifs négociants, prêteurs, sont enfin médecins, appelés par le conseil de Puigcerdà comme par leur clientèle privée. Les noms des Astruch, Bonmacip, Crechs, Bonafos, de Roxella reviennent le plus souvent, comme les Levi et Bonet dont l'auteur peut faire les généalogies. Les juives se livrent aux mêmes activités que les hommes de la communauté, il est vrai lorsqu'elles sont veuves ou uniques héritières.

Ainsi s'épanouit, dans un milieu moyen de montagne de Cerdagne, dans des occupations très habituelles dans le négoce international, cette société juive, qui souffre de la peste comme les autres, qui n'est guère malmenée par les heurts socio-religieux connus par ailleurs, et qui s'évanouit d'elle-même après 1420 lorsque l'économie générale choisit d'autres voies. La mesure d'expulsion de 1492 ne frappe plus personne à Puigcerdà. Des cartes, plans, photos émaillent cette publication particulièrement réussie.

Béatrice LEROY.

Daniela Rando, *Dai margini la memoria. Johannes Hinderbach (1418-1486)*, Bologne, Il Mulino, 2003, 576 p.

Au point de départ du livre de Daniela Rando se trouve l'idée, élégante, d'étudier la mémoire, les représentations – celle de soi en particulier – et le « vécu » (p. 12) d'un homme à travers les *marginalia*, c'est-à-dire les commentaires qu'il a laissés aux marges des livres de sa riche bibliothèque. Il s'en faut de beaucoup que cet homme soit un inconnu : prince-évêque de Trente, où un important colloque lui a été consacré en 1989 (*Il principe vescovo Johannes Hinderbach*, Bologne, 1992), Johannes Hinderbach a, par son activité intellectuelle, religieuse et politique, laissé sa trace dans l'histoire de l'Italie de la fin du Moyen Âge ; c'est durant son principat qu'éclata à Trente l'affaire du petit Simonino, du meurtre duquel furent accusés les juifs de la ville, et il joua un rôle de premier plan dans cette affaire, sur laquelle la bibliographie existante est désormais hyperabondante. L'étude intensive de cet individu permet, en dépassant les divisions habituelles dans l'historiographie – notamment celle qui sépare historiographies laïque et religieuse –, d'observer la « conscience » et le « moi » d'Hinderbach tels qu'il les livre à travers « l'écriture et la mémoire », au prix peut-être d'une déclaration de sympathie (p. 15) étonnante si l'on songe au rôle joué par cet homme et à ses prises de position répétées. Le sens du titre est, en tout cas, de partir des marges, « dai margini », pour arriver à la mémoire, à « la memoria » de Hinderbach.

La première partie du volume (« L'uomo in carriera »), très claire et documentée, sans doute utile, mais qui aurait pu être un peu plus enlevée, trace le portrait d'un homme à travers sa carrière, brillante, d'étudiant modèle, de chrétien zélé, de grand prélat. L'étude du droit et l'acquisition d'une solide formation universitaire furent pour lui le tremplin idéal vers la politique et le pouvoir : entre biographie intellectuelle et biographie politique, le texte est nourri de la connaissance irréprochable des archives, et des annotations marginales notamment, ce qui lui permet de préciser un certain nombre de points délicats ou complexes – comme les rapports, de sympathie mais fort prudents, de Hinderbach avec le conciliarisme ; ou encore son usage d'un milieu et d'un réseau propres, qui sont étudiés selon une sensibilité aux rapports familiaux et de clientèles bien représenta-

tive de l'historiographie italienne. La position de Hinderbach à l'égard de la pensée théologique et politique de ses maîtres, Antonio Rosselli ou Francesco Zabarella, n'est pas oubliée. Farouche partisan de l'empereur, Hinderbach, qui est aussi un proche de Piccolomini, mais qui est surtout présent à la cour de Frédéric III, porte une véritable vénération à l'aigle impérial et aux Habsbourgs – et, conséquemment, il vomit Vénitiens et Florentins avec une violence dont la p. 120 donne une bonne idée. Il est élu évêque de Trente en mai 1465 ; ne pouvant guère aspirer à mieux, limité qu'il est par son origine sociale, il se montre un prélat motivé et pleinement impliqué dans son épiscopat, auquel il consacre la fin de sa vie. Parfois, il semble que la place occupée par la source principale du volume – les annotations marginales – soit elle-même quelque peu marginale : en ce sens que sont présentés des considérations générales ou des éléments biographiques déjà connus mais reformulés par l'auteur, qui les nourrit des informations que délient les *marginalia*.

La seconde (et dernière) partie de l'ouvrage, « La dimension intérieure », nous entraîne dans l'étude de l'« intériorité » de l'évêque ; cette partie est à la fois plus audacieuse (les présupposés théoriques sur lesquels elle s'appuie sont explicités aux p. 265-267) et plus intéressante pour le lecteur non directement spécialiste. Il est vrai que la source sur laquelle fait fond le livre est d'une grande richesse et d'une grande finesse. On aurait aimé, du reste, une présentation détaillée de la source comme telle : quel est le nombre, la forme, la langue de ces *marginalia* ? Où les trouve-t-on ? Ne peut-on, à défaut de proposer un illusoire classement, en esquisser une typologie ? Cette absence d'une présentation des archives même, au profit d'un usage seulement *documentaire* de la source, rend l'ouvrage plus classique qu'il n'aurait pu l'être. Reste que ces annotations permettent de découvrir certaines particularités de l'esprit de Hinderbach – sa pratique d'une mnémotechnique, son « dialogue » avec les auteurs qu'il lit, son travail d'exégèse. Le passage consacré à l'élaboration par l'évêque d'une mémoire de sa propre carrière est particulièrement intéressant : avec les calendriers notamment (p. 268 et s.), on voit que s'exprime une conscience de soi visible au soin extrême apporté à son *cursus* et à l'effort d'insérer sa personne, plutôt que dans son lignage familial, dans le « pseudolignage » épiscopal, en retraçant sa vie à travers les principales étapes de sa carrière d'évêque et de chrétien.

La religiosité *latiore sensu* de l'évêque, qui est un homme d'action et de hiérarchie, mais qui est aussi un croyant et un pécheur, est perceptible dans les marges, et elle est très bien analysée : place du péché, conscience morale, forte angoisse eschatologique, espoir en la médiation des saints, attention extrême portée aux reliques tracent le portrait d'un homme particulièrement pieux et épris de sainteté, mais somme toute assez représentatif de l'air du temps. La fin du livre, « Timori e furori », qui n'est en apparence, dans le plan du volume, qu'un point mineur (un point du second chapitre de la seconde partie), en constitue en fait le morceau de bravoure, et ne représente pas moins du cinquième du volume total du texte ! Ces « craintes et fureurs », elles se manifestent surtout, dans l'esprit de Hinderbach, à l'encontre des femmes, des Turcs et des juifs. Notre homme est très misogyne ; obsédé par la sexualité et la virginité, il développe une dévotion mariale bien classique. Surtout, sa haine et son angoisse (on pense à *La peur en Occident*, qui insistait de façon si convaincante sur la connexion entre peur et haine ; mais le livre de Jean Delumeau n'apparaît pas dans *Dai margini la memoria*) se manifestent à l'égard des Turcs, ennemi de l'extérieur, et des juifs, ennemi de l'intérieur auquel il convient d'imposer un régime d'« apartheid » (p. 465) et qui fait l'objet chez Hinderbach d'une véritable obsession.

Le livre est long : le portrait qu'il dresse peut ainsi rendre compte de la complexité de la personnalité de Johannes Hinderbach. Personnalité appliquée, violente, pieuse ; personnalité engagée aussi ; personnalité dont l'identité peut être saisie dans ses multiples facettes, par cet effort fragmentaire de raconter son « moi », largement redécouvert grâce à ce livre.

Pierre SAVY.

Marie-Madeleine de Cevins, *Saint Étienne de Hongrie*, Paris, Fayard, 2004, 553 p.

N'était-ce pas une gageure de tenter la biographie d'un personnage, certes national, saint et mythique, alors que les sources sont rarissimes et généralement postérieures, légendaires et hagiographiques, à l'exception des instructions que le saint roi rédigea pour son fils Émeric, et quelques fragments de chroniques germaniques ou byzantines ? Le pari est tenu dans un ouvrage de facture classique où une analyse minutieuse fait le partage entre ce qui peut être tenu pour assuré et ce qui n'est qu'hypothèse et conjecture, sans pour autant négliger cette seconde part qui alimente plus encore que la première le mythe religieux et national, extraordinairement vivant dans l'actuelle Hongrie qui partage en cela, avec ses voisins d'Europe centrale et orientale libérés de l'oppression du grand voisin de l'Est, une empathie, pour ne pas dire plus, pour tout ce qui touche aux origines et aux thèmes de la religion et de la nation. Que la couronne dite de saint Étienne (car elle n'a rien à voir avec celle que le pape Sylvestre II envoya à Étienne en 1001) figure sur les armes officielles de la Hongrie d'aujourd'hui et que l'objet lui-même – « symbole historique de l'État hongrois », comme le proclame la Constitution – soit déposé sous la coupole du Parlement où siègent des députés républicains, en dit assez sur la vigueur du souvenir et l'enracinement millénaire du sentiment national.

L'ouvrage est évidemment l'occasion de fournir au lecteur français et sous une forme commode l'ethno-genèse des Hongrois, peuple finno-ougrien séjournant d'abord dans l'Empire kazare, où il s'initia à l'agriculture sédentaire (le vocabulaire agricole est d'origine turco-iranienne), puis peuplant l'Etelköz, les rivages occidentaux de la mer Noire, avant d'en être chassé par un habituel jeu de pousse-pousse (l'émir samanide Ibrahim ibn Ahmed bousculant les Ouzes, ceux-ci les Petchénègues, et ces derniers les Hongrois), d'occuper le Bassin pannonien dans les années 896-900 et de s'y stabiliser après l'arrêt des raids vers l'ouest au Lechfeld en 955. Le règne d'Étienne fut bien préparé par celui de son père Géza (963 ?-997) qui sut résister à l'étau germano-byzantin, stabiliser la frontière occidentale sur la Leitha et la Morava, assurer sa domination sur une bonne part de la Transdanubie où il fixa sa capitale, Esztergom, lancer la christianisation qui se fit, très partiellement on s'en doute, en plusieurs vagues : vers 973, des moines de Saint-Gall et de Passau qui auraient utilisé la langue slovène (?), baptisé Géza et quelques chefs de guerre, puis vingt ans plus tard des missionnaires tchèques émules d'Adalbert et la création des futurs grands centres, Veszprém, premier évêché, Pannonhalma, première abbaye bénédictine (après quelques établissements basiliens antérieurs). Géza, qui ne dominait qu'un petit territoire occidental, à la christianisation fragile et partielle, n'était encore que le *Ungorum senior magnus*. Son fils, né vers 980-981, fils spirituel d'Adalbert, qui prit le nom d'Étienne, le patron du

diocèse de Passau, lors de son baptême (ou de sa confirmation, au cas où il eût été baptisé dans la religion grecque de sa mère, Sarolt), dut lutter contre de multiples adversaires, tel son cousin Koppány qui représentait à la fois la tradition païenne et l'opposition nationale à l'influence allemande véhiculée par la christianisation (est-ce une raison pour le taxer, p. 124, de « parti réactionnaire » ?), le gyula de Transylvanie, chrétien mais de rite oriental, le Kaen bulgare installé vers Gyulaféhervár, les mystérieux *Ungrî negri*, Samuel Aba, le prince des Kabars, enfin le plus coriace de tous, Ajtony, chrétien byzantin lui aussi, qui tenait la région de Marosvár, devenu Csanád. Par des moyens divers où extrême cruauté et mansuétude alternèrent, Étienne réussit à étendre son territoire aux dimensions de la Hongrie historique et y être considéré comme roi avant même que Sylvestre II, avec l'accord de l'empereur Othon III, n'accédât à sa demande d'une couronne en 1001 : remise de la couronne à Ravenne et couronnement à Esztergom dans l'été (par qui ?) selon un rituel plus anglo-saxon que germanique. L'historiographie postérieure voulut fixer en l'an mil l'acte fondateur, qui faisait d'Étienne, roi par la grâce de Dieu, l'égal des souverains occidentaux. L'œuvre intérieure se poursuivait par le maillage progressif du territoire en comitats, à l'origine desquels on trouve souvent un château royal, centre de gestion économique et juridictionnel, dirigé par un *comes castri*, qui étendait son aire de pouvoir à des zones plus vastes ; le *comes castri* se vit alors attribuer des responsabilités politiques et devint *ispán*, « fonctionnaire » royal non héréditaire, doté de fonctions judiciaires, fiscales et militaires. La défense des frontières, souvent par des groupes ethniques orientaux, le développement d'une cavalerie lourde supposent un embryon de fiscalité, en sus des revenus du domaine et des mines (métaux et sel) pour lesquels les sources sont absentes.

Étienne fut le père de l'Église hongroise. La sainteté du personnage est à évaluer à l'aune des mœurs du temps. Nous n'avons guère, pour en juger, que les recommandations à son fils qui valent ce que vaut la littérature *ad usum delphini*. Dévotion au Christ, à saint Martin de Pannonie, Étienne a-t-il placé le royaume sous la protection de la Vierge ? La christianisation stéphanique fut-elle facilitée par une éventuelle christianisation des populations non magyares de la Pannonie carolingienne ? À la différence de celle de son père, l'action d'Étienne fut continue ; elle employa des méthodes diverses, y compris la force armée et la rigueur des lois contre les récalcitrants. Des pôles de vie religieuse, plus que des paroisses, s'établirent, le roi fournissant les vêtements liturgiques et les nappes d'autel, l'évêque les livres et les prêtres, et les habitants l'entretien. Qu'était-ce qu'être christianisé ? Être baptisé, aller à la messe, ne pas trop enfreindre les règles fondamentales... Dieu ferait le reste... Esztergom fut le premier archevêché, avec trois suffragants : Veszprém datant du règne précédent, Győr et l'évêché de Transylvanie ; suivirent les érections de Pécs, Kalocsa, Eger et Csanád. À l'abbaye pionnière de Pamonhalma s'ajoutèrent Pécsvárad, Zalavár, Bakonybél en Transdanubie, Zabor en Slovaquie, et Somló pour les femmes. À Székesfehérvár où la capitale fut transférée, fut consacrée une basilique mariale avec 20 chanoines, une école, un trésor, une exemption pontificale.

Nos connaissances sur la démographie, la société et l'économie sont faibles. La sédentarisation fit des progrès ; à côté des tentes rondes apparurent des petites maisons de bois et de torchis à demi enfouies. Quelques immigrants bavares – clercs, chevaliers, paysans – accurent une population très faible (500 000 à 950 000 hommes). L'élevage de chevaux (pour la viande et le lait) et de bœufs (pour le trait) alimenta un commerce interne et même d'exportation. Les céréales, dont le millet des semi-nomades, rapportaient 2 pour 1. Esztergom fut une plaque

tournante du commerce vers la Bavière, Prague, Kiev, la Scandinavie. La tête de bétail ou le bloc de sel servirent souvent de monnaie, à côté du denier et du demi-denier frappés par le roi. La propriété clanique recula devant la propriété individuelle. À côté des grands domaines du roi et des chefs de guerre ou de clan existaient des communautés de travailleurs indépendants et des éleveurs libres nomades ou transhumants. Dans les domaines, il est difficile de distinguer les esclaves cultivant le domaine et les serfs sur les tenures, les deux catégories étant souvent désignées par le même terme de *servus*. La différence entre les libres et les non-libres existe bien en droit, la réalité est plus malaisée à saisir. Pour l'entretien des châteaux royaux travaillaient les *cives castrenses*, encadrés par les *milites*, groupe très nombreux de guerriers magyars ou étrangers. La hiérarchie des peines, des amendes et des mutilations judiciaires permet de préciser la hiérarchie sociale. L'aristocratie naissante des *majores natu et dignitate* mêlait le service et la naissance ; il n'y avait pas encore identité entre le guerrier et le propriétaire foncier.

Étienne fut un roi pacifique et tâcha d'avoir de bonnes relations avec les trois puissances du temps, le Saint-Siège, le Saint-Empire et Byzance. Excellents sous Othon III et Henri II de Bavière, frère de l'épouse d'Étienne, Gisèle, les rapports avec le Salien Conrad II se dégradèrent et l'Empereur envahit la Hongrie en 1030 ; ce fut un échec et la Hongrie y gagna quelques territoires à l'ouest. L'alliance avec Basile II fut scellée par des offensives communes contre les Bulgares. Étienne repoussa en 1018 l'offensive de Boleslav de Pologne. Au total, il réussit à consolider l'indépendance de la Hongrie, bien plus assurée que celle de la Bohême et de la Pologne, sous tutelle impériale. La fin du règne est placée sous le signe de la maladie, surtout de la détresse morale due à la mort de l'unique enfant survivant, Émeric, formé à son métier de roi par saint Gérard (Gellért). Entre son cousin Vazul, le plus vieux de la dynastie des Árpád et son neveu en ligne féminine Pierre Orseolo, Étienne opta pour le second, baptisé selon le rite occidental, alors que Vazul l'était selon le rite grec. Vazul se révolta, arguant de l'infraction au principe du seniorat et de la masculinité. Fut-ce un bon choix ? Les successeurs furent des tyrans, et un peu de stabilité, dans la tradition stéphanique, ne survint qu'en 1046 avec André, fils de Vazul. Étienne mourut le 15 août 1038 probablement à Esztergom et il fut inhumé à Székesfehérvár. La canonisation de 1083 fut une initiative royale, plus tard avalisée par Rome. Étienne, cas unique, a même été reconnu en l'an 2000 par l'Église orthodoxe. Les dominations successives qui s'appesantirent ensuite sur la Hongrie, Habsbourg, Turcs, communisme soviétique, expliquent qu'Étienne soit demeuré le héros de la liberté hongroise, à côté d'un Kossuth, et le symbole de la grande Hongrie au côté d'un Mathias Corvin. Ce que donne à lire cette biographie, c'est aussi la volonté d'une petite nation d'Europe centrale dans un État devenu petit à renouer avec le mythe fondateur dont les divers éléments construisent une figure légendaire et un lieu de mémoire.

Claude MICHAUD.

Martial Staub, *Les paroisses et la cité. Nuremberg du XIII^e à la Réforme*, Paris, EHESS, 2003, 343 p.

C'est un grand voyage qu'entreprend le lecteur de l'ouvrage de M. S. Il faut avoir fait au départ de solides provisions (maîtriser les concepts essentiels de Weber et Troeltsch), être prêt à changer de direction en cours de route pour découvrir

des paysages en chaîne, endurer l'attente d'une réponse à une question et surtout ne pas chercher à abrégier le voyage en courant à la conclusion : il n'y en a pas. Mais l'enrichissement d'un tel périple mérite tous les efforts, allégés par une présentation impeccable, un glossaire exemplaire, une bibliographie très riche, des tableaux, croquis ou cartes toujours bienvenus.

Le cadre de Nuremberg, tout à la fois particulier et exemplaire, offre à l'A. le théâtre d'un long rapport de forces entre une ville travaillant à la construction d'une seule entité civique en dépit ou contre deux paroisses, Saint-Laurent et Saint-Sébal. Grâce à des fonds d'archives quasiment sériels du début du XV^e siècle à 1530, des problématiques essentielles peuvent être posées et, le plus souvent, résolues. Sur les deux rives de la Pegnitz, la ville de Nuremberg symbolise à la fin du Moyen Âge la toute-puissance communale et s'impose dans la cour des grandes villes occidentales. L'étude repère minutieusement la tactique et la stratégie mises en place par la ville pour tenter d'imposer, deux siècles durant, sa juridiction contre celle des paroisses, pour transformer en institutions (*Anstalt* weberienne) des solidarités et des métiers, mais surtout pour travailler plus en profondeur le corps social par une pastorale et une liturgie qui feront, sans coup férir, de Nuremberg un des grands centres de la Réforme.

La démarche de l'A., chercheur remarquable de rigueur, d'érudition allemande et française et de questionnements complexes en boucles, invite le lecteur à participer au décortilage des sources et à y repérer tous les fils rouges d'une histoire totale. Le titre de l'ouvrage, en effet, donne une fausse sécurité : les paroisses et la cité. Les paroisses n'y sont pas envisagées comme à l'accoutumée en tant que cellules de base de l'Église et de la société mais comme un lieu de tensions entre, d'une part, l'*Anstalt* de Weber, « un appareil agissant sur une base relativement autonome », provenant le plus souvent d'une autorité, et, d'autre part, les solidarités, adhésion explicite de personnes sur la base d'un consensus. La cité de Nuremberg ne fait pas l'objet d'un portrait figé de grande métropole mais se laisse découvrir comme la construction patiente et complexe d'une cohérence civique menacée par l'existence de deux paroisses et leurs juridictions. Il en résulte un véritable noyautage bureaucratique et pastoral : le traitement indissociable de ces deux aspects de la politique urbaine constitue une des originalités fécondes de ce livre. Le sous-titre, « Nuremberg du XIII^e siècle à la Réforme », n'a rien d'anodin et constitue une des problématiques. Comment le tournant pastoral majeur des années de Latran IV (1215) et ses développements rend-il compte du passage sans résistance à la Réforme de la grande ville célèbre pour ses fondations pieuses ? L'analyse de l'A. démontre avec conviction que les mutations profondes, pastorales et liturgiques bien antérieures au XVI^e siècle, ont créé les conditions propices au succès du luthéranisme.

Ces éléments constitutifs d'une mutation, complexes parce qu'emboîtés les uns dans les autres, apparaissent progressivement dans une analyse mettant toujours en tension les hypothèses de l'A. et l'examen pièce à pièce des sources. Celles-ci d'ailleurs figurent de façon emblématique (mais gênante pour le lecteur qui les verrait volontiers en annexe) dans le corps du texte avec leur présentation diplomatique la plus austère. Ce matériau essentiellement comptable, précis et matériel est retenu par l'A. pour légitimer l'analyse d'institutions paroissiales ou de fabriques n'offrant le plus souvent à l'historien qu'un caractère flou. Il faut pour cela admettre l'hypothèse de départ selon laquelle les documents ne sont pas seulement conservés mais transmis volontairement, c'est-à-dire que leur fabrication (et leur trucage) révèle une stratégie d'image pour les contemporains et la postérité dépassant le simple souci d'assurer leur continuité. Cette riche « constel-

lation » de sources provenant des deux paroisses et de leurs fabriques, de 1402 à 1530 environ, fait apparaître, en dépit des lacunes, le double jeu dans la production comptable : d'une part les comptes de la fabrique offrent les caractéristiques de bilans, soumis aux fluctuations démographiques et aux grands chantiers de construction ; d'autre part, les comptes des paroisses se présentent comme de véritables budgets, révélateurs de la représentation voulue par une institution à caractère bureaucratique en lien avec l'administration municipale – en l'occurrence, l'administration des fondations.

L'originalité de Nuremberg réside dans l'inexistence des bénéfiques (*dos ecclesiae*) et un siècle de conflit avec la ville démontre que l'office pastoral peut se passer de bénéfice. Les documents comptables attestent en effet que les offrandes d'autel, à la différence des offrandes de solidarité, restent stables et comme indifférentes aux grandes fêtes et révèlent un caractère institutionnel qui mène à la pratique de l'honoraire, c'est-à-dire l'entretien du culte découpé de l'offrande caractéristique de la solidarité paroissiale. Le travail concret des altaristes, titulaires de chapellenies, et des auxiliaires, payés par les curés, ne trouvait pas de reconnaissance dans ce système et ces clercs apparaissent comme de simples domestiques (à la différence du diocèse de Constance, par exemple). Cette évolution marque indéniablement une ouverture vers la représentation luthérienne du sacerdoce des clercs, centrée sur le *ministerium verbi*. La marque du pouvoir de la cité se révèle également dans la lutte soutenue et rusée sur le plan juridictionnel pour imposer la procédure inquisitoire contre une juridiction paroissiale de fait, liée aux compétences des curés. La dîme n'est qu'un droit recognitif de cette juridiction et à ce titre, beaucoup plus qu'à celui des revenus qu'elle procure, elle se trouve au cœur de la mutation sociale.

Le phénomène d'institutionnalisation n'apparaît guère dans les solidarités consensuelles : les fabriques, essentiellement, mais aussi les solidarités familiales imbriquées dans les rivalités entre lignages, les solidarités d'humanistes caractéristiques d'une ville comme Nuremberg, les confréries et surtout, en nombre exceptionnel, les fondations pieuses. Ces solidarités sociétales s'inscrivent dans la problématique de la *memoria*, autre fil rouge de la démonstration. Dès son chapitre introductif (qui sert de conclusion), l'A. démontre que l'évolution observée à la fin du Moyen Âge (tension entre paroisses en voie d'institutionnalisation et solidarités consensuelles) s'inscrit parfaitement dans la logique du grand tournant pastoral bien connu des XII^e et XIII^e siècles dont le concile de Latran IV pose les pièces maîtresses : la confession auriculaire (donc personnelle), l'aveu du péché (et son pardon) et la naissance du purgatoire (les encore-vivants pouvant aider les déjà-morts). Mais l'expression de la *memoria* à Nuremberg se trouve amoindrie et décentrée par rapport aux autres villes en ce que la *cura mortuorum* se trouve assurée ailleurs que dans la messe – à savoir, dans les œuvres. Si l'on trouve en effet les mêmes solidarités qu'ailleurs, les institutions paroissiales de cette ville ont une dynamique bureaucratique propre fondée sur la dissociation des deux significations de l'indulgence : la bonne œuvre (effort collectif dans les paroisses) et la taxe (effort individuel qui permet au fidèle d'acquiescer un droit de son confesseur). Le luthéranisme, en amalgamant l'ensemble, l'a rejeté. C'est en suivant de près l'évolution de l'objet des nombreuses fondations que l'A. fait aboutir sa démonstration : les fondations sont bien liées à la pastorale, à la prédication et surtout à la liturgie puisqu'elles se concentrent sur l'Eucharistie (hosties et vin), les objets de culte somptueux et les suppléments à l'office. Il s'agirait là, au cœur des solidarités, d'une mutation de la *memoria* vers l'espace pastoral qui se manifeste par la désaffection des messes commémoratives et se porte sur l'efficacité de la prière dans le cadre eucharistique, les objets liturgiques

et les œuvres d'art. Pour l'A., cette évolution correspond à un véritable projet culturel du clergé paroissial, dont témoignent la composition des bibliothèques et des nombreux documents mémoriaux qui orientent la charité des fidèles à adopter telle ou telle norme de conduite. Destinés à être lus, de tels documents sont assimilés par l'A. à des bienfaits dans la mesure où, créateurs de liens, ils institutionnalisent en quelque sorte une solidarité. La « rhétorique civique » est alors en place : il s'agit d'une opinion publique bénéficiaire de tous les bienfaits qui œuvrent dans le sens du bien commun (le « peuple » est mentionné explicitement de plus en plus souvent) sur fond de rivalités lignagères formant l'élite.

Les paroisses, lieu historiographique du conservatisme, se trouvent ainsi comme désossées pour faire place au corps civique dans lequel pourra se développer la Réforme.

Odile KAMMERER.

Christine Lebeau (dir.), *L'espace du Saint-Empire, du Moyen Âge à l'époque moderne*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2004, 280 p.

Constatant le relatif déficit des problématiques spatiales dans l'historiographie du Saint-Empire, C. L. a organisé à Strasbourg en 2001 un colloque réunissant une douzaine d'historiens français et allemands autour de la « construction de l'espace impérial, dynamiques spatiales, dynamiques d'Empire ». La présente publication des actes (avec une variation de quelques intervenants) constitue une riche moisson de perspectives nouvelles ou renouvelées en ce qui concerne l'Empire, sans doute moins en ce qui concerne l'espace. On s'étonnera aussi de la portion congrue (deux articles) réservée à la période médiévale au cours de laquelle des pièces essentielles de cette construction ont été mises en place. Ces deux remarques se recourent. Le choix de privilégier le Saint-Empire à l'époque moderne donne une indéniable homogénéité à l'ensemble mais il s'agit alors bien plutôt de désigner un cadre géopolitique pour en analyser toutes les dynamiques spatio-temporelles plutôt que de prendre comme point de départ des catégories spatiales, plus ou moins pertinentes, pour en observer dans la longue durée, Moyen Âge et époque moderne, les processus de fonctionnement. À l'exception de Pierre Monnet, peu d'auteurs mettent en corrélation leur objet d'étude et le concept d'espace, préférant entrer *in medias res*. Ces « arrêts sur image » que constituent les divers articles permettent plus de découvrir des modes de dynamismes internes à l'espace désigné, des interactions ou des mises en réseaux que de suivre la construction d'un véritable espace géographique et politique. Pourrait-on procéder autrement dans le cadre d'un Empire qui n'existe que par la fédération de territoires spatialement définis – qui plus est, de territoires italophones et francophones – qui ne coïncide pas avec l'espace germanique, lequel, inversement, dépasse très largement l'emprise politique impériale ? En proposant des mises en perspective fort diverses, à des échelles variées et surtout variables, de cet espace mental du Saint-Empire, l'entreprise offre au moins l'avantage d'interdire la vision téléologique simplificatrice d'une construction modélisée par la nation du XIX^e siècle.

La première partie invite le lecteur, placé au cœur de l'espace ou du cadre politique du Saint-Empire, à en observer les limites et les frontières. Wolfgang Schmale démontre que la géographie se met au service de l'histoire ou, plutôt, de

l'image idéale du monde enclos que constitue le Saint-Empire, entre l'Europe (*nunc*) et la *Germania (olim)*, à l'instar du paradis terrestre. Les cartes (seuls documents iconographiques de la publication) de la *Cosmographie* de Sébastien Münster en 1544, en retravaillant l'héritage de Ptolémée transmis par ses contemporains, expriment clairement les efforts de Charles Quint tendus vers la mise en place d'une monarchie centralisée. Rhin et Danube jouent les rôles titres dans l'article de Claire Gantet. L'intérêt de l'étude tient à l'exploitation des « feuilles volantes » qui mettent en scène la notion de frontière en attachant aux fleuves des valeurs morales. La frontière est une construction historique délimitant une « nation culturelle » comme la cité grecque antique. La formation de cette frontière vient même aussi d'en bas et pas seulement distillée par une idéologie venue d'en haut, d'un État ! L'article de Matthias Schnettger pose implicitement la question d'un espace d'Empire : excroissance du *Sacrum Imperium*, l'Italie impériale n'entretient qu'un lien féodal avec son suzerain sans pour autant entrer dans le système allemand des diètes et de la chambre impériale. Plus cruciale encore, la question de la Hanse, espace quasi virtuel sans territoire, réseau urbain et commercial international, abordée par Marie-Louise Pelus-Kaplan. Ce n'est que dans les années 1520 à 1530, avec le luthéranisme et surtout la ligue de Smalkalde, que, de façon paradoxale, les villes hanséates ont vu leur intégration dans le corps de l'Empire, même si elles avaient fait le choix du camp opposé à l'empereur (sauf Cologne). La Hanse, avec sa culture, son économie et ses pratiques, a tardivement représenté un espace germanisé, et ce uniquement sur le plan symbolique.

La deuxième partie du volume, intitulée « Pouvoirs et territoires », maintient toujours le lecteur dans le même cadre (sans les marges italienne ou hanséate) pour lui faire observer les dynamiques intérieures. Friedrich Pfeiffer s'attache méticuleusement à l'étude des rivalités pied à pied autour des péages fort lucratifs du Rhin. Le roi mais également de puissants princes ecclésiastiques (les archevêques de Mayence, Cologne et Trèves) et laïque (le Palatin) entretiennent un jeu complexe de politique péagère, instrument politique de premier ordre dont le but ultime vise à la domination de l'espace rhénan de Mayence aux Pays-Bas. Si, dans cet article, l'intérêt économique évident des protagonistes laisse peu de place à leur probable perception de l'espace, en revanche la construction consciente d'un espace mental lié à la mémoire apparaît nettement dans l'enquête de Pierre Monnet. L'auteur s'interroge sur la notion d'espace exprimée par la formule de Réginon de Prüm pour désigner le « siège principal de la Francie orientale ». Au X^e siècle, il s'agit moins d'un constat (Francfort n'a rien d'une capitale) que d'une histoire potentielle de ce point central dont la fonction royale est un élément constitutif de la future ville. Même si l'espace ne constitue pas une catégorie mentale au Moyen Âge (sinon l'opposition espace sacré/profane), sa construction est le fruit d'une politique spatiale d'organisation au travers des choix tels que le conduit pour les marchands ou le culte de Charlemagne. Francfort a mis en place un espace utile de mobilité et de prestige à grande échelle qui en fait un lieu central impérial (l'auteur adopte mais adapte la théorie de Christaller). Lothar Schilling poursuit la démonstration de la construction d'un espace par les normes juridiques. Depuis la fin du XV^e siècle, l'activité législative se trouve fouettée par la mise en fonctionnement effectif de la Diète, consensus entre empereur et princes, mais aussi par cette nouvelle conception de la législation qu'est la police. Si les normes de la police impériale ne suscitent pas la construction d'un territoire impérial, elles sont en revanche compatibles avec la formation des territoires. Cet emboîtement stimulant d'une police à deux échelles, l'impériale et la territoriale, évolue, après 1648, avec le déclin du pouvoir législatif impérial, vers une pratique à une échelle intermé-

diaire, interterritoriale, rendue possible par l'homogénéité juridique survivant à un pouvoir central effacé. Éric Hassler se situe dans le champ confessionnel et artistique. Le réseau des abbayes, étudiées au travers de leurs programmes iconographiques, donne un caractère homogène à l'espace impérial. La Contre-Réforme participe ainsi de sa construction et même du « mirage » d'un Empire universel (Kaisersaal, Klosterpalast) sans toutefois éclipser la glorification du souverain territorial, ce que l'auteur qualifie de « fragmentation ». S'attachant à l'étude des almanachs officiels, Volker Bauer met en valeur la nécessité pour des cours temporaires, non institutionnalisées, de faire impression par la communication ou les médias – pour utiliser un terme actuel. Le développement remarquable, à partir de 1690, des almanachs à l'échelle d'un territoire précis contribue à la construction d'espaces rendus homogènes par la représentation princière, l'usage linguistique et le protocole.

La troisième partie de l'ouvrage intitulée « Pratiques d'espace en Empire » rassemble des études de cas mettant en valeur des acceptions fort diverses de la notion d'espace. Dans son étude de l'Eichsfeld, enclave de l'archevêché de Mayence encerclée par des voisins protestants, Christophe Duhamelle démontre que, dans la pratique de la frontière confessionnelle transgressant la frontière territoriale, la paix d'Augsbourg n'est pas applicable directement. Le jeu permanent entre limites locales et limites territoriales met en scène des pratiques (Flurritt, pèlerinages) qui deviennent créatrices d'identités. Katrin Keller, en étudiant les réseaux nourris de correspondance, cadeaux, visites, entre les princesses allemandes du XVII^e siècle, campe, avec l'exemple remarquable d'Anne, princesse électrice de Saxe (1532-1585), une facette du tissu relationnel en Empire. Dans le monde diplomatique également mais sur le plan juridique, Jörg Ulbert étudie comment la France, garante, après 1648, des libertés de Westphalie, c'est-à-dire de la protection des petits États contre les gros, s'est dotée d'un bon commis, fin connaisseur du droit germanique, en la personne de Johann Konrad Pfeffel (1723). Plus virtuel et idéal est l'espace maçonnique dont la construction est suivie précisément par Pierre-Yves Beaurepaire. L'histoire de la toile tissée entre capitales européennes et Dresde, Leipzig ou Berlin-Potsdam fait appel à la structure réticulaire qui se joue d'un jeu complexe d'échelles entre celui de la loge (structurée territorialement en provinces, préfectures, etc.) et le cosmos maçonnique par le truchement des nombreux déplacements ou échanges (les guerres de Succession d'Autriche ou de Sept ans ont eu au moins cet avantage !). L'évolution de la Stricte Observance Templière se distingue par le glissement progressif d'un projet cosmopolite à un projet œcuménique (catholiques/protestants) mais, surtout, par sa volonté d'ancrer son organisation territoriale dans l'espace germanique et européen. Anne Radeff, en se postant à Bâle sous l'Helvétique (1798-1802), pointe tous les passages enregistrés en vertu de la loi de 1798. La précision des données d'origine et de destination des voyageurs, du but de leurs déplacements, lui permet d'établir les flux migratoires saisonniers vers la Hollande, les allées et venues préférentielles entre pays de langue allemande et la diversité des chargements des colporteurs.

Cet ouvrage très riche, surtout pour une connaissance approfondie du Saint-Empire à l'époque moderne, marque une étape historiographique. L'entreprise se poursuit avec l'organisation d'un deuxième colloque à Strasbourg (en 2003) sur la thématique : « Frontières, itinéraires, réseaux : les dynamiques spatiales dans l'aire germanophone au XIX^e siècle. »

Odile KAMMERER.

Comte P. Riant, *Exuvie sacræ Constantinople*, rééd. avec préface de J. Durand, 2 vol., Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 2004, 42, CCXXIII, 196, 401 p.

Jannic Durand, conservateur des objets byzantins au département des Objets d'art au musée du Louvre, qui prépare un corpus des reliques et reliquaires byzantins en France, a profité de l'opportunité que fournissait le 800^e anniversaire de la IV^e croisade pour rééditer le premier ouvrage qui ait fait véritablement le point sur l'une des conséquences importantes mais pas encore pleinement connues de cet événement, le transfert en Occident d'une grande partie des reliques qui faisaient la renommée de Constantinople.

L'ouvrage, paru à Genève en deux volumes en septembre 1877 et mai 1878, est reproduit après scannage, donc tel qu'il est conservé à la Bibliothèque de la Sorbonne¹. Cette modalité a le grand avantage de reproduire l'objet en l'état, y compris l'usage de polices de caractère et d'abréviations (page de garde comprise) volontairement surannées, rappelant plus ce qui se faisait au XVII^e siècle qu'à la fin du XIX^e.

La reproduction est précédée d'une excellente préface de Jannic Durand. Celui-ci nous explique d'abord la genèse de l'ouvrage. L'origine se situe dans un mémoire préparé en 1874 pour la Société nationale des Antiquaires de France, qui prit sept séances à lire et fut édité dans les *Mémoires* de ladite société ; il y occupe 212 pages de la livraison 1875, sous le titre « Des dépouilles religieuses enlevées à Constantinople au XIII^e siècle et des documents historiques nés de leur transport en Occident ». À un moment où se sont multipliées les publications, tant en France qu'en Allemagne, d'historiens contemporains des croisades, Riant explique l'intérêt de découvrir des sources secondaires, comme celles qui sont nées du transport en Occident des reliques prises après la chute de la capitale byzantine aux mains des croisés le 13 avril 1204. L'ouvrage publié en 1877 et 1878 poursuit et amplifie la recherche ; le titre est l'élégante traduction du mémoire de 1874².

J. Durand résume ensuite la préface, sur laquelle nous allons revenir. Ensuite, il complète la bibliographie de Riant de toutes les sources du même type publiées par Riant entre la sortie des *Exuvie* et sa mort en 1888. Riant confia ainsi à Fernand de Mély, qui publiera une suite des *Exuvie* en 1904³, l'intérêt qu'il y aurait à se pencher sur les sources archéologiques. Atteint de tuberculose, Riant meurt à 53 ans, laissant de nombreuses notes et travaux dont plusieurs seront publiées par la suite.

Puis J. Durand retrace l'histoire de la famille Riant, qui permet de replacer le personnage dans son contexte, celle d'une famille de notables parisiens fortunés, qui doivent leur grande aisance à une intense spéculation au moment où la capitale se développe autour de la muraille disparue des fermiers généraux. Ces notables regretteront la chute du Second Empire et se rangeront résolument à droite de l'échiquier politique, tendance ultramontaine, participant par leurs dons à la construction du Sacré-Cœur. En 1868, Paul Riant, né en 1836, s'est marié avec une jeune aristocrate. Rien ne le destinait à devenir antiquaire ; mais, contrairement à ses frères, il échoue au concours de Polytechnique et obtient une licence ès

1. Curieusement, le tome 1 indique la cote HMg 190 in-8° et le tome 2 la cote HMg 90 in-8°. C'est la seconde cote qui est la bonne.

2. *Exuvia* signifie « dépouilles », mais aussi « butin » ; il y a donc bien le double sens de « reliques » comme restes d'un saint personnage mort, mais aussi de « butin » fait lors du sac de la ville.

3. F. de Mély, *Exuvie sacræ Constantinopolitane. La Croix des premiers croisés. La Sainte Lance. La Sainte Couronne*, Paris, 1904.

lettres à Poitiers en 1859, puis passe trois ans dans les pays scandinaves ; il en ramène la matière d'une thèse de doctorat ès lettres sur les expéditions et pèlerinages des Scandinaves en Terre sainte, soutenue en 1864.

La même année, en récompense des services rendus par sa famille à l'Église, à sa demande il reçoit de Pie IX le titre de comte romain sous lequel il sera désormais connu. Alors commencent les recherches qui lui permettent de publier les *Exuvie*. Riant est à l'origine, en 1875, de la « Société pour la publication de textes relatifs à l'histoire et à la géographie de l'Orient latin ». Il commence ensuite à publier des *Archives de l'Orient latin*, qui fusionneront après sa mort avec la *Revue de l'Orient latin*.

Entré en 1881 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, membre de plusieurs académies en Europe, la tuberculose le force à abandonner Paris pour la Suisse et l'Italie. Il se fait construire une maison près du monastère Saint-Maurice d'Againe où il sera enterré et où figure son épitaphe. Il laisse alors une fabuleuse bibliothèque de 40 000 volumes.

Riant explique sa démarche dans une longue préface de 213 pages ; celle-ci méritait à elle seule d'être reproduite et J. Durand la résume parfaitement, de même qu'il explique la composition du reste de l'ouvrage. Affirmant dès l'abord que le travail de l'historien consiste à critiquer ses sources, Riant expose que l'historien des croisades ne peut se contenter du récit des témoins, souvent peu contrôlables ; les autres sources, comme les rapports officiels, les écrits d'ordre privé des participants, et même le témoignage des habitants de l'Orient, méritent tout autant la critique. Il faut donc chercher des documents complémentaires, ce qui le conduit vers ceux « mi-partie religieux, mi-partie historiques » qui accompagnent la translation en Occident des reliques d'Orient. Il constate que, bien souvent, les documents relatifs à ces transferts sont d'autant plus importants qu'ils aboutissent dans des églises obscures et déshéritées⁴ à qui ils offrent une notoriété savamment entretenue par des écrits de valeur très variable.

Riant détaille ensuite la matière qu'il publie dans son ouvrage, répartie en quatre parties. Il consacre d'abord 64 pages à la présentation des « documents hagiographiques », 10 récits de transferts de reliques contemporains des événements et 7 récits postérieurs. Ces 17 notices restent encore aujourd'hui des modèles de rigueur scientifique ; si deux récits seulement sont des inédits, pour tous il a collationné autant que possible les manuscrits et les éditions antérieures. La deuxième partie traite en 41 pages, avec prudence, des « documents liturgiques », certes souvent très postérieurs, mais où il parvient à retrouver certains éléments historiques et dont il évalue la fiabilité des informations. Il excelle notamment dans la recherche du fonds originel dans des documents très postérieurs. La troisième présente, en 42 pages, les « lettres et actes », 143 actes conservés ou connus seulement par leur intitulé ou résumé, tirés presque exclusivement d'ouvrages imprimés, avec toute la critique disponible. La quatrième offre, en 14 pages, des « documents divers » : inscriptions sur des reliquaires, autres documents épigraphiques, des inventaires de trésors ecclésiastiques.

Riant y ajoute un appendice de 23 pages, avec notamment les témoignages disponibles des voyageurs qui se rendirent à Constantinople au XII^e siècle, comme celui d'Antoine de Novgorod, qui permettent de corroborer plus ou moins bien la présence sur les bords du Bosphore des reliques dont le transfert est connu par ailleurs ; il offrait ainsi pour la première fois aux historiens une matière première

4. On notera par exemple la présence improbable, dans l'église de Bort-les-Orgues (Corrèze), d'une relique de Germanos, patriarche de Constantinople de 715 à 730 ; cf. J.-L. Lemaître, B. Monrain, *Saint-Germain de Constantinople à Bort : catalogue de l'exposition, Musée du pays d'Ussel*, Paris, 1999.

depuis lors maintes fois exploitée. Riant conclut modestement qu'il ne s'agit pas dans son ouvrage de témoignages indiscutables, mais simplement d'une matière susceptible de contrôler les véritables chroniques. On sait combien, depuis lors, ce type de sources s'est révélé précieux.

L'ouvrage de Riant est, à l'évidence, largement dépassé s'agissant des documents publiés ; de nouvelles trouvailles ont complété le chapitre hagiographique et les documents liturgiques disponibles n'ont plus aucune commune mesure avec ceux mis à disposition par le comte romain. Cependant, l'ouvrage reste indispensable tant pour ce qui n'a pas été remplacé que pour la méthode de travail, notamment la qualité de la critique des sources. On se réjouit à cet égard du projet actuellement en cours d'un volume de supplément aux *Exuviae*, qui mesurera l'impact de l'ouvrage, renouvellera la bibliographie et fera le point sur l'historiographie tout en fournissant une édition des témoignages relatifs aux reliques présentes à Constantinople avant 1204, édités depuis 1878.

Telle qu'elle est, cette intéressante réédition est avant tout une invite à poursuivre la recherche ; elle vient rappeler aux historiens d'aujourd'hui l'importance des documents autres que les sources historiques les plus classiques, à condition de savoir les critiquer, ce que des convictions personnelles fortes n'empêchaient nullement Riant de faire.

Michel KAPLAN.

Florence Greffé, José Lothe, *La vie, les livres et les lectures de Pierre de L'Estoile. Nouvelles recherches*, préface d'Henri-Jean Martin, Paris, H. Champion, 2004, 1 081 p.

Cet ouvrage s'ouvre sur la publication de l'inventaire après décès de Pierre de L'Estoile, qui avait été signalé par l'un des instruments de recherche du Minutier central des notaires de Paris, mais qui n'avait jamais, jusqu'à présent, attiré la curiosité des chercheurs. Il comporte un catalogue des livres qui ont été trouvés dans son « étude ». Nomenclature sèche et frustrante, car les titres indiqués sont succincts, parfois erronés, et n'apportent aucune indication sur la manière dont ils ont été acquis et lus. Le grand mérite de Florence Greffé et de José Lothe est non seulement d'avoir procédé à l'identification précise de toutes les œuvres signalées, mais aussi d'avoir complété et éclairé leur description en relevant systématiquement et en publiant intégralement toutes les allusions de L'Estoile, dans ses *Registres-Journaux*, à ses achats et tous les jugements portés sur ses lectures. Ainsi enrichies et commentées, les 822 rubriques de l'inventaire de sa bibliothèque sont portées à 2 632. Encore ce nombre ne représente-t-il qu'un peu plus de la moitié des ouvrages qu'a dû détenir le savant audencier à la Chancellerie, car il avait l'habitude d'en ranger certains dans des « paquets » qui ont été estimés en gros sans que le contenu en soit détaillé. Tentant d'évaluer l'ampleur réelle de sa bibliothèque, Florence Greffé et José Lothe arrivent au chiffre de 4 500 ouvrages environ, soit pratiquement le nombre de livres possédés par Catherine de Médicis. Autant dire le caractère exceptionnel de cet ensemble, même dans le milieu d'hommes de robe lettrés auquel appartenait L'Estoile. Il en était conscient et en tirait fierté, de même que de sa collection d'estampes et de médailles ; son « étude » était ouverte à ses amis, qui venaient l'admirer, chercher un renseignement ou emprunter un livre ; sa réputation attirait même les étrangers, tel cet ambassadeur d'Angleterre venu la voir en septembre 1608.

Pour décrire cette bibliothèque, les auteurs ont tenté d'abord d'en éclairer la genèse. Ils ont identifié les livres qui ont sans doute appartenu à Pierre Taizan de L'Estoile, grand-père de l'audiencier, en rangeant dans cette catégorie tous ceux qui sont parus entre 1464 et 1537, année de sa mort. Professeur de droit à Orléans, conseiller puis président des Enquêtes au Parlement de Paris, cet aïeul a possédé environ 120 ouvrages, soit, selon les critères de Roger Doucet (*Les bibliothèques parisiennes au XVI^e siècle*, Paris, 1956), une bibliothèque d'importance moyenne. Son fils Louis, père de l'audiencier, conseiller au Parlement de Paris puis au Grand Conseil, grand correcteur et rapporteur à la Chancellerie de France, président à la cour des Aides de Paris et enfin président des Enquêtes au Parlement puis des Requêtes du Palais, a été un humaniste distingué, ami de Jacques Toussain et de Lazare de Baïf, lié au grand bibliophile Jean Grolier. Faisant la même hypothèse que celle qui a présidé à l'identification des livres de Pierre Taizan, Florence Greffé et José Lothe ont attribué à Louis de L'Estoile les achats des livres publiés entre 1537, date de son entrée en charge, et 1558, date de sa mort, soit quelque 250 titres ; ils en donnent une description en les classant sous les rubriques suivantes : théologie, Réforme, auteurs classiques, écrivains humanistes, histoire, géographie, droit, sciences hermétiques et divinatoires, médecine et œuvres de fiction. Cet ensemble révèle une remarquable curiosité intellectuelle, en particulier par la place qu'y occupent les ouvrages consacrés à la Réforme, bien que Louis de L'Estoile soit resté catholique.

Pierre de L'Estoile a continué à enrichir ce fonds, sans doute, pensent Florence Greffé et José Lothe, à partir de juin 1566, année de son entrée dans la charge d'audiencier, jusqu'à sa mort en 1611. Pendant quarante-cinq ans, il a acquis des œuvres d'une incroyable diversité, traités de théologie et de spiritualité, textes de l'Antiquité, livres de controverse politique ou religieuse, pamphlets, libelles, ouvrages littéraires, récits de faits divers. Le classement choisi pour présenter cette masse énorme a été adopté afin de rendre « fidèlement compte des curiosités intellectuelles du possesseur de ces livres » (p. 193). La première rubrique est celle des ouvrages protestants : œuvres de Luther, de Calvin, de Duplessis-Mornay, de Simon Goulart, mais aussi, ce qui est plus surprenant, de Pietro Vermigli et de Bernardino Ochino ; l'importance de cette catégorie dit assez le souci de L'Estoile de s'informer, comme l'avait fait son père, des doctrines de la Réforme. Viennent ensuite les livres catholiques, bibles, livres liturgiques, Pères de l'Église, théologie, textes des conciles, *Annales ecclésiastiques* de Baronius, littérature de spiritualité (parmi laquelle les ouvrages de dévotion excitent ses sarcasmes, à l'exception notable de l'*Introduction à la vie dévote*), œuvres des Jésuites (malgré son hostilité à la Compagnie) ; ces deux derniers ensembles montrent l'aptitude de L'Estoile à surmonter ses préventions pour compléter son information (et y trouver sans doute des arguments supplémentaires pour persister dans ses jugements). Suivent les ouvrages de controverse religieuse. Ceux de controverse politique comprennent de très nombreuses pièces achetées massivement dès le début du règne d'Henri III, qui lui ont fourni des sources pour la partie rédigée des *Registres-Journaux* ; Florence Greffé et José Lothe notent, dans ce vaste ensemble, l'absence de la *Satyre Ménippée*, surprenante chez ce « Politique » qui a tant vilipendé les excès ligueurs. La cinquième rubrique est celle du droit, la sixième les ouvrages concernant le roi et la famille royale (conversion, mariage, assassinat d'Henri IV), la septième les auteurs classiques anciens, la huitième l'histoire (celle de l'Antiquité, de la France, des pays européens, de la Turquie et du Nouveau Monde). Viennent enfin les récits de faits divers, les ouvrages de philosophie morale et politique, les sciences et la médecine (on note la présence du *De revolutionibus orbium* de Copernic et du *Sidereus Nuncius* de Galilée), et la littérature (poésie, pièces de théâtre, oraisons funèbres, éloges de

savants disparus, mais peu de romans). Cette bibliothèque, exceptionnelle par son ampleur et sa diversité, a été dispersée, et on ignore quelles furent ses destinées ; très peu d'ouvrages qui en avaient fait partie ont pu être retrouvés.

Le catalogue des mentions figurant dans les *Registres-Journaux* est précieux pour connaître le goût et les jugements du possesseur de ces livres ; il apporte une notable contribution à l'histoire de la lecture. À partir de juillet 1606, L'Estoile note en outre de façon précise la date de ses achats et leur prix. Ses notations rendent très vivant l'inventaire de sa bibliothèque ; ainsi est restituée la personnalité d'un lettré averti, capable de lire les auteurs de l'Antiquité dans le texte, curieux de tout, toujours à l'affût des nouvelles de son temps, inlassable d'énicheur de raretés, assidu aux sermons et flânant inlassablement dans les rues d'une capitale enfiévrée pour recueillir la moindre information. L'ordre qui a été adopté pour le classement des ouvrages du catalogue est alphabétique, ce qui en rend la consultation aisée. On peut cependant regretter que l'ordre chronologique n'ait pas été choisi : il aurait permis de mesurer l'évolution des intérêts de l'acheteur ; la recherche des notices n'en aurait pas été entravée, puisqu'un bon index figure à la fin de l'ouvrage.

Entre la publication de l'inventaire après décès et la liste des œuvres possédées et lues s'insère la présentation de la vie de Pierre de L'Estoile. Les recherches minutieuses de Florence Greffé et José Lothe apportent d'utiles compléments à ce que l'on savait déjà sur sa famille, sa carrière, ses difficultés pendant la Ligue, sa fortune.

L'inventaire de ses meubles permet de reconstituer son cadre de vie dans sa maison rue du Collège-Saint-Denis (plus tard rue de l'Hôtel-Saint-Denis puis des Grands-Augustins, où elle existe encore au n° 23) : un intérieur simple, peu de bijoux et d'argenterie, 60 tableaux dont des scènes d'histoire contemporaine et des portraits de grands personnages, des estampes (il en achète plus de 80, la plupart gravées sur cuivre, entre 1606 et 1611, représentant des événements récents, des portraits, des faits divers, voire des figures de la Vierge et des saints) et enfin une belle collection de médailles. L'analyse de la constitution de ses trésors révèle la richesse de ses réseaux de relations : à Paris, où il est lié avec les frères Dupuy, Jacques-Auguste de Thou, Isaac Casaubon et Jacques Gillot ; à Aix, où l'humaniste Nicolas Claude Fabri de Pereisc est son ami ; à Leyde, où il correspond avec l'imprimeur et libraire Louis Elzevier et où s'est réfugié Jules-Joseph Scaliger. Il entretient également des liens avec son illustre parentèle, les Montholon, les Tronson, les Séguier, les Molé ; son cousin Bérulle, introducteur du Carmel réformé en France, vient un jour visiter sa bibliothèque. L'Estoile se révèle ainsi un membre éminent de cette « république des Lettres » européenne qui assure la circulation des idées et des nouvelles. Par la diversité de ses intérêts et par son goût de collectionneur, il illustre à merveille ce que Krzysztof Pomian a appelé la « culture de la curiosité ». Le beau livre de Florence Greffé et José Lothe est une utile contribution à la connaissance de ce phénomène européen.

Arlette JOUANA.

István-György Tóth, *Politique et religion dans la Hongrie du XVII^e siècle. Lettres des missionnaires de la Propaganda Fide*, Paris, Honoré Champion, 2004 (coll. « Bibliothèque d'histoire moderne et contemporaine », 13), 445 p.

L'ouverture des archives romaines de la *Congregatio de Propaganda Fide* réserve bien des surprises. Aurait-on trop vite affirmé que la Hongrie aurait été précocement

ment et presque intégralement gagnée à la Réforme (aux réformes) ? Les rapports des missionnaires révèlent la présence d'importants groupes demeurés catholiques et laissés depuis des décennies, sinon un siècle, à leur triste sort, privés de prêtres et de sacrements, parfois même pas baptisés, aussi bien en Hongrie royale, restée aux mains des Habsbourg, qu'en Hongrie turque ou en Transylvanie. Disons que l'on peut s'interroger sur ce qui subsistait comme foi dans ces populations abandonnées. Et que serait-il advenu si le missionnaire avait été luthérien ou calviniste ? L'introduction de l'ouvrage rappelle la genèse de la Congrégation, depuis le premier collège créé par Clément VIII en 1599 jusqu'à l'érection définitive par Grégoire XV, grand pape réformateur dans la lignée du concile de Trente, en 1622. Elle fut dirigée par des cardinaux-préfets ; le vrai moteur de l'action missionnaire fut son premier secrétaire, Francesco Ingoli (1578-1649), qui annotait soigneusement le courrier reçu des quatre coins du monde.

La partie de la Hongrie occupée par les Turcs était celle qui avait le plus besoin de missions. Les autorités pratiquaient la tolérance, mais le catholicisme fut la confession la moins favorisée, à la différence de l'orthodoxie, plus familière aux Turcs, et du protestantisme hostile au pape, le grand ennemi du sultan. Le premier poste missionnaire fut créé en 1626, à Krassovár dans le Banat, sous la direction d'un Franciscain bosniaque, Marco Bandini. Suit la mission de Káransebes animée par des Franciscains observants, qui convertirent protestants et orthodoxes. Les empereurs-rois continuaient à nommer des évêques dans les diocèses occupés par les Turcs ; d'autres zones étaient confiées à des vicaires envoyés par les évêques de la Hongrie royale, qui se faisaient aider par des laïcs mariés, nantis d'une licence leur permettant de baptiser, marier et enterrer. Par souci d'efficacité, Rome créa au début du XVII^e siècle un évêché de mission dont le centre était Belgrade. Un de ses titulaires fut l'infatigable Matteo Benlich, Franciscain observant bosniaque qui arpenta son vaste diocèse pendant vingt-trois ans et dont les rapports sont d'une extrême richesse.

En Transylvanie, beaucoup d'aristocrates et de Sicules étaient demeurés catholiques ; mais il n'y avait plus d'évêque, les quelques prêtres n'étaient pas formés, l'ultime couvent franciscain de Csiksomlyo était à l'abandon ; il fut restauré avec des Capucins italiens et allemands, avant de revenir à des Franciscains hongrois et être le centre le plus actif du catholicisme rétabli. Le rapport que fournit à la Congrégation le Franciscain sicilien Francesco Leone da Modica est la première description complète du catholicisme transylvain de la première moitié du XVII^e siècle.

En Hongrie royale, les structures diocésaines subsistaient, l'action missionnaire était moins nécessaire et fut plus tardive. Par ailleurs, les évêques hongrois, le primat Pazmany en tête, étaient fort hostiles aux missions « romaines », exprimaient des doutes quant à leur efficacité à cause de leur incompétence linguistique. L'archevêque-primat d'Esztergom György Lippay écrivit le 17 septembre 1665 au nonce à Vienne, Giulio Spinola, qu'en vingt-trois ans d'épiscopat il n'avait jamais vu un missionnaire convertir qui que ce fût, ou édifier une église (« ipsos ne unicum quidem, non modo ex proceribus et baronibus, sed neque nobilibus, imo et plebaeis ad fidem catholicam convertisse scio, vel unicum templum aedificasse, ab haereticis recuperasse »).

Les missionnaires appartenaient aux Capucins, aux Frères mineurs, aux Franciscains observants, aux Pauliniens, seul ordre fondé en Hongrie. Le paulinien János Vanoviczi aurait converti le prince de Transylvanie François I^{er} Rákóczi et sa mère Sophie Báthory. Les missionnaires de Raguse, ville vassale du sultan, bons connaisseurs des Balkans et parlant l'italien et le croate, avaient des facilités de circulation dans l'Empire ottoman. Mais il ne fallait pas deux, mais dix langues pour

être efficace en Hongrie. Selon Vanoviczi, il fallait le latin, le hongrois, le slovaque et le turc dans le diocèse de Vác ; le latin, le hongrois et le turc dans celui de Veszprém ; le latin, le hongrois, le serbe et le croate dans celui de Győr ; le latin, le hongrois, l'allemand, le croate, le serbe, le slovaque et le turc dans celui d'Esztergom, le latin, le hongrois, le polonais, l'allemand, le slovaque, le ruthène et le turc dans celui d'Éger... Et il ne faut pas prendre à la lettre ce Capucin qui, en 1633, écrivait : « En Hongrie, même les paysans et les bergers s'expriment mieux en latin que beaucoup de prêtres ailleurs. »

L'Auteur-éditeur publie à la suite 46 rapports échelonnés de 1572 à 1707, dus à 25 auteurs, 8 Italiens, 7 Croates et 10 Hongrois, tous hommes d'Église et tous religieux, à l'exception de trois séculiers. Ils sont en latin ou en italien et précédés d'une analyse et d'une introduction en français. Ils fournissent une mine de renseignements, non seulement sur l'état religieux de la Hongrie, mais sur le territoire, les ethnies, les croyances, la vie quotidienne. Le spécialiste pourra toujours se reporter à l'édition en deux gros volumes, *Litterae missionariorum de Hungaria et Transilvania, 1572-1707*, Rome-Budapest, 2002-2003, qui fournit une bibliographie plus complète comprenant les ouvrages en hongrois.

Claude MICHAUD.

Brigitte Maillard, *Vivre en Touraine au XVIII^e siècle*, Rennes, PUR, 2003, 459 p.

Dans un précédent ouvrage qui provenait pour l'essentiel de son doctorat d'État, l'auteur nous avait présenté *Les campagnes de Touraine au XVIII^e siècle. Structures agraires et économie rurale* (chez le même éditeur, en 1998). Au travers des quelque 25 articles et contributions diverses rassemblées dans cette nouvelle livraison, Brigitte Maillard prolonge, complète et enrichit notre information sur une province qui lui est chère et qu'elle connaît admirablement. Certes le mode d'approche historique est différent : aux chapitres calibrés, à la vision globalisante, comparative et synthétique se substitue une succession de tableaux et de situations saisis sur le vif, de coups de projecteur orientés, d'analyses argumentées. Les destinataires en sont, pour la plupart, des colloques, des revues, des mélanges dont la succession jalonne tout cheminement universitaire. Mais l'implantation géographique même des lieux où furent présentés ou publiés l'essentiel de ces divers travaux : Chinon, Angers, Poitiers, Rennes et Tours, témoigne de l'insertion de cette recherche au cœur même de toute une vie.

L'ensemble des textes qui nous sont offerts ont été regroupés par Annie Antoine en cinq parties d'inégale importance, abondant, tour à tour : famille, démographie, mentalités ; les sociétés rurales ; l'encadrement du monde rural ; pouvoirs, économie, société ; instruction et religions. Plus du quart des titres (et des pages) relève de ce que l'on appelait autrefois la démographie historique et l'histoire des mentalités. Ce sont, pour l'essentiel, les plus anciens. Enrichissant les apports des premières publications, ils rappellent également ce que fut, il y a un quart de siècle, le début d'une recherche placée sous l'égide magistrale d'un Pierre Gaubert et d'un François Lebrun, et la manière dont ce type de démarche historique évolua : mortalité, nuptialité, illégitimité, désordres conjugaux sont tour à tour abordés au travers d'exemples précis témoignant de l'ampleur d'une quête qui glisse peu à peu de la richesse des registres paroissiaux aux inépuisables liasses des papiers de justice puis de police. Les conclusions de l'auteur confirment, dans le domaine démographique,

les principaux paramètres nationaux (âge tardif au mariage, forte mortalité infantile, faiblesse de l'illégitimité). Feuilles volantes des déclarations de grossesse ou procès-verbaux de séparation de biens apportent cette dimension du vécu que les comptages les plus précis ne peuvent pas toujours fournir. On lira également avec profit le récit, issu des papiers du lieutenant de police de Tours, de l'émotion populaire qui secoue la ville, à la fin mai 1750, une huitaine de jours après Paris, lorsque circulent des rumeurs d'enlèvements d'enfants (p. 79 sq.). Quatre à cinq suspects que rien ne signale à la vindicte populaire hormis leur arrivée récente de Paris par « la cabane » d'Orléans et un comportement jugé suspect sans grande preuve, doivent être mis sous les verrous le temps que se calme la rue.

Les deuxième et troisième parties nous donnent sur les sociétés rurales des éléments d'information précieux complétant sur de nombreux points l'apport des travaux antérieurs. Il y a là quelque 150 pages particulièrement attendues. Saluons la « découverte » du livre de comptes de Louis de Maussabré, gentilhomme campagnard des environs de Tours, qui permet de suivre, tout au long du troisième quart du XVIII^e siècle, l'existence « tout à fait ordinaire » (p. 113) de cet honorable rentier du sol, dur avec ses métayers, capable de tirer profit de la hausse des prix que connaissent alors les céréales. On retiendra, également, l'importante mise au point concernant le vocabulaire social et professionnel des milieux paysans qui ne se contentent pas de mettre en évidence ce que peut dissimuler, en pays ligérien, l'acception même de « laboureur » – la plus répandue étant, comme souvent ailleurs, « le paysan qui est capable d'amodier une exploitation importante dans la région, telles les métairies » (p. 138) – mais qui cherche, à travers la diversité des situations locales, à poser les bases d'une démarche comparative de classification du monde rural. Cette géographie du vocabulaire social nous présente tour à tour métayers, journaliers, bêcheurs des vallées armés de leur pelle à bêcher « qui est différente d'une pelle ou d'une bêche puisqu'elle est bien distinguée dans les inventaires après décès » (p. 144), vigneronns des coteaux, garde-vaches surtout nombreux dans le nord-est de la Touraine, inconnus dans l'extrême sud et l'ouest de cette province ainsi qu'en Anjou. Ils prennent en « bail à garde vache » une borderie, « ensemble constitué de bâtiments pour les hommes et pour les bêtes, d'un jardin et de quelques terres mais en étendue très restreinte ». Ces notations rapides soulignent, à titre d'exemple, l'intérêt de ces développements. La question du prélèvement fiscal, largement abordée dans le cadre de la thèse, réapparaît ici sous l'angle nouveau de la participation des communautés au financement de leurs propres travaux lorsqu'elles manquaient de ressources propres ou se refusaient à avoir recours à l'emprunt. C'est ainsi que nous pouvons suivre l'ensemble des étapes d'une opération de cet ordre réalisée, en 1764-1765, dans la paroisse de Mettray située non loin de Tours, pour la réparation de l'église locale (p. 240 sq.), répartition que B. Maillard estime équitable et faite avec soin, aucun des habituels privilégiés n'ayant été épargnés et même si ce furent les habitants à la fois taillables et propriétaires qui, proportionnellement, payèrent le plus. Les contestations, cependant, vinrent de l'extérieur, de citadins gros propriétaires fiscalement privilégiés.

Les quatrième et cinquième parties introduisent des approches nouvelles, l'une plus orientée vers la ville, l'autre vers les questions religieuses. Les conditions de la création de Richelieu par le cardinal au lendemain de la Journée des Dupes et les perturbations qui en résultent aux dépens de Loudun sur le réseau urbain local sont abondamment mises en évidence (deux communications). La part concernant Chinon, qui n'est pas négligeable, est plus diffuse. Cette petite localité de 5 000 à 6 000 habitants (p. 59) est évoquée, entre autres, à partir des travaux du D^r Linaicier, auteur d'une précieuse topographie médicale. Concernant la ville de Tours, sans oublier tout ce qui, dans la première partie, nous informe sur les pratiques de

vie des habitants, on trouvera, dans cette quatrième séquence, un état de la ville « au temps de Marie Guyard » (p. 337), c'est-à-dire à la fin des guerres de Religion. L'auteur part des gravures de l'époque pour nous présenter le fleuve encombré d'îles, la ville contenue « dans un rectangle étroit allongé au bord de la Loire », dominée par les tours de la cathédrale et de Saint-Martin. Il faut estimer sa population à moins de 25 000 habitants, sans doute, malgré une reprise démographique impressionnante. C'est également l'occasion de connaître quelques-uns de ces dossiers qui sont la bonne fortune des chercheurs, comme celui qui permet d'évoquer une émeute de subsistance dans la capitale régionale, au cœur de l'hiver 1774, avant même que n'éclate en Île-de-France la guerre des Farines, suite à l'angoisse que provoque la circulation inopinée des grains sur la voie d'eau. Ou de découvrir, à partir des écrits laissés par quelques-uns des médecins hygiénistes de la fin du XVIII^e siècle, les conditions de vie dans des villes comme Chinon ou Tours. On y retrouve la belle figure du D^r Linacier, dont le rayonnement professionnel dépasse de beaucoup son Chinonais originel. La question, récurrente en Touraine, de l'atonie manufacturière, notamment dans le secteur de la soie, amène Brigitte Maillard à s'interroger sur la valeur de quelques tentatives tardives d'industrialisation dans le secteur métallurgique (p. 359 sq.). Concernant le domaine de l'histoire religieuse, l'étude de la minorité de la RPR installée dans la ville de Tours est privilégiée. On retiendra surtout de quelle manière, à partir des sources judiciaires, l'auteur fait émerger les familles non émigrées dans la période où, suite à la révocation de l'édit de Nantes, le protestantisme est censé ne plus exister. À la même époque, les évêques s'emploient à développer chez les fidèles des campagnes voisines un minimum d'éducation religieuse et de pratiques spirituelles. L'ouvrage s'achève sur la présentation de l'armature scolaire de la ville de Tours à la fin de l'Ancien Régime et le souci des élites locales de ne pas trop dépenser pour le développement de l'éducation populaire.

On est loin, ce faisant, d'avoir épuisé les richesses d'une telle publication dont on pourrait reprendre la lecture par le biais de thèmes majeurs qui peuvent s'y suivre, d'un bout à l'autre, au-delà des regroupements et des chapitres proposés par l'éditeur. Par exemple, prendre la mesure de tout ce qui nous est donné concernant l'histoire de la femme. Le thème du mariage, plusieurs fois abordé dans l'ouvrage, y est propice. La longue étude consacrée aux veuves dans la société rurale est, de ce point de vue, d'une importance majeure. Ou encore concernant l'histoire de la ville : les apports sur ce point étant tellement importants qu'ils enveloppent, en quelque sorte, la partie centrale, plus spécifiquement rurale. Comme il est normal dans ce genre de publication, c'est au lecteur de faire son choix, de tracer son propre itinéraire au cœur d'une Touraine dont on entendra, sans doute, reparler.

Jean BOISSIÈRE.

Martine Lapiéd, Christine Peyrard (dir.), *La Révolution française au carrefour des recherches*, préface de Michel Vovelle, Aix-en-provence, Publications de l'Université de Provence, 2004, 356 p. (ISBN : 2-85399-548-8).

L'Université de Provence constitue depuis longtemps un centre particulièrement dynamique des recherches menées sur la période révolutionnaire comme le confirme encore cette publication des actes d'un colloque tenu en octobre 2001

sous la direction de Martine Lapied et de Christine Peyrard. Une dizaine d'années après la célébration officielle du bicentenaire de la Révolution, l'objet de cette rencontre était non seulement de dresser un bilan des dernières recherches, mais également de présenter les travaux en cours, un projet particulièrement ambitieux tant que les chantiers ouverts sont nombreux et divers, mais parfaitement réussis. En réunissant des spécialistes reconnus dont les contributions sont regroupées dans six grands thèmes (Histoire économique, Histoire sociale, Histoire politique, Histoire de la culture et des opinions, Histoire des femmes, Image et Histoire), cet ouvrage, révélant le dynamisme de l'historiographie révolutionnaire, s'impose déjà comme un instrument de travail et de réflexion essentiel : la qualité des différentes synthèses, qui proposent de précieuses mises au point historiographiques et bibliographiques, enrichies par des contributions sur des projets encore en friche, offrent, en effet, non seulement un tableau exhaustif des principaux résultats des travaux menés depuis la fin des années 1980, mais ouvrent aussi vers de nouvelles interrogations particulièrement stimulantes.

Comme le souligne G. Béaur, « l'histoire économique de la Révolution n'est pas terminée ». Sur ce terrain, le déplacement des interrogations, les changements d'échelle (du département aux logiques transfrontalières) et l'intérêt porté à de nouveaux objets (l'étude des idées économiques, entre autres) ont permis de revisiter certaines problématiques (la question du « libéralisme » ou du passage au « capitalisme »...) et de renverser des interprétations longtemps considérées comme établies en prenant en compte aussi bien le rôle important que l'État continue de jouer dans l'économie (en dehors même de la période de la Terreur) que l'attitude apparemment paradoxale des élites financières et commerçantes qui défendent la « liberté », mais ne cessent de solliciter l'intervention de l'État pour réguler l'économie et défendre leurs intérêts. Autre question, celle touchant à la fameuse comparaison avec le modèle anglais et au « retard français ». Sur ce point, de nombreux travaux (portant en particulier sur l'agriculture et la paysannerie) ont permis de révéler le dynamisme des transformations et des innovations qui touchent de nombreux secteurs économiques en France (J.-A. Miller) et de s'interroger plus précisément sur la validité du modèle anglais longtemps présenté comme la condition exclusive du « progrès économique ». D'une manière plus générale, les problématiques traditionnelles (« décollage ou effondrement » ?...) ont laissé la place à des interrogations plus précises sur les diversités sensibles entre les différents secteurs de production au sein d'une économie confrontée à des reconversions brutales ou sur les modalités et la mesure des redistributions foncières et financières (J.-P. Hirsch, M. de Oliveira). Selon G. Lemarchand, l'histoire sociale de la Révolution entendue comme « l'histoire des structures sociales et de leur stratification et histoire des relations collectives entre des groupes composant la société française » a connu de profonds renouvellements, comme le soulignent les contributions récentes à l'histoire des campagnes et du monde paysan en Révolution et comme l'illustrent les enquêtes sur la vente des biens nationaux menées par B. Bodinier et E. Teyssier dont une contribution présente une synthèse des résultats. Plus qu'un retrait de l'histoire sociale, on assiste plutôt à un élargissement des problématiques et à un déplacement des intérêts : la question des classifications des groupes sociaux, l'intérêt porté aux parcours biographiques, aux formes de solidarité et aux réseaux, la prise en compte de nouvelles sources soulignent ce dynamisme qui se traduit, par exemple, par une meilleure connaissance des modalités et des logiques des troubles populaires. L'auteur met particulièrement l'accent sur le renouveau important suscité par les travaux portant sur les formes de normalisation et de contrôle social : de la philanthropie à la justice en passant par la police

et les politiques de répression, ces différents terrains, encore largement en friche, ont permis de mieux comprendre le fonctionnement de la société révolutionnaire et de préciser des phénomènes sur lesquels il convient encore de s'interroger, comme la question de l'ordre social. De son côté, F. Gauthier (« La Révolution française et le problème colonial, 1789-1804 ») rappelle encore combien les études sur les « politiques » coloniales, sur les enjeux économiques de l'esclavage et de la traite, sur les relations entre les différents groupes sociaux et ethniques au sein des colonies, constituent aujourd'hui l'un des domaines de recherche où le renouvellement historiographique a été des plus importants ces dernières années. Déplaçant ainsi le regard sur ces terrains longtemps restés exotiques, l'histoire des colonies a, entre autres, permis de mieux comprendre les logiques politiques de la Révolution française.

Faisant le point sur les transformations de l'histoire politique, Françoise Brunel met particulièrement l'accent sur l'intérêt porté aux pratiques politiques et aux notions-concepts. Dénonçant les approches psychiatriques des individus ou des groupes ou encore celles en termes de pathologies sociales, elle rappelle en effet l'intérêt des études menées sur les projets politiques des révolutionnaires, projets qui, loin d'être abstraits et « idéocratiques », s'incarnent dans un système complexe de nouvelles pratiques et de nouveaux mots d'ordre. Insistant particulièrement sur les modalités de la construction de la culture politique des acteurs politiques, elle insiste sur les apports nouveaux de l'étude de nouvelles références (celle de Mably, par exemple) et sur l'intérêt à s'interroger sur les traces des luttes religieuses. Plus encore, les approches biographiques, particulièrement novatrices dans l'historiographie révolutionnaire (P. Bourdin, P. Serna...), ont permis de renouveler la connaissance des procédures d'entrée et des trajectoires, souvent sinueuses, dans la Révolution. Les « portraits de groupes » (ceux des philanthropes de C. Duprat ou des Constituants de T. Tackett) permettent de rendre compte de la complexité des « options » politiques et des trajectoires et de mieux connaître les logiques d'une « Révolution à l'œuvre » à travers l'analyse du processus de politisation de l'espace français, d'élaboration des opinions publiques et de la diffusion des « notions-concepts ». Sur ce dernier point, J. Guillaumou et R. Monnier soulignent combien les études menées sur ces « notions-concepts » permettent de mieux comprendre la construction et l'organisation du nouvel espace politique révolutionnaire. Complétant les travaux portant sur les modes de sociabilité politique ou sur les élections et les procédures électorales (Malcolm Crook), espaces essentiels de l'apprentissage démocratique, l'étude des vecteurs matériels (journaux...) et des « intermédiaires » politiques vient enrichir la connaissance des procédures d'une acculturation politique dont la complexité mérite encore d'être interrogée. Ces chantiers ont, entre autres, permis la relecture de certains « moments » révolutionnaires, en particulier la Terreur, en s'écartant des interprétations simplistes et souvent caricaturales pour s'intéresser aux mécanismes et aux logiques administratives, économiques et militaires. C'est dans la même perspective que l'on relit aujourd'hui des phénomènes que l'on croyait connaître comme le fédéralisme (Donald Sutherland) et que l'on s'interroge sur les enjeux théoriques et politiques de la contre-Révolution ou sur la violence (en particulier sur la Terreur blanche). La période directoriale offre indéniablement sur ce point un champ d'étude novateur pour appréhender les luttes sociales et politiques. Ce renouveau des études sur l'histoire politique de la Révolution est largement dû aux travaux sur d'autres espaces européens. Cela est particulièrement évident pour l'Espagne comme le souligne Lluís Roura i Aulinas qui rappelle les nombreuses et importantes contributions des travaux menés sur le carlisme et les formes de la Contre-Révolution, mais aussi sur les attentes et la portée

de la Révolution. L'attention nouvelle portée à la « révolution libérale » et à la construction nationale permet de rompre avec le cliché habituel qui réduit l'Espagne à n'être que le « bastion » de la réaction et d'abandonner l'idée d'une révolution libérale qui n'aurait aucun lien avec la Révolution française. De son côté, Anna-Maria Rao met l'accent sur l'importance de l'approche en termes de « regards croisés » entre la Révolution française et le *Triennio* italien, insistant particulièrement sur la nécessité de rompre avec l'idée d'un « modèle » français importé, mais de s'interroger sur les spécificités et les aspects novateurs des révolutions italiennes et de leurs acteurs, ces « patriotes » ou « jacobins » (l'étiquette fait problème) dont on redécouvre l'importance et l'originalité aujourd'hui. Rompant avec certaines interprétations qui ont encore la vie dure (le fameux « jacobinisme centralisateur »), elle montre comment le jacobinisme ne peut plus apparaître comme un modèle figé ou un modèle abstrait, mais comme un mouvement dynamique de luttes collectives et d'affrontements internes et internationaux.

Rolf Reichardt (« Histoire de la culture et des opinions ») présente une synthèse sur l'histoire culturelle, l'un des domaines assurément le plus dynamique de l'historiographie actuelle. Il commence par s'interroger sur la notion même de culture et d'opinion et prend ses distances avec le modèle proposé par J. Habermas. Loin de se cantonner aux contours de l'élite, l'étude de l'émergence d'un espace de discussion politique s'est désormais élargi à des catégories sociales qui sont traditionnellement exclues des études sur la « sphère littéraire ». La culture, considérée comme un processus sociopolitique où se croisent et s'associent des pratiques collectives différentes, est définie comme un « système sémiotique consistant en une communication plurimédiale ». En insistant sur l'importance de la connaissance des différentes modalités du processus d'acculturation politique et en affirmant qu'il n'y a pas de frontières étanches entre les différentes formes de culture, l'auteur insiste sur la nécessité de considérer le pluralisme de l'espace public : pluralisme des opinions formant l'espace public ; pluralisme social (l'opinion n'est pas monopolisée par une catégorie « éclairée ») ; pluralisme des niveaux et des pratiques culturelles ; enfin, retrouvant les racines de l'histoire des mentalités, le pluralisme mental. Il montre également la nécessité qu'il y a encore à s'interroger sur les « facteurs médiatiques » des opinions (la musique, la chanson, le théâtre, les estampes et caricatures, l'imprimé...) et à prendre en compte les logiques sociales et économiques qui traversent le monde de la culture, tournant ainsi le dos aux approches exclusivement esthétiques. Pour terminer, il insiste sur le renouveau des enquêtes portant sur les formes de sociabilité et qui restent la « voie royale » pour tenter d'imbriquer les diverses approches de l'histoire culturelle au sein de laquelle l'histoire religieuse tient, comme le souligne R. Bertrand, une place encore majeure. Ce dynamisme de l'histoire culturelle est illustré par la contribution d'Annie Jourdan (« Les concours de l'an II. En quête d'un art républicain ») où l'auteur prend le contre-pied des représentations construites à partir de Thermidor et rappelle les diverses formes de la mobilisation des artistes érigés en « instituteurs de la République » et les enjeux de la politique des arts à l'époque de la Terreur : elle met en valeur les aspects novateurs de la recherche d'un art républicain et insiste sur les contraintes (économiques particulièrement) qui pesaient alors sur les différentes productions artistiques, relativisant ainsi l'« échec » de la régénération culturelle de l'an II. Terrain encore particulièrement dynamique d'une relecture de la Révolution française, l'histoire des femmes, située au cœur de l'histoire du genre, a connu également des transformations importantes, mais reste au cœur de polémiques importantes. Comme le montre L. Hunt (« L'histoire des femmes : accomplissements et ouvertures »), l'attention portée aux diverses formes de visibilité féminine en dehors de la seule

participation politique (élections) ouvre des perspectives nouvelles qui renversent les interprétations selon lesquelles la Révolution est antiféministe, voire aurait retardé la cause de l'humanité. Il s'agit de revoir, comme l'invitent à leur tour D. Godineau et M. Lapiéd, le problème de l'« exclusion » féminine à l'aune de perspectives nouvelles, et à repenser la Révolution comme un moment d'« ouverture » de la condition féminine. Dans la dernière partie (« Images et Histoire »), B. Cousin rappelle comment l'image, considérée dans ses formes les plus diverses, est sortie, grâce en large partie à M. Vovelle, de son statut de document auxiliaire pour devenir un objet d'histoire privilégié pour rendre compte des représentations et des autoreprésentations politiques.

Par l'éventail des thématiques prises en compte et la qualité scientifique des différentes contributions, cet ouvrage s'impose indéniablement comme un « passage obligé » autant pour les spécialistes qui y trouveront des mises au point très précieuses que pour les non-spécialistes qui auraient l'intention d'« entrer » en Révolution. En plus de fournir un tableau exhaustif du renouvellement d'une historiographie qui reste vivante et ne s'est pas endormie après les célébrations du Bicentenaire, il livre aussi – ce n'est pas la moindre de ses qualités – des témoignages particulièrement intéressants sur les parcours de certains spécialistes (F. Brunel, A.-M. Rao et L. Hunt) qui proposent une réflexion personnelle sur les transformations de l'histoire de la Révolution française. Loin d'être un simple « livre-bilan », cet ouvrage constitue donc un instrument de recherches particulièrement utile.

Jean-Luc CHAPPEY.

Karine Salomé, *Les Îles bretonnes. Une image en construction (1750-1914)*, Rennes, PUR, 2003, 466 p., ill.

Alain Corbin, avec en particulier *Le Territoire du vide*, paru en 1988, a introduit dans l'historiographie française le souci de construire une histoire des représentations de l'espace. Nouveau jalon dans cette histoire, le travail de Karine Salomé a pour intérêt de s'attacher à un espace dont la spécificité mais aussi la diversité paraissent propres à susciter un riche imaginaire et dont l'isolement et le caractère restreint permettent de mesurer au plus près les variations et les évolutions qui touchent leur représentation au long de la période étudiée.

La première lecture des *Îles bretonnes* est une lecture géographique où les images négatives qui prédominaient au XVII^e siècle tendent à s'estomper à mesure que les contours des îles se dessinent de manière plus précise sous l'effet des progrès de la cartographie, mais aussi de l'action du pouvoir royal, qui entreprend au XVIII^e siècle un programme de fortifications destiné à faire des îles les remparts du royaume. Vestiges chaotiques qui témoignent du déchirement des continents par le déluge selon Thomas Burnet au XVII^e siècle, les îles deviennent, sous la plume de Bernardin de Saint-Pierre, chantre de la théologie naturelle, un résumé de la terre qui rappelle le paradis. L'actualisme, qui supprime après 1830 la théorie catastrophiste, fait bientôt des îles des témoins de l'importance des phénomènes d'érosion et contribue, avec les recherches des naturalistes, à en faire un conservatoire offrant une visibilité plus grande des lois de la nature, où l'on vient chercher des espèces végétales ou animales disparues. La définition de la notion d'insularité, au tournant du siècle, apparaît comme le prélude à leur établissement en sanctuaires maritimes.

Cette évolution touche surtout les populations, dont l'image présente dès le XVII^e siècle une ambiguïté fondamentale. Considérés depuis Pomponius Mela comme des naufrageurs à l'humeur barbare, les îliens incarnent également, aux yeux des missionnaires jésuites, la pureté des premiers chrétiens. Image de désordre social, où les femmes s'adonnent à l'agriculture tandis que les hommes pratiquent la pêche, les îliens constituent pour les administrateurs royaux une des figures de la dissidence, mais offrent aussi l'exemple du courage et de la loyauté. À partir des années 1750, les îles bretonnes, particulièrement Ouessant et Sein, offrent un cadre privilégié pour le déploiement précoce d'une vision idyllique illustrée par Billardon de Sauvigny dans son recueil publié en 1768, *L'innocence du premier âge en France* ; comme les communautés de Suisse ou des Pyrénées, elles incarnent une utopie, celle d'une république naturelle que certains observateurs révolutionnaires s'emploieront à célébrer. Au même moment, les voyageurs commencent un recensement des mœurs et des usages îliens, inaugurant une pratique illustrée avec éclat par le *Voyage dans le Finistère*, publié par Jacques Cambry en l'an VII. Dès lors, les populations insulaires sont soumises à des modèles d'appréciation parfois concurrents qui, tous, tendent à gommer leur histoire. Assimilées à la nature qui les entoure par la théorie néo-hippocratique, puis modelées dans une confrontation permanente avec elle par le darwinisme, ces populations sont renvoyées à l'aube de l'humanité par des observateurs qui les comparent aux peuples de l'Antiquité, aux Hurons du Nouveau Monde ou aux populations du Grand Nord, avant de tenter de mettre en évidence l'existence de races insulaires. Comme au siècle précédent, ces îliens présentent un visage double. Ils offrent l'image du bonheur d'une société familiale préservée de la modernité, qui prend une coloration théocratique à Houat et Hoëdic, dont les curés cumulent les pouvoirs civils et religieux jusqu'au rattachement des deux îles à la municipalité du Palais. Mais ils incarnent aussi l'arriération, voire une inhumanité minérale qui n'est pas sans lien avec la vocation sacrée attribuée à Sein par des antiquaires imprégnés de celtisme et qui s'accorde avec les images morbides véhiculées par la presse relatant les naufrages dont les îles sont le théâtre, quand ils ne donnent pas le spectacle de la dégénérescence d'une population minée par l'alcoolisme. C'est comme archétypes de l'homme et de la femme de mer, au courage tranquille et à la beauté grave, que les îliens trouvent leur définition la plus flatteuse.

Les années révolutionnaires marquent également le début de pratiques de voyage ouvertes en 1792 par *Le voyage dans les départemens de la France* de La Vallée et Brion, et surtout le *Voyage* de Cambry, qui constitue un modèle imité pendant près d'un siècle par des auteurs dont bon nombre se contentent de le recopier. Les publications faisant mention des îles sont cependant rares avant le milieu du siècle et plus encore les années 1880, c'est-à-dire la mise en place d'un service régulier de vapeurs vers les îles et le déploiement du réseau de chemin de fer à travers la Bretagne. Destination privilégiée, Belle-Île voit se multiplier hôtels et villas destinés à accueillir des touristes pour lesquels cet espace clos offre un dépaysement unique, propice à l'émancipation des carcans temporels et spatiaux d'une civilisation jugée trop artificielle. Récits et guides témoignent de l'abandon des codes classiques dans l'appréciation du paysage, au profit du sublime et de l'ossianisme, très présents dans le récit de Cambry, puis d'un code pittoresque qui s'applique aux paysages comme aux habitants, dont les costumes et les coiffes sont recensés par des recueils qui paraissent à partir des années 1840. L'essor du tourisme entraîne une naturalisation du paysage, où disparaissent les espaces productifs, dont témoignent les sujets des tableaux que les peintres viennent composer à partir des années 1860, où les îles deviennent des entités rocheuses. Indissociable de ces lec-

tures paysagères, le déploiement d'un légendaire des îles qui puise au celtisme et au pittoresque médiéval et trouve une terre d'élection à Sein, évoqué par *Les Martyrs* et par les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* de Taylor et Nodier. Peu d'entre ces récits ou ces guides mentionnent la présence d'une colonie pénitentiaire d'enfants, ainsi que de bagnards et de prisonniers politiques envoyés après 1848.

Une des originalités du travail de Karine Salomé est d'offrir l'esquisse d'une histoire de la conscience îlienne chez une population dont la parole est rare et éparse. Au XVIII^e siècle, cette conscience ne trouve guère à s'exprimer que dans la défense des privilèges, comme la traditionnelle collecte des marchandises échouées après le naufrage d'un navire. Confrontée au XIX^e siècle à de nombreux bouleversements, en particulier l'arrivée d'étrangers, comme les agriculteurs du Léon s'installant à Batz ou les commerçants du continent à Modène, les habitants semblent mettre l'accent sur la fonction de poste avancé, au service du pays, que constituent les îles, tout en valorisant des métiers de la mer devenus leur véritable spécialité au cours du XIX^e siècle. Ce n'est que dans les années 1890 qu'apparaît ce qu'on pourrait appeler une conscience paysagère, qui contribue à renouveler la lecture de leur espace et les rend plus sensibles à sa dimension patrimoniale. Cette inclination nouvelle participe du sentiment accru d'une singularité au sein de l'espace français, qui se mue dans les années 1880 en sentiment de déclin.

François GUILLET.

François Guillet, *Naissance de la Normandie. Genèse et épanouissement d'une image régionale en France, 1750-1850*, Caen, Annales de Normandie, Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de Normandie, 2000, 591 p.

Cet ouvrage tiré de la thèse de François Guillet retrace minutieusement la façon dont l'image de la Normandie a été construite au sein de la culture nationale avant et après la grande révolution. Il analyse de façon à la fois chronologique et thématique un très grand nombre de publications, souvent fort peu connues, dont les titres et les auteurs sont recensés dans le copieux index.

À la fin de l'Ancien Régime, l'identité de la province émerge en premier lieu à travers l'écriture de l'histoire dont François Guillet suit, pour la Normandie, les transformations : la naissance de l'érudition, les travaux des Bénédictins de Saint-Maur, l'œuvre de Montfaucon, l'élaboration de la notion de monument historique. Il s'attarde sur la contribution des antiquaires anglais à la découverte de la province au XVIII^e siècle et décrit précisément les débats sur les styles architecturaux et l'élaboration de la notion de style « anglo-normand ». Il s'attache aussi à décrire l'œuvre et la personne d'Arcisse de Caumont, fondateur de l'Institut des Provinces, peu à peu marginalisé par la construction d'un système centralisé de protection des monuments historiques. Ce processus, habituellement narré depuis le centre, est ici considéré du point de vue de la province la plus précoce et la plus active en matière d'« archéologie monumentale » dont les rapports avec l'érudition anglaise sont mis en valeur. Les illustrations, peu nombreuses, sont bien choisies et habilement commentées. On s'arrêtera sur la tapisserie de Bayeux, reproduite en gravure dès 1729 pour les *Monuments de la Monarchie Française* de Ber-

nard de Montfaucon, où les graveurs ont retrouvé insensiblement les canons du classicisme dans le dessin des corps, tant l'esthétique du Moyen Âge les déroutait.

La personnalité de la Normandie se construit aussi à travers des discours sur les territoires, les sols, les climats et les habitants. François Guillet retrace les cheminement intellectuels qui mènent des mémoires des intendants du XVIII^e siècle aux enquêtes statistiques du Consulat et de l'Empire et aux travaux des sociétés savantes du XIX^e siècle. On voit s'individualiser les espaces au sein de la province et se figer des stéréotypes, comme en témoignent les portraits gravés des élégantes fermières du pays de Caux ou des pêcheuses délurées de Dieppe aux jupes courtes. L'ensemble de ces connaissances disparates est réinvesti dans la littérature de tourisme qui se développe et s'organise en voyages, itinéraires et guides à partir des années 1800. Ces textes donnent une vision plus variée de la Normandie que les représentations littéraires de la province qui semblent dominées par le regard critique de la capitale sur une société provinciale volontiers ridiculisée depuis *Monsieur de Pourceaugnac*. Honoré de Balzac, qui cherche à décrire la société recomposée d'après la Révolution, élabore à son tour le portrait de sociétés locales figées et archaïques.

Au total, l'ouvrage de François Guillet offre une exploration rigoureuse et méthodique des genres littéraires et des productions intellectuelles très diverses à travers lesquels s'élaborent les « idées reçues » sur une province. En comparant l'image de la Normandie ainsi élaborée à celle d'autres provinces, on constate de forts parallélismes non dans les contenus mais dans la démarche. De façon paradoxale, c'est en effet avec des outils intellectuels communs à toute une génération qu'historiens, géographes, essayistes et écrivains construisent ce qu'ils voudraient être l'image originale d'une province unique. Seule l'influence anglaise distingue sur ce point la Normandie.

Catherine BERTHO-LAVENIR.

Sylvain Venayre, *La gloire de l'aventure. Genèse d'une mystique moderne, 1850-1940*, Paris, Aubier, 2002, 350 p.

« Il n'est point d'aventure, mais des aventuriers », écrivait Antoine de Saint-Exupéry, énoncé que l'auteur de *La gloire de l'aventure* nous rappelle fort à propos en ouverture de son beau livre. Cette histoire d'un imaginaire social nous met en présence du bouleversement subi au tournant des XIX^e et XX^e siècles par l'aventure. Devenue une valeur positive, elle donne naissance dans les années 1930 à une véritable mystique moderne qu'illustrent nombre de figures célèbres. C'est donc à partir de parcours singuliers mais nombreux que l'auteur nous convie à un véritable voyage dont il date les débuts du « désir des confins » au cours du premier XIX^e siècle.

L'aventurier naît, en effet, si l'on en croit Pierre Larousse, au début du XIX^e siècle : Gaston de Raousset-Boulbon tente l'aventure algérienne avant de s'embarquer pour la Californie, Charles-Marie David de Mayrena essaie de créer un État indépendant dans les montagnes indochinoises et James Brooke inspirera Kipling et Conrad. Mais alors ces figures sont encore vaguement méprisées et le goût de l'aventure pour l'aventure demeure suspect quand il n'est pas simplement nié.

À travers ces destinées individuelles, Sylvain Venayre interroge les dimensions du discours qui prend l'aventure pour objet : homme venu d'ailleurs, ancêtre du

croisé médiéval, du conquistador de l'époque moderne ou encore du mercenaire, du flibustier et de l'intrigant, l'aventurier du XIX^e siècle s'en distingue toutefois en ce qu'il met l'accent sur un élément nouveau : le désir d'éloignement. Ainsi naît, aux alentours de 1850, la littérature d'aventure dans le sillage du précurseur que fut Fenimore Cooper, bientôt suivi par Alexandre Dumas. Que l'un comme l'autre de ces auteurs soient de leur vivant considérés non comme des novateurs mais comme de brillants interprètes du roman historique dit assez les difficultés qu'ont leurs contemporains à identifier ce genre nouveau qu'est le roman d'aventure. Néanmoins, dès 1850, Gabriel Ferry puis Jules Verne donnent au genre ses lettres de noblesse et accordent à l'éloignement toute sa valeur. Ainsi se dessine un ailleurs rêvé qui s'immisce dans le blanc de la carte, un espace vierge et sauvage qui échappe pareillement aux lois et à la connaissance et qui s'offre en quelque sorte à la supériorité de l'homme blanc. Dans les années 1890, la mystique est en train de naître et les aspirations pédagogiques qui l'encadrent, la freinent, la mutilent même au profit de valeurs annexes ne suffisent pas à l'abîmer. Le scoutisme en fait un moyen, une large partie de la littérature l'apanage de la jeunesse et/ou l'expression la plus pure d'une morale virile, enfin et, évidemment, le thème sert de support à la propagande coloniale avant d'être mis au service de l'esprit d'entreprise.

Henry de Monfreid incarne le premier aventurier moderne, celui qui aime l'aventure pour elle-même et chez qui ce désir perdure jusque dans l'âge mûr. Cette mutation, en germe au tournant des XIX^e et XX^e siècles mais dont les résultats sont devenus plus sensibles dans les années 1920, donne un visage nouveau à l'aventure : plus positif, plus glorieux, plus poétique aussi. L'aventurier, chanté par Conrad, Mac Orlan, Cendrars et Malraux, devient une des figures de la modernité. On s'intéresse à Lawrence d'Arabie (ce qui permet de noter, dans ce domaine comme dans tant d'autres, l'importance du modèle britannique), on voit surtout le genre se féminiser et apparaître les premières aventurières qui ne sont plus assimilées à des courtisanes. : Isabelle Eberhardt, Alexandra David-Néel.

Réaction nostalgique face à la disparition de l'espace et de la sauvagerie, cette mystique nouvelle est confrontée à son antithèse, le touriste, qui personnifie en quelque sorte le sentiment de la fin imminente de l'aventure. La navigation à vapeur a sonné le glas des aventures maritimes et, comme le dit Henri Michaux, « cette terre est rincée de son exotisme » (cité p. 160). Du même coup, le cow-boy, l'aviateur, l'explorateur deviennent à la fois des héros et des mythes au moment même, dans les années 1940, où t'Serstevens et Malraux témoignent d'une prise de conscience de l'historicité du sentiment d'aventure. De nouvelles pratiques d'aventure s'inaugurent alors, tout empreintes de nostalgie mais aussi d'interrogations nouvelles sur le sens de l'aventure... Il faut réinventer l'espace de l'aventure, c'est-à-dire réinventer sa façon de voyager mais aussi réinventer son regard : épisodes sportifs plus ou moins pimentés par les déboires techniques, pratiques illicites (contrebande), tourisme de guerre. Les pratiques « aventurières » se démocratisent, mais sans modifier la mystique.

Le plus intéressant peut-être – ou, en tout cas, le plus savoureux – de ce « voyage » dans le monde de l'aventure tient en partie à sa dimension poétique. Sylvain Venayre déploie des trésors d'érudition et de sensibilité pour mettre en relief les racines littéraires de la mutation qu'il décrit, et analyse et le rapport entre la poésie moderne et l'avènement de la mystique de l'aventure. La figure phare de l'aventurier poète et nouveau est évidemment Rimbaud, mythe dont on ne retient que l'éternel vagabond. Tous les aventuriers postérieurs lui sont comparés et sa poésie elle-même est lue comme une métaphore de l'aventure. C'est que les homo-

logies entre l'une et l'autre sont nombreuses : la gratuité d'abord. L'aventurier moderne n'est ni un reporter, ni un chercheur d'or, ni un colon, ni un prêtre, ni un soldat, ni un géographe, ni un as de guerre. Les notions de record, de sacrifices sont évacuées. Bref, il n'est pas un héros. Ensuite, si l'aventure moderne est caractérisée par le refus de l'activité sérieuse, elle est aussi, comme la poésie, la dépositaire de valeurs suprêmes : l'accomplissement de soi dans lequel la question de la mort, l'individualisme, la solitude, l'horreur de la multitude (du troupeau dit Monfreid) deviennent des points de fixation capitaux. L'aventure s'affilie à l'art, prenant Nietzsche comme référence, et produit une aristocratie qui ne doit rien à la sociologie. Qu'elle ne soit pas exempte d'interprétations politiques ne doit pas surprendre, mais ses thuriféraires se réclamant aussi bien de l'utopie, de l'extrême droite ou de l'anarchisme montrent surtout qu'il s'agit davantage, en la matière, d'un « extrémisme de soi ». C'est bien pourquoi ses protagonistes sont toujours des marginaux isolés et jamais des soldats, c'est bien pourquoi également la Grande Guerre, guerre usinière et massacreuse, n'est pas perçue comme l'occasion d'aventures, à quelques exceptions près.

Il est à la fois banal et hasardeux de dire qu'un livre, et particulièrement lorsqu'il s'agit d'une étude scientifique, ressemble à son objet. C'est pourtant le cas ici. On s'embarque dans *La gloire de l'aventure* comme pour un voyage au long cours, foisonnant, plein de surprises, de tours et de détours, de rencontres et de retrouvailles inattendues et parfois exotiques tant leur survenance était inespérée. On s'y perd parfois un peu car le cheminement est subtil, qui ne suit pas toujours une chronologie très linéaire ni très précisément évoquée. On en revient plus savant, ce qui est beaucoup mais somme toute attendu, et ayant goûté un très vif plaisir, ce qui est plus original.

Anne-Claude AMBROISE-RENDU.

Pierre Piazza, *Histoire de la carte nationale d'identité*, Paris, Odile Jacob, 2004, 462 p.

La carte nationale d'identité est aujourd'hui vécue par les Français sur le mode de l'évidence tant ce document est apprécié comme un moyen, et un moyen « naturel », grâce auquel les citoyens peuvent prouver qui ils sont. À ce point naturel que, pour certains, « identité réelle » et « identité de papier » tendent parfois à se confondre. Pierre Piazza s'est détaché de ce discours de la normalité conférant à la carte d'identité les apparences du « toujours ainsi » pour restituer l'histoire de ce document dans lequel s'est engagé l'État, et plus particulièrement l'institution policière, depuis plus d'un siècle. Dans l'histoire de ce marqueur identitaire, Pierre Piazza échappe au réductionnisme de l'analyse positiviste qui se contente d'expliquer les outils auxquels l'État recourt par le seul biais des normes juridiques ou techniques sans s'attacher à comprendre les arguments officiellement développés par les pouvoirs publics eux-mêmes.

La donne identitaire a pourtant une histoire, participant à l'avènement d'une représentation légitime de réalités tant individuelles, sociales que nationales. Durant les premières décennies de la III^e République, de plus en plus nombreux sont les individus qui migrent dans le cadre d'espaces de vie élargis, ce qui rend moins aisée la reconnaissance de tous ceux qui, dorénavant, échappent à la vigilance de leur communauté d'origine. L'accélération des déplacements inquiète les

autorités, car elle compromet particulièrement le repérage des délinquants et des criminels. Très vite, le dispositif du passeport intérieur et du livret ouvrier va devenir inadapté, tant la surveillance policière, pour être pleinement efficace, supposait une lente circulation des individus, ces conditions n'étant plus réunies dans les années 1870-1890. Mais, surtout, l'avènement de la carte nationale d'identité va être inséparable du processus de nationalisation qui affecte la société « fin de siècle », avec l'école ou encore l'armée qui contribuent activement à la diffusion de valeurs, d'images, de symboles incarnant l'idée d'unité nationale proclamée par la République. La loi du 26 juin 1889 réglant la protection du marché du travail national et des droits sociaux oblige la police à recourir à des instruments d'identification performants afin de pouvoir mieux distinguer les étrangers des nationaux. Cinq ans plus tard, la loi du 8 août 1893 relative au séjour des étrangers en France et à la protection du travail national élargit les dispositions. Elle prévoit une immatriculation qui oblige « tout étranger non admis à domicile, arrivant dans une commune pour y exercer une profession, à faire personnellement au maire ou au commissaire de police une déclaration de résidence individuelle en justifiant de son identité ». Mais, si ce dispositif permet à la police d'envisager un contrôle plus étroit des étrangers présents sur le territoire national, comment identifier les nationaux avec certitude ? Pierre Piazza explique que des méthodes et des outils appliqués tout d'abord à l'identification du monde dangereux des criminels vont être élaborés et vont contribuer ainsi à une rationalisation des systèmes d'identification visant à protéger la communauté nationale de tous les indésirables. Grâce à l'essor du « bertillonnage » et de la « dactyloscopie », la police parvient à se doter de systèmes d'identification performants, qui, initialement appliqués aux délinquants et criminels suspectés de récidivisme, sont bientôt utilisés à des fins de fichage d'un nombre croissant d'individus. L'institution du carnet anthropométrique des nomades apparaît comme une étape décisive de ce processus. Rapidement la mise en carte n'est plus seulement imposée aux seuls vagabonds étrangers mais à l'ensemble des non-nationaux. Avec le déclenchement de la Première Guerre mondiale, la nécessité de protéger l'espace national revêt un caractère d'urgence absolue. Les pouvoirs publics profitent alors de cette période de crise pour tenter de généraliser le dispositif d'encadrement initialement appliqué aux nomades. Dès le mois d'août 1914, tous les étrangers se voient imposer le port obligatoire d'un passeport dont l'institution est justifiée par la méfiance générale contre les étrangers, la lutte contre l'espionnage, la désertion, les menées ennemies. Le processus d'encartement s'élabore dans la quête d'identifiants de plus en plus sûrs : ainsi, faire figurer deux photos du titulaire, l'une de face et l'autre de profil, indiquer la couleur des yeux et du teint.

C'est sous le régime de Vichy que le désir d'identification se fait de manière encore plus absolue. Peu de temps après avoir envahi le territoire français, les autorités allemandes exigent du délégué général du gouvernement français auprès du commandement des forces militaires allemandes qu'il prenne, dans le ressort géographique où il exerce sa compétence, des mesures appropriées en vue de doter obligatoirement chaque Français de plus de 18 ans d'une carte d'identité. Quelques semaines plus tard est publiée au *Journal officiel* la loi du 27 octobre 1940 qui institue « une carte d'identité de Français » dont doivent impérativement se munir tous les citoyens de plus de 16 ans. Cette mesure suscite d'emblée l'intérêt des autorités allemandes, car elle constitue la base nécessaire à l'ordre et à la surveillance de la population par les services de police. L'entreprise d'encartement se fait de plus en plus méthodique. L'apposition des empreintes digitales de chaque individu fait l'objet d'une surveillance attentive de la part des préfetures et tout

est fait pour faire des services préfectoraux de la carte d'identité de Français de « véritables forteresses identitaires ». Ces procédures d'encadrement spécifique s'appuient sur un idéal de régénération de la communauté nationale qui passe sous Vichy par l'exclusion de tous les « ennemis de l'intérieur », car les victimes expiatoires de la défaite, les exclus étaient voués au rôle permanent de bouc émissaire de toutes les difficultés que pourrait rencontrer le régime. Il y aurait désormais les « bons Français » et les « mauvais Français », la France et l'« anti-France ». Pierre Piazza insiste, dans ce processus d'épuration de la nation, sur les emblèmes et les symboles de la carte qui ne doivent surtout pas rappeler la « gueuse ». L'inscription « État français » se substitue au monogramme RF qui jusqu'alors figurait le plus souvent sur les cartes d'identité délivrées par les mairies, commissariat et préfecture. Ce livre éclaire fortement les rejets du régime de Vichy et son idée ségrégationniste de l'impossible intégration des Juifs dans la nation française, les Juifs étant alors considérés comme un « troupeau » où la nationalité même française n'est plus qu'un accessoire sans valeur ni portée. C'est ainsi qu'est adoptée la loi du 11 décembre 1942 qui oblige tous les Juifs qui résident dans l'ex-zone libre (envahie depuis un mois par les Allemands) à faire apposer la mention « Juif » sur leur carte d'identité. Sortir de Vichy passera par le difficile rétablissement de la légalité républicaine. Ce livre passionnant montre qu'au-delà des enjeux policiers auxquels renvoient dans le temps les différents modes d'administration, les contenus et les formes de la carte d'identité, la marque identitaire éclaire de façon crue le mode de régulation étatique de l'ordre social autorisé.

Annie STORA-LAMARRE.

Roger Price, *People and Politics in France*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004, 477 p.

Après *The French Second Empire. An Anatomy of Political Power*, paru en 2001, Roger Price nous donne avec cet ouvrage le deuxième volet d'un vaste travail sur l'histoire politique de la France dans la période centrale du XIX^e siècle. Comme le précédent, l'ouvrage s'appuie sur une très vaste documentation, puisée soit directement dans les archives ou dans les ouvrages et brochures de l'époque, soit dans la vaste littérature déjà fournie par les historiens français ou étrangers. Naturellement l'ouvrage est écrit essentiellement pour des lecteurs anglo-saxons et le lecteur français familier de l'histoire du XIX^e siècle y retrouvera des faits ou des analyses déjà connus de lui, mais il fera aussi des découvertes et surtout appréciera la maîtrise, le sens du concret et de l'humain avec lesquels cette information est traitée.

R. Price s'attache donc à scruter les comportements politiques, non pas du Peuple au sens habituel que nous donnons à ce terme, ce que pourrait laisser croire une lecture superficielle du titre de l'ouvrage, *People and Politics*, mais bien de l'ensemble des Français. Ces derniers, l'auteur les répartit en « classes », puisque cette catégorie lui paraît être en fin de compte « celle qui cause le moins de dommage à la compréhension des relations humaines » (p. 8) en France, au XIX^e siècle en tout cas. Rien de schématique dans l'usage de cette classification fondamentale, car R. Price, parfaitement au courant des nouvelles tendances de l'histoire, l'envisage moins comme une réalité toute constituée que comme « processus » et « performance ». L'ouvrage traite donc successivement des classes dominantes ou élites sociales (noblesse et haute bourgeoisie), puis des classes

moyennes, des paysans, des ouvriers et travailleurs divers. Parmi ces quatre grands groupes, ce sont les classes moyennes, certes plus éclatées et diversifiées, qui sont le plus rapidement étudiées (50 pages seulement contre 100 ou plus pour les autres groupes), ce qui peut surprendre, vu l'importance, d'ailleurs bien notée par l'auteur, de ce groupe social dans la vie politique. Pour chacune de ces grandes catégories, R. Price étudie d'abord minutieusement la place de ses différentes composantes dans le système de propriété et de production et son évolution, les relations avec les autres classes et avec l'État, puis l'approche de la politique et les différentes tendances entre lesquelles se répartissent, en général inégalement et selon le contexte local ou temporel, les diverses fractions de la classe. Il est très conscient de la fragilité de nos connaissances concernant les groupes sociaux qui s'expriment peu, et sa critique des sources concernant l'approche des sentiments réels de la paysannerie ou de la classe ouvrière est très aigüe (p. 275 et s.). Il se méfie aussi des généralisations abusives à partir de micro-exemples. Il est d'autre part extrêmement attentif à tous les aspects, qu'ils soient matériels ou culturels, de la vie du groupe social, à sa différenciation en secteurs particuliers, à son évolution pendant la période étudiée, au poids des traditions aussi bien qu'à l'émergence de l'innovation culturelle. Il n'oublie pas non plus que, même si à l'époque la politique est essentiellement l'affaire des hommes, les femmes y jouent un certain rôle, différent d'ailleurs selon les groupes sociaux. Enfin – et c'est ce qui donne à ses analyses une grande pertinence –, il essaie à chaque instant, et avec succès, de donner une idée de l'importance quantitative au sein d'une classe de tel groupe, de tel comportement ou de telle attitude, de l'audience de tel courant politique, en restituant ainsi, ce qu'on ne fait pas toujours, loin de là, les véritables équilibres au sein de la société.

Il est impossible ici de rendre compte dans le détail de cet ouvrage foisonnant, mais on notera quelques idées-forces. Et, d'abord, que les notables ne se sont jamais ralliés en profondeur au Second Empire, sauf aux brefs moments où la peur sociale tend à dominer, c'est-à-dire surtout au début du régime et pendant l'année 1870. Ils ont conscience que leurs efforts pour asseoir leur domination sur les masses rurales ou ouvrières, qu'ils s'inspirent d'une tradition ruraliste ou, au contraire, modernisatrice, demeurent inaboutis. Ils doivent bon gré mal gré s'accommoder de la démocratie. L'évolution libérale du régime, pourtant souhaitée, n'assure pas leur ralliement durable car elle ne leur assure pas un contrôle suffisant sur la politique financière et qu'elle s'accompagne de mesures qui les déconcertent (le traité de commerce de 1860 puis le tournant social du régime au cours des années 1860). Les classes moyennes, quant à elles, sont particulièrement touchées par l'évolution économique qui accroît l'insécurité de leur condition. Partagées entre la soumission (et même l'admiration) envers les élites, et l'hostilité à l'égard de celles-ci quand les choses vont mal, elles ont aussi des sentiments mêlés vis-à-vis du peuple. C'est dans ce milieu que s'opère le plus nettement à l'époque le passage d'une politique fondée sur le patronage et le clientélisme à une autre basée sur le militantisme et le professionnalisme. Lorsqu'il aborde les classes populaires – paysans et ouvriers –, l'auteur montre de façon très convaincante que l'amélioration d'ensemble des conditions de vie, que semblent indiquer les indices économiques, n'est pas forcément perçue comme telle dans des milieux sociaux où les conditions de vie restent très précaires et où d'autres facteurs agissent (ainsi l'impact des grands travaux sur le logement ouvrier à Paris). Si les paysans continuent à s'intéresser surtout à ce qui les touche directement et n'accèdent pas en général à des responsabilités politiques, leur mentalité s'éveille à une certaine autonomie. Le Second Empire a rehaussé leur statut. La politisation paysanne apparaît

donc antérieure à 1870 (R. Price se différencie, sur ce point, d'E. Weber) et ne s'exprime pas forcément, même si c'est de façon particulière, sous des formes pré-politiques. Les deux chapitres concernant la classe ouvrière sont parmi les plus fouillés du volume. Toujours attentif à contextualiser les processus qu'il décrit, l'auteur étudie d'abord minutieusement, et avec une grande sensibilité, les conditions d'existence des travailleurs et de leur famille ainsi que les relations sociales au sein de la classe. Si la passivité reste le fait du plus grand nombre, une mobilisation croissante s'opère et l'action collective dans les syndicats, dans l'Internationale et par la grève devient un fait plus fréquent. De plus en plus, un sentiment de classe donne forme aux perceptions des travailleurs, bien que le processus soit confus et incomplet, que les idées sociales relèvent de schémas simplistes, que la percée des militants – qui s'opère malgré tout – soit très difficile, faute d'instruction et d'écho dans le monde ouvrier lui-même. Du côté des dominants, on s'efforce d'offrir au monde ouvrier d'autres alternatives (la religion, un encadrement social serré accompagné parfois de philanthropie, et, chez les républicains, la diversion anticléricale). Le déclin du bonapartisme, puissant au départ, s'opère surtout au profit des républicains qui captent la clientèle ouvrière imprégnée de traditions démocratiques et résignée dans sa masse à déléguer à d'autres ses revendications. L'idéologie républicaine offre apparemment aux ouvriers les explications les plus satisfaisantes pour le passé et le futur. Mais le soutien ouvrier est fragile et conditionnel. L'échec du Second Empire à maîtriser le passage à la démocratie et à une véritable compétition politique permettra plus tard la consolidation de III^e République.

Raymond HUARD.

Serge Berstein et Marcel Ruby (dir.), *Un siècle de radicalisme*, Ville-neuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2004, 288 p.

Dans le sillage des commémorations du centième anniversaire de la fondation officielle du Parti radical, l'ouvrage permet de faire le point, de façon précise et actualisée, sur un des principaux courants politiques français depuis la Révolution. S. Berstein et M. Ruby, président de la Société d'histoire du radicalisme – qui avait déjà, notamment, organisé le colloque sur la reconstruction du Parti radical à la Libération –, ont réuni ici les contributions, réparties en quatre ensembles, d'historiens chevronnés comme de jeunes chercheurs.

1841-1901, tout d'abord. L'histoire du radicalisme débuta en effet bien avant 1901, lorsque A. Ledru-Rollin se fit élire en 1841 député de la Sarthe et représenta les républicains intransigeants à la Chambre. Peu à peu, et non sans éclipses, le radicalisme se constitua en « aile marchante » du Parti républicain : en 1848-1849 (les « démoc-soc »), puis lors de la chute du Second Empire (contribution de R. Huard), enfin, et définitivement, à l'occasion de la crise boulangiste qui vit la masse des parlementaires radicaux – le groupe de l'« extrême gauche » depuis 1876 –, quitte à perdre pas mal de leurs électeurs, soutenir les opportunistes pour mieux combattre les transfuges républicains séduits par le nationalisme (J. Garrigues). Les conditions, plus difficiles qu'on ne le dit souvent, de naissance du Parti républicain radical et radical-socialiste en 1901 sont très précisément rap-

pelées par G. Baal tandis que A. Combes décrit de façon nuancée les liens, à leur apogée au seuil du *xx*^e siècle, entre francs-maçons et militants radicaux.

L'entre-deux-guerres ou l'« âge d'or » du radicalisme, ensuite. En dix pages, S. Berstein, une trentaine d'années après la soutenance de sa thèse d'État sur ce sujet, nous donne une lumineuse synthèse de ce que fut la culture politique radicale en même temps qu'il rappelle l'importance capitale de la rupture que représenta le Front populaire. G. Le Béguec traite des différences de « tempérament » entre « radicaux de combat » et « radicaux de gouvernement » tandis que G. Berstein étudie les parcours des sénateurs du groupe de la Gauche démocratique, majoritaire dans la Haute Assemblée à la fin des années 1930.

Le radicalisme depuis la Libération. Reconstruction du parti tout d'abord, qui marqua la victoire du « néo-radicalisme » entre 1944 et 1948, année où un radical, A. Marie, retrouva le chemin de Matignon. B. Lachaise nous donne à lire, p. 148, un beau document – comme tout enseignant rêve d'en trouver afin de mieux faire comprendre son propos à ses étudiants – extrait d'un discours de M. Faure définissant le radicalisme lors du congrès de 1949. Analyse très synthétique et parfaitement convaincante de J.-L. Rizzo sur l'expérience mendésiste, de 1955 à 1957. Opposition des radicaux à la V^e République naissante (D. Maus et J.-P. Brunet). Contributions, enfin, de M. Montero sur le radicalisme de « JSS » puis de F. Fogacci sur les radicaux de gauche depuis 1971-1972.

Dans une quatrième et dernière partie, quelques thèmes « transversaux » sont abordés dans le but de rechercher les constantes et les inflexions d'une culture politique qui s'identifia au républicanisme : conceptions en matière constitutionnelle (S. Beaumont), place de l'agriculture et des agriculteurs dans la société voulue par le parti (I. Boussard), convictions européennes fort anciennes des radicaux (C. Manigand), souci patriotique de la Défense nationale, de Gambetta à « PMF » (É. du Réau).

Le tout est fort bien « relié » par l'avant-propos, les introductions au début de chaque partie et la conclusion générale de S. Berstein et de M. Ruby qui montrent, avec une grande clarté, les lignes de force qui se dégagent de cette histoire. On peut, bien sûr, regretter quelques manques (les radicaux pendant chacune des deux guerres mondiales ; leur conception de la place des femmes dans la société, eux qui s'opposèrent si longtemps et si résolument au droit de suffrage pleinement universel ; l'expérience B. Tapié), des coquilles un peu trop nombreuses ou encore l'absence d'index des noms propres. Mais tout le monde trouvera dans cet ouvrage de quoi alimenter une réflexion approfondie sur la nature des cultures politiques, les conditions de leur émergence, de leur enracinement et de leur déclin. Ainsi, le radicalisme, une des principales originalités de la vie politique française si on la compare à celle des puissances européennes voisines, a correspondu très précisément à l'existence d'une vaste classe moyenne de petits propriétaires indépendants citadins et, plus encore, ruraux. Héritiers de la sans-culotterie révolutionnaire de la fin du *xviii*^e siècle, confrontés à la première industrialisation qui s'amorça sous la monarchie de Juillet puis à la deuxième qui débuta au tournant du *xix*^e et du *xx*^e siècle, les radicaux parvinrent à construire un régime politique très spécifique reposant sur le triptyque parlementarisme - libertés publiques - laïcité, qui donna à leurs électeurs les moyens de résister pendant plusieurs décennies tant aux aspirations des milieux d'affaires qu'à celles des prolétaires. Mais l'industrialisation généralisée du pays dans les années 1920 puis pendant les Trente Glorieuses finit par lamener cette classe moyenne indépendante et le radicalisme cessa de représenter une grande force politique, très précisément à partir des années 1958-1962. Patiemment démolé par les tenants de la « réforme de l'État », le « modèle républi-

cain » radical demeure cependant, à l'heure de l'europanisation de la France, une référence pour bien des citoyens, de droite comme de gauche depuis la scission, jamais surmontée, du parti en 1971-1972.

Gilles RICHARD.

Davide Rodogno, *Il nuovo ordine mediterraneo. Le politiche di occupazione dell'Italia fascista in Europa (1940-1943)*, Turin, Bollatti Boringhieri, 2003, 586 p.

Si les recherches concernant l'occupation allemande des différents pays européens se chiffrent par centaines, la politique d'occupation de l'Italie fasciste peut être considérée comme seulement très partiellement éclaircie – exception faite de l'occupation de l'Abyssinie et de la Libye. Les travaux entrepris par des historiens comme Enzo Collotti, Teodoro Sala, Oddone Talpo, Mark Mazower, Milos Kovič et Tonc Ferenc ont joué un rôle primordial, mais ont laissé plusieurs lacunes. Avec *Il nuovo ordine mediterraneo*, Davide Rodogno non seulement en comble quelques-unes, mais donne également, pour la première fois, une vue d'ensemble de l'occupation italienne des territoires occupés en Europe pendant la Seconde Guerre mondiale.

Dans la première partie de son ouvrage, Rodogno montre qu'un projet fasciste de conquête territoriale en Europe méditerranéenne existait effectivement et que le fascisme aspirait à un État totalitaire avec son propre espace vital où l'« homme nouveau » issu de la « révolution fasciste » aurait pu s'épanouir. L'auteur confirme les recherches récentes qui soulignent l'extrême agressivité du régime fasciste pour lequel l'expansionnisme jouait le rôle central¹. Rodogno établit des points communs entre le programme expansionniste fasciste et celui du national-socialisme mais insiste sur une différence essentielle entre les deux concepts de l'espace vital : alors que la germanisation en Europe orientale prévoyait un espace partiellement vidé de la population et une pure exploitation des survivants, le fascisme restait convaincu de sa « mission civilisatrice », ce qui impliquait l'existence et la survie du dominé. Ainsi, le fascisme s'apparenterait plutôt aux empires coloniaux car il voulait imposer aux populations blanches, chrétiennes et européennes ce que les Anglais et les Français avaient imposé aux Africains et Asiatiques.

Contrairement à ceux de l'Allemagne, ces projets italiens d'expansion sont pourtant restés inachevés pour la plupart. L'Italie, en dépit du mythe des « 8 millions de baïonnettes » (Mussolini), ne réussit point à conquérir l'espace vital auquel elle aspirait et devait tous les territoires occupés par le « regio esercito » au soutien actif des Allemands. Ceux-ci décidèrent alors lesquels des territoires devaient être assignés aux Italiens tout en réservant les régions les plus prospères à l'Allemagne. Dans les territoires qui leur avaient été accordés, les diplomates, les hauts fonctionnaires et les généraux italiens essayèrent pourtant d'organiser l'espace selon les

1. Robert Mallett, *The Italian Navy and Fascist Expansionism, 1935-1940*, Londres, 1998 ; Pierre Milza, *Mussolini*, Paris, 1999 ; Hans Woller, *Rom, 28. Oktober 1922. Die faschistische Herausforderung*, Munich, 1999 ; MacGregor Knox, *Hitler's Italian Allies. Royal Armed Forces, Fascist Regime, and the War of 1940-1943*, Cambridge, 2000 ; Enzo Collotti, *Fascismo e politica di potenza. Politica estera 1912-1940*, Milan, 2000 ; Ruth Ben-Ghiat, *Fascist Modernities. Italy, 1922-1945*, Berkeley - Los Angeles - London, 2001.

directives de Mussolini et sur la base du concept de la supériorité de la civilisation fasciste et de la « race italienne ».

Après une présentation des différentes institutions de l'Italie fasciste qui jouèrent un rôle décisif pour la politique d'occupation, Rodogno consacre son étude à l'exploitation économique des pays occupés et à la terrible « italianisation » que subirent les régions pour lesquelles était prévue une annexion directe. Contre la population autochtone soit de ces territoires annexés comme des territoires « seulement » occupés, les Italiens employèrent les mêmes moyens que leurs alliés allemands – fait encore peu pris en considération par l'historiographie italienne. Les troupes italiennes prirent ainsi des otages, brûlèrent des villages entiers, procédèrent à des représailles, recoururent à la détention de proches des partisans présumés, évacuèrent et déboisèrent des zones considérées comme infestées par des « rebelles », déportèrent une partie de la population civile et se livrèrent au pillage. Forme de répression inspirée, exception faite pour la répression exercée en France, de l'expérience coloniale italienne en Abyssinie et en Libye où représailles, déportation et internement de la population étaient à l'ordre du jour. Les Italiens n'osèrent pourtant pas employer en France à la même échelle ces mesures draconiennes. À partir des données de Rodogno on peut dégager l'interprétation selon laquelle les Italiens ont effectué la même distinction que les Allemands. Ces derniers ont effectivement opéré une distinction notable entre les peuples de l'Europe orientale et peuples de l'Europe occidentale. Rodogno, généralement, ne consacre cependant pas à la question des crimes de guerre – qui est au cœur actuellement du débat historiographique sur le nazisme – la place qu'elle mériterait. On ne peut pourtant guère reprocher cette « négligence » à l'auteur, car elle est due à un accès encore très limité au matériel d'archives italiennes au sujet des crimes de guerre italiens.

La différence entre les mesures prises contre les différentes résistances par les Italiens, d'une part, et par les Allemands, d'autre part, semble faible ; néanmoins, la persécution des Juifs distingue nettement les deux alliés. Bien que l'Italie ait, elle aussi, persécuté les Juifs – sans pourtant jamais arriver à une conception exterminatrice –, ce furent justement les responsables italiens des territoires occupés qui boycottèrent tout simplement la déportation des Juifs dans les camps d'extermination allemands. Cette attitude étonnante fut généralement expliquée par un sentiment primordial d'humanité des Italiens. Mais, après Enzo Collotti et Michele Sarfatti qui avaient déjà mis en doute cette interprétation, Rodogno souligne davantage encore à présent que la raison du sauvetage des Juifs par les fonctionnaires et militaires italiens ne réside absolument pas dans une humanité présumée particulièrement prononcée chez les Italiens. D'après l'auteur, ce sauvetage s'expliquerait par le désir des Italiens d'imposer leur autorité dans les territoires sous contrôle italien, désir qui les aurait menés à « résister » aux revendications allemandes.

Le travail de Rodogno, riche en étude des sources et généralement très convaincant, souffre d'un seul défaut. Fondé principalement sur des sources italiennes, il se laisse quelquefois trop influencer par elles. Par exemple, quand il présente les Allemands comme presque tout-puissants. Une toute-puissance qui n'existait que dans la perception des responsables italiens. Un recoupement des sources italiennes avec des sources allemandes ou avec la littérature secondaire existante sur le sujet aurait sans doute permis d'atténuer cet effet inévitable². Néanmoins, *Il nuovo ordine mediterraneo* est un travail d'importance majeure qui

2. Sur la « faiblesse allemande » en Yougoslavie, par ex. : Klaus Schmider, *Partisanenkrieg in Jugoslawien 1941-1944*, Hambourg, Berlin, Bonn, 2002.

ouvre plus grande encore une fenêtre restée trop longtemps fermée sur un sujet pénible mais passionnant. L'ouvrage de Rodogno constituera sans aucun doute un point de référence important pour les futures recherches sur la politique de l'occupation italienne pendant la Seconde Guerre mondiale.

Steffen PRAUSER.

Gilles Richard et Jacqueline Sainclivier (dir.), *La recomposition des droites en France de la Libération, 1944-1948*, Rennes, PUR, 2004, 398 p.

Depuis la première édition du travail pionnier de René Rémond et le vaste panorama culturel et politique parcouru par Jean-François Sirinelli et ses collaborateurs, la connaissance des droites, des courants qui les traversent, de leurs attentes, de leurs espérances comme de leurs déceptions et de leurs échecs a fait l'objet de nombreux mémoires, thèses et colloques. Le colloque organisé à Rennes par Gilles Richard et Jacqueline Sainclivier et dont les actes viennent d'être publiés s'interroge sur un temps court de cinq années, *La France de la Libération, 1944-1948*, marquée par des bouleversements majeurs du paysage politique. Les élections de 1945-1946 traduisent une poussée à gauche d'une puissance que le pays avait rarement connue : le Parti communiste devient le premier parti de France et participe aux gouvernements, d'abord sous l'autorité du général de Gaulle puis dans le cadre du tripartisme jusqu'en mai 1947. Pour les droites, c'est un effondrement électoral à tel point que l'année 1945 est parfois qualifiée d'« année zéro ». Assimilées au régime de Vichy, les droites paraissent anéanties, marginalisées et incapables de peser sur le cours des événements, même si quelques ministres résistants peuvent être rattachés à cette famille.

Comme le titre du colloque les y invitait, plusieurs communications s'interrogent sur la notion de recomposition des partis et des groupes politiques. À droite, ce phénomène s'était déjà amorcé au cours des années 1930 ; à cet égard, la formation du PSF a pu être interprétée plus tard comme une préfiguration ; or la guerre, après avoir empêché son émergence, a détruit le parti. En 1945, les dirigeants de la droite sont soit vieillis comme Louis Marin (encore député de Meurthe-et-Moselle jusqu'en 1951), soit écartés comme Pierre-Étienne Flandin en raison de l'indignité nationale qui les a frappés, soit, comme Paul Reynaud, marqués par la défaite de juin 1940. Les appareils d'avant guerre, ceux de la Fédération républicaine (Jean Vavasseur-Desperriers) et de l'Alliance démocratique (Rosemonde Sanson et François Audigier) sont sans prises sur les réalités nouvelles et désertés par les militants et les électeurs. Le vocabulaire politique ancien (républicain de gauche, radical indépendant, etc.), encore présent en 1945-1946, disparaît rapidement. Seul le mot « modéré » – ou, plutôt, le pluriel « les modérés » est encore utilisé jusque dans les années 1960. La recomposition est accélérée ou imposée par les événements ; sur les débris des anciennes formations en apparaissent de nouvelles mieux adaptées aux temps nouveaux et aux aspirations des Français. Le Parti républicain de la liberté (Mathias Bernard) regroupe une partie des modérés et des anciens du PSF sans parvenir à fédérer la

droite. Le Parti paysan d'action sociale (David Bensoussan) de Paul Antier et Camille Laurens butte sur des limites géographiques et sociales. Un certain nombre de groupes modérés et radicalisants, dont le Parti radical de la rue de Valois, entrent dans une structure qui prend le nom de Rassemblement des gauches républicaines et dont l'ancrage au centre droit ne fait guère de doute. Gilles Le Béguec décrypte les ambiguïtés de ce Rassemblement et montre comment il a été habilement utilisé par des personnalités comme Edgar Faure. D'autres élus de droite restés à l'extérieur ou sur les marges des partis se retrouvent dans des groupes parlementaires comme celui des républicains indépendants.

Au cœur de ce colloque, plusieurs questions classiques ne pouvaient manquer d'être posées. Les premières concernent les partis. Le Mouvement républicain populaire (MRP), fondé en 1945 dans la foulée de la Résistance dont il se réclamait, fut-il d'emblée un parti du centre droit ? Jusqu'en 1947-1948, ses cadres, ses élus, ses aspirations le placent au centre gauche, plus à gauche que ses électeurs pour lesquels le vote MRP est un vote de substitution. Paradoxalement, alors qu'il est abandonné par l'essentiel des électeurs de droite, le parti va évoluer vers le centre droit. Le réveil de la question scolaire puis le vote de la loi Barangé ne sont pas étrangers à cette dérive. En 1945, rien n'indiquait que le gaullisme allait s'inscrire durablement dans le champ des forces partisans. L'Union gaulliste (Bernard Lachaize) de René Capitant et Jacques Baumel n'était pas un parti. La fondation du RPF (mai 1947) par le Général lui-même, inaugure la première version des partis gaullistes dont l'UMP est aujourd'hui le dernier aboutissement. Le raz de marée des élections municipales d'octobre 1947 démontre que l'électorat gaulliste dépasse de très loin l'électorat traditionnel de la droite. Le RPF est alors un vrai rassemblement, c'est-à-dire une formation fragile, instable et donc éphémère qui se désagrège au cours des années 1950. Au cœur de cette fragilité se trouvent les relations ambiguës et conflictuelles du gaullisme avec les autres droites (le traumatisme subi par le MRP a été étudié par Laurent Ducerf). A-t-il le moyen de les fédérer, de les absorber ou de les marginaliser ? Depuis cinquante ans tout a été essayé et rien n'a été encore vraiment résolu...

Plusieurs autres thèmes ont été abordés : la presse de droite, par Christian Delporte ; la perception de la droite par ses adversaires (Patricia Boyer et Jacqueline Sainclivier) ; les liens avec la droite du petit et moyen patronat, par Sylvie Guillaume ; la personnalité quelque peu mystérieuse d'André Boutemy, ce financier de la droite, a été sortie de l'ombre par Jean Garrigues. Un segment de la droite intellectuelle, celle qui s'était agrégée autour des Éditions de la Table ronde et de Thierry Maulnier, est évoqué par Olivier Dard. L'une des grandes interrogations porte sur la place des catholiques au sein de la droite et sur la persistance du clivage classique gauche/droite. Le rôle de l'épiscopat est examiné par Annie Lacroix-Riz. Cet épiscopat n'est pas monolithique ; les hommes qui le composent n'ont guère encore pris l'habitude de travailler ensemble. La culture de la plupart d'entre eux qui avaient grandi dans l'atmosphère de la Séparation et soutenu le régime de Vichy ne les conduit pas naturellement vers la gauche laïque. Ils ont des intérêts scolaires et religieux à défendre. Leurs sympathies ne sont pas douteuses. Ont-ils été plus loin ? Les évêques et le « haut clergé » ont-ils œuvré d'une façon volontaire et cohérente dans le processus de reconstitution des partis de droite ? On peut citer des textes qui prouvent une inclination, des consignes électorales dépourvues d'équivoque. Cependant, ont-ils été vraiment « le tuteur du MRP » ? N'est-il pas excessif d'écrire : « la séduction (il s'agit de celle du PRL) qu'il exerça d'emblée sur le haut clergé » (p. 122) ou encore : « L'Église bâtit donc "le gouvernement Bidault" en compagnie de la banque française et suisse... » (p. 123) ? Dans

ce cas précis, c'est prêter aux évêques des intentions collectives, une capacité de manœuvre et un pouvoir qu'ils n'ont pas. Quant au paragraphe consacré à Robert Schuman (p. 123-124), qui n'avait certes aucun passé résistant, mais qui avait été enfermé sept mois au secret dans une prison nazie, il mériterait d'être nuancé et révisé. Cela dit, la question scolaire est une préoccupation majeure des évêques, en particulier de ceux de l'Ouest où l'enseignement catholique tient une place considérable. Cette donnée est remarquablement rappelée par Frédéric Le Moigne qui brosse avec précision et sans concession trois portraits d'« évêques politiques » de l'Ouest : Cazaux, Villepelet et Roques. Le rebondissement du conflit scolaire réactive le classique clivage gauche/droite qui, en 1945-1946, s'était estompé et partiellement déplacé.

Les bouleversements apparents ne doivent pas masquer de nombreuses continuités car les électeurs, les idées politiques, les cultures politiques n'ont pas été vraiment changés en profondeur par les épreuves de la guerre et de l'Occupation. Des hommes de droite qui avaient commencé leur carrière dans les années 1930 retrouvent rapidement un mandat, des positions parlementaires et des fonctions ministérielles. On peut citer les noms d'André Motter, de Louis Jacquinet, de René Coty, de Joseph Laniel, d'Édouard Frédéric-Dupont, d'Antoine Pinay et d'Edmond Barrachin.

Deux études globales – la première au niveau du Parlement (Gilles Richard), la seconde au niveau des conseils généraux (Christian Bougeard) – permettent de faire le point sur le personnel. Ce panorama est complété par des études plus spécialisées sur la droite parisienne par Philippe Nivet, sur cette dorsale de l'Ouest intérieur (Marc Bergère) qui va de la Normandie (Jean Quellien) aux Charentes, sur les hautes terres du Massif central, fief des « paysans » Paul Antier et Camille Laurens. On pourrait y ajouter la Bourgogne avec le chanoine Félix Kir et Roger Duchet.

La réintégration des droites prend corps avec la rupture du tripartisme et la naissance du RPF, ce qui oblige les partis de la Troisième Force à composer avec la droite parlementaire. Elle retrouve des positions ministérielles et commence à peser sur les choix gouvernementaux. Cette restauration des droites consacrée par les élections législatives de 1951 montre qu'une catastrophe électorale peut être rapidement surmontée à plusieurs conditions : la persistance d'une culture politique, l'usure relative des formations adverses, l'existence de partis et de dirigeants attractifs, une capacité de recrutement parmi les nouvelles générations. Le renouvellement du personnel de droite est évoqué seulement à propos de la première élection, dans le Morbihan, de Raymond Marcellin dont Eric Alary rappelle l'engagement corporatif à Vichy. Dans cette optique, on ne saurait aussi négliger les hommes du RPF qui n'ont donné leur mesure qu'à partir de 1958. Du côté des « modérés », retenons aussi les noms de Jean Chantant dans l'Yonne et de Raymond Mondant en Moselle qui engagent des parcours qui vont se déployer plus tard.

De par leurs traditions, leurs cultures et leurs aspirations, les droites ont été et sont diverses ; or la tentation a été et est toujours grande d'essayer de les réunir. Le PRL a vite buté sur l'obstacle. Ce n'était pas l'objectif initial du Rassemblement du peuple français que ses adversaires présentaient comme une réincarnation de la droite autoritaire et auquel le général de Gaulle assignait la mission de dépasser les clivages traditionnels. La seule réussite, et encore une réussite partielle et éphémère, fut celle du Centre national des indépendants et paysans. Ce fut Roger Duchet, sénateur-maire de Beaune, un homme venu du radicalisme qui réussit à fédérer des groupes divers et à conquérir, pour une dizaine d'années au Centre

national des indépendants et paysans, une place entre un gaullisme temporairement déclinant et une démocratie chrétienne affaiblie. Leur personnalité emblématique : Antoine Pinay, député-maire de Saint-Chamond, accède en 1952 à la présidence du Conseil et devient l'homme politique le plus populaire de la IV^e République. Pour les droites, la page des années noires, 1944-1948, est enfin tournée.

François ROTH.

Pascale Goetschel, *Renouveau et décentralisation du théâtre (1945-1981)*, Préface de Jean-François Sirinelli, Paris, PUF, 2004, 503 p.

En matière d'histoire culturelle et, plus particulièrement, d'histoire des politiques culturelles, l'ouvrage de Pascale Goetschel sur la décentralisation théâtrale, issu de sa thèse, tient de l'exemplarité à bien des égards. C'est une œuvre pionnière, entreprise alors que ce champ de recherches était encore peu défriché. On le sait, l'histoire des politiques culturelles se défend aujourd'hui fort bien, grâce notamment aux travaux de Vincent Dubois, Philippe Poirrier, Philippe Urfalino et Loïc Vadelorge, et à l'impulsion donnée entre autres par Jean-Pierre Rioux. *Renouveau et décentralisation du théâtre* s'inscrit solidement dans cette fructueuse veine historiographique.

Exemplarité, donc, dans la démarche comme dans les résultats. Le livre de Pascale Goetschel a ceci de frappant, en effet, qu'il mêle avec subtilité différents niveaux d'analyse, outre que, bien sûr, il puise à des sources variées : archives nationales, départementales et municipales, archives conservées par les Centres dramatiques nationaux, fonds privés, presse, revues théâtrales et entretiens. L'ouvrage touche à l'histoire des initiatives étatiques, analysant le rôle des hauts fonctionnaires, leurs rapports avec les directeurs de théâtre et les édiles locaux, et la part prise par chacun, mais aussi à l'étude des conditions concrètes de la représentation théâtrale. Dès lors, ce livre embrasse à la fois l'histoire des politiques culturelles et l'histoire du théâtre dans ce qu'elle a de plus vivant : l'attention se porte de fait sur le répertoire, sur le travail de la troupe et le jeu des acteurs, sur les choix de mise en scène et des décors (iconographie à l'appui). Fait rare car ô combien difficile pour l'historien du culturel, la question de la réception est non seulement abordée, mais globalement résolue, grâce à des sources précieuses témoignant de la fréquentation des salles et des réactions des spectateurs. Une véritable étude des publics est donc à l'œuvre dans le travail de Pascale Goetschel. Celle-ci a su manier aussi bien les questions budgétaires, abordées avec rigueur et précision, que l'analyse, fine et sûre, des pièces représentées et, plus généralement, des pratiques culturelles. Elle emprunte au modèle du centre et de la périphérie, dont usent géographes et économistes, pour évoquer les rapports Paris/province, les lieux de la décision et les relations nouées entre les différents acteurs de la décentralisation. On a affaire dès lors à une géographie théâtrale, grâce à l'examen des territoires et de leur perception. Enfin, la période chronologique choisie, sur près de quatre décennies – depuis la Libération jusqu'à l'arrivée de Jack Lang au ministère de la Culture –, permet de prendre la mesure des évolutions et des constantes.

L'intervention de la puissance publique dans le domaine théâtral n'a pas surgi *ex nihilo* par la seule volonté d'une femme à la personnalité exceptionnelle, autoritaire et contestée, Jeanne Laurent, nommée en 1946 « sous-directeur » du Spectacle et de la Musique. Bien que le théâtre, sous la III^e République et surtout en ses débuts, n'ait jamais été considéré comme un service public à part entière et fût d'abord délaissé par le pouvoir politique, on assista, dans l'entre-deux-guerres principalement, à une progressive intervention étatique. Sans doute aux yeux de la gauche socialiste et communiste, qui fit de la culture l'un de ses chevaux de bataille, la formule de Jacques Copeau avait-elle du vrai : le théâtre avait besoin d'« être décabotinisé, désembourgeoisé, désencanaillé ». Un effort financier fut réalisé sous le Front populaire, mais les subsides restaient bien minces. Le régime de Vichy, par sa volonté de « régénérer » la France, et notamment l'art dramatique, fut plus généreux, quoique pour des raisons politiques opposées ; sous Pétain, la province fut donc mieux dotée qu'auparavant, en argent mais aussi en troupes (théâtrales).

Cependant, c'est bien dans le grand élan de la Libération que l'impulsion principale est donnée, avec la création des cinq premiers Centres dramatiques nationaux (CDN) : le Centre dramatique de l'Est – qui demeurera figure de proue –, la Comédie de Saint-Étienne, le Grenier de Toulouse, le Centre dramatique de l'Ouest et le Centre dramatique du Sud-Est. L'idée qui préside à ces innovations est avant tout républicaine : il s'agit de consolider la nation en favorisant le local et c'est un jeu d'échelles intéressant qui est exploré par Pascale Goetschel. Le « désert français » hante alors les esprits ; il faut y remédier, non pas par une uniformisation du théâtre, mais par la création d'une multitude de centres provinciaux constituant un « front culturel ». L'intervention des pouvoirs publics s'inspire alors d'un idéal d'éducation populaire et de progressisme social.

Après les beaux jours de la Libération et des toutes premières années qui suivent, les problèmes et tensions surgissent assez vite, comme en témoigne la mise à l'écart de Jeanne Laurent dès 1952. Parmi ces difficultés figure en premier lieu, et comme souvent, le nerf de la guerre, l'argent. Les critiques, émanant notamment de la droite parlementaire, se multiplient pour fustiger le caractère dispendieux de la décentralisation théâtrale ; Jean Vilar évoque « la petite guerre des économies ». L'équipement théâtral reste proche de l'indigence ; dès lors, les troupes, sillonnant leur région, doivent s'adapter à ces conditions et jouer dans des salles qui peuvent être des casinos, des cinémas et même des patronages. Les dispositifs scéniques sont par là même des plus simples, l'épave relevant aussi bien de contraintes matérielles que de choix esthétiques. L'espace scénique se fait toutefois plus complexe à partir des années 1960, lorsque les troupes deviennent plus sédentaires et peuvent ainsi se permettre davantage de sophistication.

D'autres critiques stigmatisent les choix de répertoire des CDN, jugés parfois trop contraints et trop classiques. Or, en établissant des nomenclatures précises des œuvres montées sur les réteaux des CDN, l'auteur montre bien qu'il n'en va pas ainsi : un réel équilibre existe entre classiques et modernes, auteurs français et étrangers, reprises et créations. Certes, dans les années 1950, les auteurs d'avant-garde y sont nettement moins bien représentés que dans les « nouveaux théâtres » de la rive gauche parisienne. Mais les expérimentations ne manquent pas.

Avec la V^e République et l'arrivée d'André Malraux au ministère des Affaires culturelles, de nouvelles tensions apparaissent, notamment entre Centres dramatiques nationaux et Maisons de la culture, lesquelles créent une sorte de brouillage et de rivalité, tandis que des conflits de personnes et de pouvoirs se font jour. Si le label de « troupes permanentes » est instauré, celles-ci reçoivent des subventions

inférieures à celles offertes aux CDN. Globalement, les difficultés financières subsistent. Malraux lui-même est assez éloigné du domaine du théâtre, et celui qu'il préfère tient davantage de la mystique et de l'appropriation par le sujet, alors que les acteurs de la décentralisation théâtrale privilégient l'éducation permanente du spectateur. Les critiques s'accroissent à l'égard d'un théâtre subventionné par l'État, notamment à gauche où des modèles concurrents émergent, soutenus en particulier par les municipalités communistes. En mai 1968, les théâtres décentralisés sont jugés insuffisamment politiques et créatifs, ce qui est évident si on les compare aux happenings, à la spontanéité et à la provocation de certaines jeunes troupes d'alors, mais beaucoup moins si l'on considère l'augmentation des créations contemporaines dans les CDN et les audaces de certains directeurs, tel Jean-Pierre Vincent à Strasbourg.

Pascale Goetschel met bien en lumière la difficulté qu'il y a, pour ces théâtres, à trouver et garder un public. La peur des salles désertes tenaille toujours directeurs et acteurs. Pour y remédier et en procédant par tâtonnements, il s'agit d'attirer les spectateurs (l'étude se fait alors attentive aux affiches et à la composition des programmes) et de les fidéliser grâce à des associations d'amis et de correspondants, mais aussi, et de plus en plus au cours des années 1960, par un système d'abonnements sans cesse plus élaboré. Il n'en reste pas moins que les goûts des spectateurs demeurent parfois inexplicables : comment comprendre, par exemple, qu'*Un train pour Venise* ait été adoré à Saint-Pol-de-Léon, Pontivy et Châteaubriant, et détesté à Coutances, Saint-Brieuc et Angers ? Cela reste un mystère...

En tout cas, et c'est l'un des apports majeurs de l'ouvrage, il est démontré que l'on ne peut pas parler de popularisation du théâtre décentralisé. Ouvriers et paysans sont extrêmement rares parmi les spectateurs. La plupart sont des étudiants, des enseignants et des cadres : c'est donc là bien moins un théâtre populaire qu'un théâtre de classes moyennes. Mais il y a malgré tout extension sociale (ne serait-ce qu'en raison du nombre croissant d'étudiants) et géographique (par la déconcentration sur le territoire).

L'étude du cas spécifique représenté par la décentralisation théâtrale ne saurait être séparée des rythmes et respirations de la vie politique française. On le voit bien à lire notamment les derniers chapitres de l'ouvrage, sur les successeurs de Malraux : Edmond Michelet, en « apologiste de la pauvreté » (p. 391) diminuant drastiquement les subventions ; Jacques Duhamel, plus libéral ; Maurice Druon, qui semble incarner « la réaction », et Michel Guy, symbolisant le tournant centré de la présidence Giscard d'Estaing.

Toutefois, ce théâtre décentralisé n'est pas à proprement parler *politique*. Au temps de la guerre froide, il ne s'est situé dans aucun des deux camps. Tout au long de la période, les messages politiques sont le plus souvent « édulcorés » (p. 274). La crainte du dirigisme n'a jamais vraiment quitté les acteurs de la décentralisation théâtrale, mais, l'auteur le démontre, si l'État joue un rôle évidemment essentiel dans le processus, c'est surtout en termes de subventions publiques et de choix des directeurs : ceux-ci ensuite, comme créateurs, bénéficient d'une réelle liberté, ce qui ne va pas sans risques politiques. *In fine*, Pascale Goetschel conclut à la résistance et à la permanence incarnées par le théâtre décentralisé, face à la culture de masse et aux expériences éphémères.

Ludivine BANTIGNY.

Marcel Albert, *L'Église catholique en France sous la IV^e et la V^e République*, Paris, Cerf Histoire, 2004, 276 p.

Toujours largement majoritaire dans le sentiment d'appartenance religieuse des Français selon les derniers sondages, l'Église catholique fait, depuis quelques années, l'objet d'un retour d'intérêt assez marqué. À côté d'une mise en valeur nécessaire des phénomènes religieux minoritaires au nom de l'intérêt scientifique et dans le but d'éviter les préjugés liés à l'ignorance, l'étude des grands courants dominants s'impose en vertu d'un juste équilibre. L'avènement, dans le champ historique des deux derniers siècles, d'éléments nouveaux tels que la sécularisation, la laïcité, doit encourager les recherches sur les références nettement antérieures pour évaluer d'autant mieux ces phénomènes et leurs mutations dans le cadre d'une saisie historique large. L'intérêt de cet ouvrage réside précisément dans ce regard en surplomb qui, venu d'ailleurs, échappe aux lieux communs hexagonaux. Marcel Albert, comme son nom ne l'indique pas, est un bénédictin allemand, né à Berlin en 1959. Cette publication, dans sa genèse, prolonge une communication faite dans le cadre d'une synthèse sur l'Église et le catholicisme depuis 1945 dans l'Europe du Nord-Ouest : elle en possède donc les qualités et les limites.

Le premier atout de ce livre provient de son accessibilité. Divisé en quatre chapitres évoquant tour à tour les années avant le concile, le concile Vatican II, l'Église après Mai 68 et celle sous le pontificat de Jean-Paul II, l'ouvrage, qui se lit aisément, propose, à l'intérieur de ces césures tout à fait logiques, des approches thématiques largement référencées. Jean-Marie Mayeur, dans sa préface, souligne l'importance de l'appareil critique dans la pure tradition de l'école scientifique allemande de même qu'il insiste, à juste titre, sur l'intérêt du regard décalé que pose un observateur très informé de la réalité religieuse française. Outre le foisonnement artistique et intellectuel des années 1950, l'importance du rôle dynamique et structurant du mouvement de l'Action catholique en France depuis le début du siècle est bien souligné. L'auteur pointe sobriement le parcours original de la JOC, de l'ACO, la question des prêtres-ouvriers ainsi que les dérives des mouvements spécialisés après 1945 : il rappelle l'existence d'« une certaine connivence », selon Mgr Decourtray, de membres de la hiérarchie cléricale avec le marxisme. L'empreinte intellectuelle et morale de quelques cardinaux ou théologiens français disposant de l'approbation de Jean XXIII et surtout du pape Paul VI, très déçu par la suite, durant le concile Vatican II, souligne le rayonnement de l'Église de France de l'époque. Elle fait contraste avec la période suivante où les effets de Mai 68 aboutissent à des remises en cause systématiques de l'institution dans ses composantes hiérarchique, liturgique, catéchétique, apostolique : le retrait du « mandat » officiel de l'Église aux mouvements d'action catholique en 1975 exprime cet état de crise de même que l'effondrement, par paliers successifs, de la pratique religieuse régulière. Les années 1970 correspondent donc à des séismes internes aux mouvements et surtout dans le clergé séculier et régulier mais non contemplatif. L'avènement de Jean-Paul II semble inaugurer un changement de climat selon l'auteur qui fait une analyse fine du renouvellement de l'épiscopat marqué désormais par la grande figure du cardinal Lustiger, plus porté à un retour à la dimension identitaire et spirituelle qu'à un enfoncement dans le monde cher à certains dominicains ou jésuites. Le soutien au « Renouveau », le regard lucide sur le passé avec l'affaire Touvier, la vitalité des synodes diocésains permettent de saisir le contraste entre la situation des années 1970 où, de l'intérieur et de l'extérieur, fusent des attaques de toutes parts, et la volonté d'une défense et illustration d'un catholicisme en accusation notam-

ment dans les médias. La question de l'enseignement catholique sert de point de repère dans ces flux et reflux chers à Yves-Marie Hilaire et Gérard Cholvy et atteste l'attachement de la population à ce type de liberté. Grâce à cette présentation thématique, l'ouvrage brosse ainsi un portrait complet des grands domaines d'intervention de l'Église dans la décolonisation, au sein de l'œcuménisme, dans le rapport à la culture et aux médias, sans négliger ses relations avec l'État, le regard sur des questions de société comme la situation de la femme, l'homosexualité. Il insiste sur la crise identitaire du clergé français avec le départ de prêtres et la raréfaction des vocations sacerdotales, sur la disparité entre la hiérarchie épiscopale bien organisée et les laïcs, certes peuple de Dieu, mais inorganisés contrairement au modèle allemand des *Katolikentag*.

La volonté d'évoquer l'ensemble des questions oblige l'auteur à s'en tenir quelquefois à des présentations sommaires ou simplement analytiques de quelques questions essentielles telles que l'engagement social des catholiques qui est très important sur l'ensemble de la période aux différents niveaux d'intervention, l'évolution des relations avec les autres composantes soit chrétiennes, soit juives, musulmanes ou autres ainsi qu'avec les non-croyants. La confiance affichée dans le renouveau de la catéchèse, dans la capacité des catholiques à s'adapter méritait quelques explications complémentaires de même que leur évolution dans le paysage politique évoquée quelquefois de manière abrupte. En effet, ce qui fait surtout défaut dans cet ouvrage est lié à sa conception : un article même développé ne peut s'engager dans une démarche explicative complète ; il installe un certain nombre de faits, propose quelques réflexions brèves, qui laissent quelquefois insatisfait le lecteur soucieux d'hypothèses explicatives. L'ouvrage est donc indispensable à celui qui veut saisir les repères objectifs des mouvements profonds et des secousses furtives qui saisissent l'Église catholique de France, mais, pour tenter de mettre en perspective les phénomènes décrits, pour proposer des interprétations à ces constats, il est nécessaire d'avoir recours à d'autres ouvrages proposant aussi des éléments explicatifs. Outre celui de Denis Pelletier traitant de la crise catholique entre 1965 et 1978, paru chez Payot en 2002, la dernière livraison au Cerf de Gérard Cholvy et Yves-Marie Hilaire, *Le fait religieux aujourd'hui en France* (2004), porte sur les trente dernières années. Ces ouvrages, loin de s'opposer, se complètent et prouvent que l'Église catholique demeure non seulement un élément identitaire incontournable, mais aussi, comme le rappelle Émile Poulat, un objet majeur d'étude scientifique.

Bruno BÉTHOUART.